QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11981

– VENDREDI 5 AOUT 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les feux de forêts

90 % des incendies sont « d'origine humaine »

LIRE PAGE 14

Des Américains au Tchad

On ne peut plus considérer les combats en cours au Tchad comme le simple rebondissement d'un conflit déjà vieux de dix-sept ans auquel ont été mêlés – et le sont encore – des nations étrangères comme la Libye et la France : pour la première fois, des instructeurs militaires américains ont été dépêchés dans l'ancienne colonie française.

On pourra rétorquer, non sans raison, qu'il ne s'agit que d'un petit groupe de militaires qui sera rapidement rapatrié. Aussitôt que les Tchadiens auront été formés au maniement, relativement aisé, des petits missiles sol-air du type Redeye fournis par Washington pour tenter d'assurer la défense de Faya-Largeau contre l'aviation libyenne.

On objectera également que les États-Unis sont, beaucoup plus que les Français, préoccupés non pas tant par le problème tchadien que par les actions de débordement du colonel Kadhafi, leur « bête noire » en Afrique. Washington cherche toujours d'ailleurs à l'intimider. Deux avions-radars AWACS sont arrivés en Égypte pour participer à des manœuvres avec les forces égyptiennes. À la suite d'un incident au-dessus de la Méditerranée avec la chasse libyenne, un deuxième porte-avions américain, le « Coral-Sea », a reçu l'ordre de demeurer dans les parages.

On dira enfin que les États-Unis acceptent que cette crise qui les oppose à la Libye ajoute encore à la tension Est-Ouest. C'est ce qu'a fait mercredi l'agence Tass en accusant Washington, dans une « déclaration », de « menacer la paix et la sécurité internationale ». Tout se passe comme si la Maison Blanche voulait infliger un cinglant revers au colonel Khadafi, bien que celui-ci, au Maghreb, fasse preuve d'une certaine modération.

Il reste que l'envoi d'instructeurs militaires américains à N'Djamena signifie que Paris ne peut pas – ou ne veut pas – s'engager à assurer la sécurité de son ancienne colonie. Ce fait risque de compromettre la crédibilité du parapluie français auprès des alliés africains de Paris.

Les États-Unis, dans le passé, avaient bien assuré le transport de troupes et de matériel français, par exemple lors de la bataille de Kolwezi en 1978. Mais leur aide n'avait pas remis en question la capacité de la France d'aider, quand elle le décidait, ses alliés africains.

On ne saurait donc sous estimer la portée du geste accompli aujourd'hui par Washington. Quelle qu'en soit la forme, l'action autonome de la France ne répond peut-être plus aujourd'hui aux complexités de situations de crise. Pour la première fois, dans une zone qui était jusqu'à présent la sienne, elle est peut-être en train de céder le pas à des super-puissances qui font du continent noir un enjeu de leurs querelles.

(Lire nos informations page 3.)

Le premier gouvernement italien à direction socialiste

M. Craxi veut donner la majorité des portefeuilles aux démocrates-chrétiens et doit répondre aux exigences des partenaires de la nouvelle coalition

De notre correspondant

Rome. – Le président du conseil désigné, M. Craxi, devait présenter au président de la République, ce jeudi 4 août en fin de matinée, la liste de son gouvernement. Celui-ci devait prêter serment dans la journée et le débat parlementaire précédant le vote de confiance pourrait commencer la semaine prochaine, sans doute mardi.

On savait, avant même que la liste ne soit rendue publique, que ce premier gouvernement à présidence socialiste de l'histoire italienne serait représentatif de la coalition qui le soutient : la majorité des portefeuilles (une quinzaine) reviennent à la démocratie chrétienne. Le gouvernement comprend, en outre, comme le souhaitait M. Craxi, trois secrétaires de parti (lui-même, M. Longo, du parti social-démocrate, qui devient ministre du budget, et M. Spadolini, de la démocratie chrétienne, à qui revient la défense) ainsi que deux anciens présidents du conseil : M. Spadolini, M. Andreotti (D.C.), qui devient ministre des affaires étrangères. La présence de ces hommes devrait garantir au cabinet Craxi une certaine stabilité et témoigne en tout cas de l'engagement des forces de la majorité dans cette expérience.

Mais certaines difficultés demeuraient mercredi soir quant à la répartition des portefeuilles et à l'équilibre entre les forces de la coalition. M. Colombo, précédent ministre des affaires étrangères, serait peu enthousiaste à l'idée de quitter ce poste. Il y a aussi le problème de M. Fanfani, président du conseil sortant, à qui aurait dû revenir le portefeuille de l'intérieur, mais qui l'aurait refusé.

M. Craxi aurait en outre souhaité avoir dans son équipe un autre secrétaire de parti, M. Zanone (libéral), qui, ne pouvant obtenir l'industrie, s'est récusé. M. Craxi désirait enfin avoir la charge de sous-secrétaire à la présidence du conseil, c'est-à-dire la responsabilité des services secrets, mais il s'est heurté à une forte opposition de la démocratie chrétienne. M. De Mita, secrétaire de la D.C., est le grand absent de ce gouvernement.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Une critique sévère du système de santé

Pour lutter contre les gaspillages un rapport au premier ministre propose une concentration des équipements médicaux

Dans le rapport qu'ils viennent de remettre au premier ministre, les cinq médiateurs chargés, en mai dernier, par le gouvernement, de trouver une issue aux conflits hospitaliers et de réfléchir sur le système de santé n'ont pas cherché à biaiser avec la réalité. *L'organisation sanitaire française*, disent-ils, et notamment les structures hospitalières, souffrent à la fois de l'anarchie, de la pléthore et du désordre.

Cette situation est née de la multitude des initiatives prises dans ce domaine depuis des décennies et que n'a pas contrebalancé une centralisation pourtant pesante. D'où une médecine libérale où règnent, aujourd'hui, le malaise et l'angoisse provoqués par les effectifs excessifs des praticiens. Leur nombre, rappelle opportunément le rapport, aura plus que quintuplé en quarante ans. D'où une médecine hospitalière paradoxalement frappée à la fois par la pléthore, elle aussi – celle des lits – et par la pénurie, celle des hommes.

Aussi convient-il, estiment les médiateurs, de modifier profondément l'organisation hospitalière en réduisant le nombre des lits et en concentrant les moyens ; de mieux l'articuler avec la médecine de ville ; de modifier la rémunération des médecins libéraux, de revitaliser la recherche...

Le gouvernement décidera d'ici à la fin du mois de septembre des suites qu'il donnera à ces propositions.

CLAIRE BRISSET.

(Lire nos informations page 8.)

La hausse du dollar menace la reprise économique

Aux États-Unis, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne la poussée de la devise américaine inquiète de plus en plus les milieux industriels qui espéraient un redémarrage de leurs activités

LIRE PAGE 19 LES ENQUÊTES DE NOS CORRESPONDANTS A NEW-YORK, BONN ET LONDRES

La R.D.A. du double langage

I. – *Un pacifisme militariste*

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

Dresde. – Quelques pans de la nef encore debout parmi les gravats du dôme de l'église Notre-Dame témoignent. Dans des palais florentins éventrés, une végétation parasite a poussé, qui sort par les trous noirs des fenêtres et s'enroule aux balcons de façades vestiges. Des gargouilles restent dressées sur le ciel gris de Dresde, comme un ultime et dérisoire défi, surplombant les décombres d'architectures triomphantes. Quand elle fut bombardée par les Alliés, le 13 février 1945, la ville ne représentait même plus un objectif stratégique. Bilan : trente-cinq mille morts, civils pour la plupart, et ce désastre de pierres...

Un peu plus loin, sur une grande place, on fait la queue devant le vieux « Café de Prague » en attendant que des places se libèrent. Devant la maison de la culture où doit se tenir leur assemblée régionale, des groupes des jeunesses communistes – filles et garçons vêtus de la même chemise bleu roi – attendent sagement. Un autre groupe d'adolescents traverse la place : jeans délavés et très sales, blousons rapiécés à l'infini dont les inscriptions dans le dos témoignent qu'ils viennent d'ailleurs, démarche « loubard » et façon arrogante de se tailler un chemin parmi les promeneurs nonchalants d'un samedi après-midi. Bientôt, un autre mouvement se dessine et converge, à l'autre extrémité de la place, vers l'église de la Croix. En quelques minutes, la nef est remplie à craquer. Dehors, à chaque coin de rue, sur les édifices publics et jusque dans les vitrines des confiseries, des slogans rappellent que la R.D.A. veut la paix et que *« Marx vit toujours dans les cœurs et dans les actes »* des Allemands de l'Est. Certains auraient-ils tendance à l'oublier ?

Il suffit de se promener dans Dresde pour en être convaincu : l'ennemi rampant du régime est-allemand, ce n'est pas une opposition organisée, c'est ce climat délétère, c'est le vide idéologique qui s'installe ; c'est cette indifférence grâce à laquelle la propagande officielle glisse sans les atteindre sur certaines catégories de la population ; ce sont les réactions de rejet qu'elle provoque, en particulier parmi les jeunes, même si ce rejet s'exprime souvent par le seul biais des modes musicales ou vestimentaires. Le mal est d'autant plus sournois qu'il est diffus, et l'Etat semble incapable de le maîtriser.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Inventeurs

L'invention française, dit-on, se porte mal. En 1982, le nombre des demandes de brevets n'a été que de dix mille sept cents, alors qu'au Japon on en enregistrait vingt fois plus.

Mais faut-il juger sur la quantité ? Nous avons en France des inventeurs peu nombreux mais géniaux.

Et ils travaillent. M. Chirac a inventé le référendum à tout faire, M. Delors l'impôt exceptionnel définitif, M. Barre l'aspirateur à opinions positives et M. Mauroy l'euphorimètre perpétuel. Seul M. Giscard d'Estaing ne parvient pas à mettre au point sa machine à remonter le temps.

BRUNO FRAPPAT.

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Il n'y a pas lieu de mobiliser

par ALFRED GROSSER

Je me suis senti interpellé par l'enquête de Philippe Boggio et par l'article initial de Max Gallo. Pourtant, je ne me suis jamais enfermé dans le silence et je ne me considère pas comme un intellectuel-de-gauche, puisque je donnais raison à Aron contre Sartre dès les années 50, puisque je n'ai jamais considéré notre société libérale comme radicalement mauvaise parce que capitaliste, puisque aussi je me suis toujours réjoui de toute mesure positive mise en œuvre par un gouvernement contre lequel j'avais voté. Cependant, professeur et journaliste, je suis un intellectuel ; par mon désir de voir s'établir plus de liberté et plus de justice, par mon vote depuis que je suis en âge de voter, je me situe à gauche.

Oh ! cela n'a jamais été qu'un vote sans joie, sans trop d'illusions ! En 1981 comme les autres fois. Je l'ai écrit avant le scrutin. Parce que la campagne avait été menée sans courage politique, sauf pour la peine de mort. Par démagogie ou par dogmatisme de larges pans de la réalité avaient été cachés aux électeurs, et il était clair que les débuts de la politique économique souffriraient des illusions entretenues. Les progrès que l'alternance apporterait à l'esprit de tolérance, au respect de la pluralité, apparaissaient possibles, mais improbables. La création de la Haute Autorité de l'audiovisuel et ses efforts pour dégager la radiotélévision de l'emprise du pouvoir ont plutôt constitué une heureuse surprise, tandis que la crispation intolérante de nombre de discours a été au-delà des pires craintes.

Il y a eu cependant de franches déceptions. La pédagogie que l'exercice du pouvoir devait imposer aux fantasmes et au mépris dogmatique du réel, elle ne s'est exercée que bien lentement et bien imparfaitement. Par cynisme naïf, j'avais sous-estimé le poids des contraintes idéologiques conduisant à tenir d'imprudentes promesses. Ainsi pour les nationalisations sous forme d'expropriation dont la justification autre que par un dogme vieilli est encore à venir. Ainsi pour l'idéologie du refus de la sélection, même comme simple contrôle de compétence minimale aux différents degrés de l'enseignement.

Mais, surtout, j'ai cru qu'une fois l'alternance établie, gouvernants et gouvernés de gauche changeraient d'attitude et de langage. Que les syndicats d'enseignants ou de postiers, maintenant qu'ils se sentaient représentés au pouvoir et par le pouvoir, allaient se mobiliser pour montrer qu'ils s'estimaient, comme forces de gauche, les agents d'une transformation sociale. Or la victoire a surtout été considérée comme un moyen d'obtenir des avantages catégoriels supplémentaires. Les gouvernants n'ont pas fait grand-chose pour aller là contre. Il eût fallu parler de dévouement à la collectivité et non de maintien de tous les « avantages acquis ». On aurait dû, surtout, présenter clairement la réalité et, pour cela, se la présenter à soi-même. Quand Max Gallo parle de *« pesanteurs sociales »*, d'*« égoïsmes des couches privilégiées »*, je suis enclin à penser qu'il recourt simplement au vocabulaire traditionnel, celui qui a empêché tant d'hommes-de-gauche de tenir compte du rapport Rueff/Armand et de voir que le livre justement vanté de François des Closets devrait interdire le simplisme de la division de notre société en une petite classe dominante et une grande classe sous-privilégiée.

(Lire la suite page 7.)

AU FESTIVAL DE BAYREUTH

Tristan reconquis

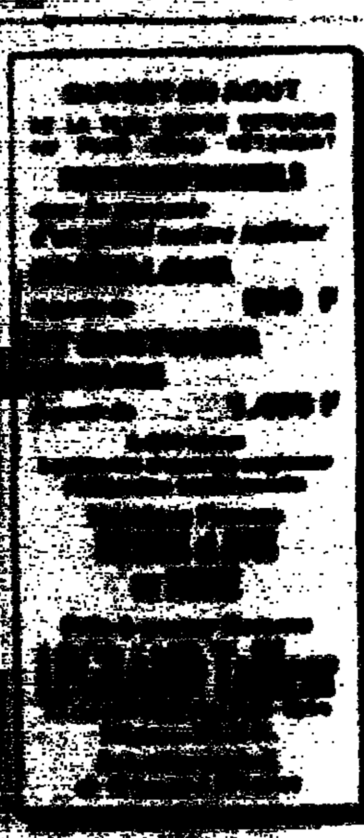
Comme une réponse immédiate au naturalisme de Peter Hall et aux leçons de romantisme wagnérien que Georg Solti prétend donner, *Tristan et Isolde*, dans la mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle de 1981, est venu nous rendre à Bayreuth la plénitude de l'interprétation scénique. Avec le drame le plus immobile, le plus visuellement abstrait, pourrait-on dire, dans une stricte obédience symboliste qui nous ramène à l'âge d'or de Wieland Wagner (dont il diffère cependant, comme on le verra), Ponnelle a fait un spectacle splendide, un miroir exact de la partition d'où chaque geste tire son sens. Quelle audace pourtant dans le renouvellement du mythe !

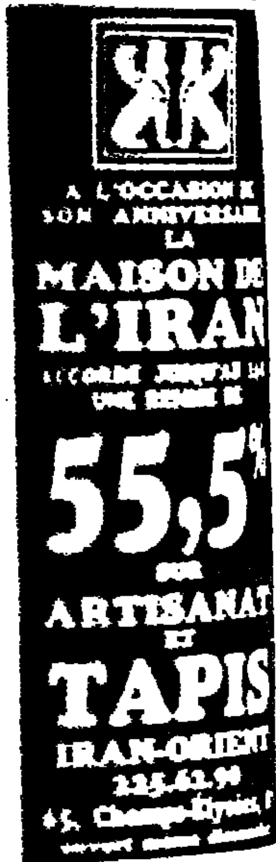
Comme c'était le cas récemment pour *Cosi Fan Tutte* (*le Monde* du 18 juin), Ponnelle attire Daniel Barenboïm avec lui sur les sommets. La direction musicale n'a plus rien à voir avec une calamiteuse exécution de fragments de *Tristan* donnés en concert par l'Orchestre de Paris. Barenboïm, certes, n'a pas terminé sa conquête, ni totalement intégré les prodigieuses pulsions instrumentales qui s'élèvent de la partition en un flux unique. Il reste parfois un peu à l'extérieur du mystère musical, certains moments paraissent un peu plats, même au deuxième acte, mais l'essentiel est là : une fièvre, une vie, une jeunesse, et surtout au dernier acte une tension inassouvie, indéfiniment renouvelée jusqu'à sa consommation dans la mort d'une saisissante beauté.

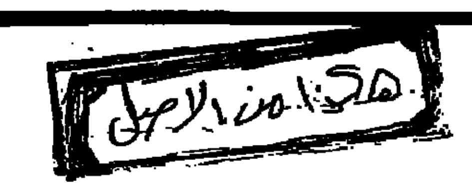
Trois décors sur le thème de l'arbre sont, comme chez Wieland Wagner, des condensateurs d'intensité et d'attention, travaillés, sculptés par une prodigieuse partition de lumières : une perche démesurée, noueuse, phallique, s'élance vers le ciel au premier acte. Un grand chêne tordu par une sève bouillonnante remplit toute la scène d'une forêt tout à la fois complice et maléfique pour le duo d'amour. Deux troncs jumeaux en hiver, foudroyés par le milieu, tendant leurs bras vers le ciel, de la même matière grise et schisteuse que le promontoire où Tristan survit, annoncent la mort.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)







Le Monde

idées

La paix

Le 6 août 1945, Hiroshima était détruite par une bombe atomique. Cet anniversaire sera marqué, d'une part, par un grand rassemblement pour la paix sur le plateau du Larzac : Sylvie Mantrant, Christian Mellon et Philippe Perdereau en exposent l'esprit; d'autre part, dans une série de pays occidentaux, par le début d'un « jeûne » : Claude Richard-Molard en explique la genèse et les mobiles. Walter Schwarz, cherche les raisons de l'absence de la France du grand débat nucléaire, *et Jean Toulat décrit* les remords des « repentis de la bombe ».

Sur un plateau

par SYLVIE MANTRANT (*)
CHRISTIAN MELLON (**)
et PHILIPPE PERDEREAU (***)

LES 6 et 7 août, le plateau du Larzac va reprendre du service comme terre de paix et de liberté. Tous ceux qui estiment venu le temps de lancer dans notre pays un grand mouvement de paix qui soit indépendant et vraiment non aligné vont s'y retrouver pour se compter, débattre, faire la fête.

Encore des gens, dira-t-on, qui *« aiment la paix »* et le proclament en pique-niquant ! N'avons-nous pas déjà vu ça quelque part ? Et ne sait-on pas que quiconque s'inquiète du surarmement de la planète est au mieux un naïf idéaliste, au pire un manipulé par le K.G.B. ?.

Tout observateur impartial de ce qui va se passer au Larzac aura bien de la peine à répéter ces lieux communs. Ou alors il faudra qu'il se cache les yeux lorsqu'un représentant de Solidarnosc viendra exprimer son soutien ; il faudra qu'il ferme ses oreilles quand seront lus les messages de la Charte 77, des pacifistes de R.D.A. et de Hongrie dénonçant *le caractère totalitaire et militariste* du pouvoir qui les opprime. Non, le Larzac ne sera pas Vincennes, même si — espérons-le — beaucoup de ceux qui sont allés dire à Vincennes qu'ils aiment la paix prendront le chemin du Larzac pour y entendre ce qu'ils n'ont pu entendre le 19 juin : la dénonciation des deux blocs militaires, la mise en cause de la politique française de modernisation de l'arsenal nucléaire, la proposition d'actions allant plus loin que le vœu pieux de voir « réussir » les négociations de Genève.

Beaucoup, dans notre pays, ont de bonnes raisons de ne pas souhaiter le rassemblement du Larzac et l'apparition publique d'un mouvement de paix vraiment non aligné. Les uns parce *qu'ils entendent garder le monopole* des mobilisations sur les mots « paix » et « désarmement » ; les autres parce qu'il est tellement plus simple de pouvoir continuer à dénoncer comme valets ou dupes du parti communiste tous ceux qui proposent d'autres politiques que celles qui font l'objet du prétendu consensus *national*. Résultat : de *l'Humanité* au *Figaro*, une complicité s'est établie pour taire tout ce qui ne cadre pas avec la thèse commune.

Solidarnosc participe au rassemblement du Larzac : qui l'annonce ? Le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe) publie à Prague un communiqué commun avec la Charte 77 (diffusé par l'A.F.P. de Prague le 20 juin) dénonçant la mascarade de l'Assem*blée de Prague pour la paix ; qui l'a* mentionné ? Quatre objecteurs de conscience français — membres du Mouvement des objecteurs de Conscience et du CODENE — manifestent à Prague, le 22 juin, contre les missiles américains et soviétiques et pour l'objection de conscience à l'Est comme à l'Ouest : pas un mot. Les Soviétiques font leur possible pour torpiller la conférence de Ber*lin des mouvements* de la paix *non* alignés : seul *le Monde* publie la lettre de M. Joukov qui établit les faits.

Certes, les mouvements de paix qui, depuis trois ans, en divers pays d'Europe, traduisent l'inquiétude *bien légitime des opinions publiques* ne sont pas toujours porteurs de solutions aux problèmes qu'ils dénoncent. Pourtant, par-delà la simple opposition aux euromissiles, ils marquent l'émergence d'une tâche historique nouvelle pour les peuples d'Europe : briser *à la fois* la logique suicidaire d'une course aux armements qui menace l'existence même de l'Europe et la logique politique *bipolaire qui maintient en servitude* sa partie orientale.

Nous ne pouvons faire semblant, en France, de croire que cela ne nous concerne pas. Ni géographiquement, ni politiquement, ni stratégiquement, la France ne peut faire comme si l'invocation rituelle à la *« force de dissuasion indépendante »* suffisait à l'isoler des débats européens. Nos gouvernants ne pourront longtemps se féliciter de ce que la « contagion du pacifisme » a relativement épargné la France et soutenir le déploiement des euromissiles de l'OTAN chez nos voisins.

Mais nous ne pouvons pas non plus — quel que soit notre désir de ne pas diviser ceux qui *« aiment la paix » — laisser croire que les initiatives* nées dans la mouvance du parti *communiste* (*Mouvement* de la *paix* — Appel des 100), initiatives qui ont rassemblé bien des gens qui n'ont rien à voir avec ce parti, sont l'équivalent français de ce qui se passe à Londres, à Bonn ou à Amsterdam. Car ce qui caractérise les grands mouvements européens — on l'a encore vu à la conférence de Berlin en mai 1983 — c'est à la fois le non-alignement et la volonté de *« balayer devant sa porte » :* pas question de s'en remettre à un éventuel « succès » des négociations de Genève, nouvelle démission de l'Europe entre les *mains de ses deux « protecteurs »*. Chaque peuple doit pousser à des changements de politique de défense dans son propre pays, tout en sachant bien que sa sécurité ne dépend plus seulement de ses préparatifs militaires mais de la perception que ceux d'en face se font, à tort ou à raison, du caractère offensif des systèmes d'armes déployés.

Le rassemblement du Larzac devra précisément débattre de sujets *comme celui-là : quelles politiques* de défense sont possibles si l'on renonce aux armes de destruction massive ? Quel non-alignement pourrait favoriser la libération des peuples de l'Est et du Sud ? Le « gel nucléaire » peut-il constituer un bon objectif à court terme, malgré l'ambiguïté qui s'attache à l'expression depuis qu'Andropov a jugé habile de la reprendre à son compte ?

(*) *Membre du CODENE.*
(**) Membre du Mouvement pour une alternative non violente.
(***) Membre du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

Le jeûne pour la vie

par CLAUDE G. RICHARD-MOLARD (*)

LE 6 août (faut-il le rappeler ? date anniversaire d'Hiroshima), *neuf militants pour* le gel nucléaire entreprennent un jeûne international de durée indéterminée, nommé « jeûne pour la vie », lui-même soutenu par d'autres jeûneurs de période limitée. Cette action se déroulera dans plusieurs pays, au Canada, aux États-Unis, en Allemagne fédérale, en Suisse et en France (1).

Le Monde a fait écho, le 13 juillet, à cette nouvelle par la voix du général de Bollardière, qui a analysé la situation de ce monde en état de guerres, guerres qui ont changé de nature. Il a dénoncé l'abîme qui sépare la pauvreté du tiers-monde de la puissance des technocrates du monde riche.

Il est de fait que l'inflation des discours sur la paix est *en totale* contradiction avec les préparatifs de guerre. Ne citons que les derniers en date : aux États-Unis, le rayon laser qui anéantira des missiles en vol, et en France l'ogive nucléaire livrée à la marine nationale. A elle seule, elle représente dix fois la puissance de la bombe d'Hiroshima... et il y aura six ogives par missile ! On reste pétrifié d'effroi.

Les personnes les plus conscientes du danger représenté sont les experts militaires, tel l'Américain Gregory Berglund. Il était chargé de *mission dans un centre de guerre nucléaire*, mais fut envoyé en hôpital psychiatrique pour son refus de garder *« le doigt sur le bouton qui précipiterait la fin de l'humanité »* (2). *Un autre militaire, ancien du Pentagone*, Daniel Ellsberg, soutient activement les jeûneurs pour la vie.

L'initiative revient à des non-violents américains, Charles Gray et Dorothy Granada, bientôt rejoints par le Québécois André Larivière, le *Japonais Rev. Kohjima*, les Français Solange Fernex, Didier Mainguy, Michel Nodet, Jacky Guyon, et dernièrement l'Allemande Jo Jordan. Presque tous sont chargés de famille. *Ils avaient décidé de se présenter* à la presse le 28 avril à Paris, lieu du jeûne de trois ou quatre d'entre eux ; mais aucun journaliste ne vint... Ils veulent s'adresser aux gouvernements, aux Églises, *au public*, vaste enjeu qui paraîtra fou à plus d'un ! Mais la course effrénée aux armements n'est-elle pas aussi folle ? et plus meurtrière ? Les puissants, *assis sur leurs bombes qui* peuvent faire sauter plusieurs fois la planète, gardent un silence méprisant et une volonté délibérée de ne pas tenir compte des non-violents *trouble-fête qui* font obstacle à leurs programmes. Les Églises observent de prudentes réserves. Il faut noter cependant qu'à l'assemblée de Vancouver le jeûne sera précédé d'une veillée de prière.

Quoi que l'on pense de la décision, les jeûneurs l'ont longuement pesée et mûrie. Aucun d'eux n'est candidat au suicide ! Mais par amour de la vie, et parce que les campagnes pacifistes n'ont pu arrêter la course *vers des armes de plus* en plus savantes, ils tentent désespérément de jeter le poids de leur vie dans le plateau de la balance, pour la vie des générations montantes, *afin que, si elles arrivent à maturité*, elles n'aient pas à rougir de leurs ancêtres !

Fragiles témoins d'un monde qu'ils veulent sauver de sa boulimie de mort, ils attendent le ressort de chacun.

(*) Présidente de la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

(1) Secrétariat et presse : 17, rue Brey, 75017 Paris.
(2) *Le Dissident du monde occidental* : Seuil.

Les repentis de la bombe

par JEAN TOULAT (*)

AYANT traversé les États-Unis et l'Angleterre, puis, en juin *dernier, la France, un Améri*cain de soixante-huit ans marche vers Bethléem, qu'il espère atteindre à Noël. Sur ses chaussures, il a inscrit ces deux mots brûlants : Hiroshima, Nagasaki. Aumônier, en 1945, de la base de Tinian, d'où s'envolèrent les avions porteurs de la bombe atomique, le Père Zabelka, alors, n'a rien dit. Aujourd'hui, il entraîne dix-huit de ses compatriotes vers la cité où naquit le « Prince de la Paix ». *« La paix, dit-il, s'achète au prix de l'amour, et non de la menace. »*

Zabelka : l'un de ceux qui se sont repentis à la lueur des deux crématoires géants allumés au Japon. *« Les physiciens ont commis le péché,* soupirait Oppenheimer. *Nous avons fait le travail du diable. »* Einstein regrettait d'avoir *« participé à l'ouverture de cette boîte de Pandore »* ; et il avertissait : *« L'atome a tout changé, sauf nos modes de pensée, et nous glissons vers une catastrophe sans précédent. »*

Parmi les militaires acteurs des deux raids, plusieurs ont manifesté leur remords. Eatherly fut torturé par le sentiment de sa responsabilité, au *point d'en être ébranlé mentalement*. Lehman a revêtu la tunique, couleur de colombe, des chartreux ; dans sa solitude de Serra-San-Bruno, en Calabre, il peut penser qu'un peu plus au sud, à Comiso, se prépare l'em*placement d'engins atomiques* bien plus meurtriers que celui du 6 août 1945. Quant à Cheshire, observateur pendant le raid du 9 août, il a fondé des foyers pour incurables et handicapés. Méritoire mais minime réparation pour les 4 282 enfants nés anor*maux à Nagasaki dans les neuf* années qui ont suivi le bombardement.

Aujourd'hui, attendra-t-on un cataclysme nucléaire pour ouvrir les yeux, si tant est qu'ils n'aient pas été fermés pour toujours ? Avec l'arse*nal atomique actuel, l'humanité* a dix fois les moyens de se détruire. Face à ce péril, un réflexe vital se répand dans le monde : halte ! C'est l'appel des cinquante-sept savants de l'Est et de l'Ouest réunis à Rome les 24 et 25 décembre dernier. Halte ! C'est le *terme même choisi par les évêques* américains dans leur lettre *le Défi de la paix*. Halte ! C'est le mot d'ordre qui rassemble, d'un pays à l'autre, des centaines de milliers de manifestants.

Ainsi commence à déferler le *« raz de marée de l'opinion »* souhaité par Noël-Baker. Puisse la vague grossir encore en faveur du *nuclear freeze*. Car, faute de ce « gel », le monde flambera !

(*) Prêtre et écrivain.

La France absente

par WALTER SCHWARZ (*)

POURQUOI la France est-elle absente du grand débat nucléaire, alors que celui en R.F.A., en Grande-Bretagne, en Hollande, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Grèce, est considéré *comme une question de vie ou de* mort et qu'il commence à agiter l'opinion aux Etats-Unis ? Dans tous ces pays le débat divise les familles, met sur la défensive d'importants leaders politiques, mobilise la jeunesse, incite l'Église à réexaminer sa conscience et à prendre position.

En France, les questions essentielles de ce débat ne sont pratiquement jamais posées. Une manifestation d'inspiration communiste de la Nation à Vincennes crée *l'événement* pendant un jour ou deux. Des groupes d'intellectuels et une poignée de paysans du Larzac ont adhéré au Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE). Mais ils se retrouvent coincés entre les communistes d'une part et une indifférence massive d'autre part.

Ce débat est loin d'être purement théorique. D'un côté on maintient que la dissuasion, autrefois crédible, perd sa valeur au fur et à mesure que les armes nucléaires deviennent plus petites et plus précises. La pensée militaire américaine, dont le corollaire existe nécessairement en U.R.S.S., a évolué du concept de « destruction mutuelle assurée » vers une idée de stratégie permettant de gagner une guerre nucléaire. Cette guerre se jouerait de préférence loin des États-Unis, selon toute vraisemblance en Europe. Dans ce contexte, le missile Pershing-2, *qui met cinq minutes* pour atteindre la région de Moscou, n'est pas reconnu comme un moyen de corriger le déséquilibre causé par les SS-20 (qui, eux, ne peuvent atteindre Washington), mais comme un pas supplémentaire et délibéré dans une course aux armements qui deviendra alors incontrôlable.

Ces arguments sont dûment réfutés dans les milieux du pouvoir *et dans la pensée orthodoxe de tous* ces pays. En France, on ne les discute même pas : ni dans le gouvernement, ni au P.S., ni dans l'opposition, ni dans les journaux de droite *ou de gauche — à peine dans le* grand journal du centre-gauche. En France, et là seulement, on appelle les adhérents aux mouvements de la paix des « pacifistes ». Rien ne laisse mieux entrevoir que cette distorsion de langage l'isolement intellectuel de la France en ce qui concerne le nucléaire. Sait-on en France que ces mouvements et ceux qui les soutiennent incluent dans leurs rangs des militaires distingués et des officiels de haut rang ? Onze ex-généraux de l'OTAN de huit pays ont élaboré un texte commun disant que les Cruise et Pershing-2 sont des *« armes de première frappe qui constituent un détonateur approprié pour déclencher une guerre nucléaire en Europe »*.

Six idées reçues

Si la France devait un jour sortir de son isolement, elle devrait porter un regard neuf sur six idées reçues. La première est que, dans la mesure où la *dissuasion nucléaire* a préservé l'Europe de la guerre pendant trente-huit ans, elle *reste la meilleure garantie pour la paix*. En fait, la dissuasion est déjà moribonde.

Deuxième idée, *l'équilibre européen a été rompu par les SS-20*. En fait, les SS-20 sont une version modernisée de vieux missiles qui *étaient plus gros, moins précis* et plus meurtriers. En face des SS-20 il n'y a pas, à l'Ouest, un vide : depuis longtemps l'Ouest possède des missiles américains — marins et aériens, *— de moyenne portée, pointés sur* l'U.R.S.S. pour ne pas mentionner les forces britanniques et françaises. Des officiels américains ont publiquement reconnu que les Cruise et Pershing-2 ne sont aucunement conçus comme une réponse militaire aux SS-20, qu'ils ne peuvent atteindre et auxquels ils opposent des cibles faciles supplémentaires. Leur seul objectif rationnel est de menacer l'U.R.S.S. avec un potentiel d'armement de première frappe. C'est à la *même menace que se sont* trouvés confrontés les Américains à Cuba, lors de la crise des fusées de 1962.

Troisième idée : *l'U.R.S.S. menace l'Ouest d'une guerre, tandis que les États-Unis ne constituent pas une menace équivalente*. Les mouvements pour la paix, eux, se méfient des deux Grands dans la mesure où leur attitude est largement dictée par leur position de super-puissances. Leur but essentiel devient alors de promouvoir les intérêts des Européens.

Quatrième idée : *les mouvements pour la paix servent naïvement ou insidieusement les intérêts de Moscou*. Il y a, en effet, des communistes et des sympathisants (ainsi que des naïfs et, oui, des pacifistes) dans ces mouvements, mais ils constituent une minorité. La majorité considère que, faute de pouvoir faire pression à l'Est, elle a assez à faire à l'Ouest, parce qu'elle voit la principale force motrice de la course aux armements nucléaires comme venant de Washington.

Cinquième idée : *le seul moyen de refouler les chars russes passe par la « puissance » nucléaire*. Mais la *destruction nucléaire a désarmorcé* les vieux concepts militaires. Les mouvements pour la paix cherchent justement le moyen de remplacer la confrontation nucléaire par un système de « sécurité mutuelle » pour les super-puissances, en introduisant par exemple des zones dénucléarisées.

Sixième idée : *la réponse rationnelle à la course aux armements nucléaires se trouve dans une réduction négociée et équilibrée, ce qui suppose que l'Occident obtienne préalablement une position de « force »*. Les chercheurs des mouvements de la paix ont amassé un lourd dossier sur la manière dont on exagère systématiquement la « supériorité » soviétique pour justifier la production de nouvelles armes. Le président Reagan voudrait en disposer comme « monnaie d'échange ». Mais l'effet a presque toujours été à l'opposé : les nouvelles armes américaines étant contrebalancées du côté soviétique.

Pourquoi la France est-elle absente du débat ? Est-ce du fait de sa force de dissuasion et de son indépendance vis-à-vis de l'intégration militaire de l'OTAN, qui mettent l'Hexagone relativement à l'abri ? Vue de l'extérieur, une telle confiance paraîtrait mal fondée. En cas de conflit nucléaire, les bases terrestres de la force de frappe constitueraient des cibles essentielles. Dans l'éventualité peu probable où la France serait menacée ou attaquée seule, le fait pour ses dirigeants d'appuyer sur la touche nucléaire équivaudrait à un suicide collectif, compte tenu de la riposte assurée de l'adversaire.

Est-ce la défaite et l'occupation de 1940 et le souvenir du temps où les pacifistes étaient des traîtres ? D'autres nations qui, elles aussi, furent occupées connaissent aujourd'hui des mouvements pour la paix florissants. Est-ce le P.C.F. qui dissuade les non-communistes de prendre part au débat ? C'est certes une raison, mais non une excuse. La paix nucléaire est trop sérieuse pour être abandonnée aux communistes. Si le débat se déclenchait réellement en France, les communistes seraient vite noyés dans la masse.

(*) Correspondant du *Guardian* en France et en R.F.A.

LU

« Georges Guingouin, premier maquisard de France »

Georges Guingouin, premier maquisard de France, que viennent de publier M. Georges Guingouin lui-même et M. Gérard Monédiaire, ne raconte pas chronologiquement l'histoire du résistant ; celle-ci est déjà connue : il l'avait écrite dans son livre *Quatre Ans de lutte sur le sol limousin*. L'apport de cette nouvelle publication réside essentiellement dans une masse de documents (photographies, procès-verbaux d'enquête des autorités de Vichy, reproductions de tracts et d'affiches rédigés par les résistants), plus révélateurs que toutes les exégèses.

Celui-ci, entre autres, par lequel celui qu'on appelait « le préfet du maquis » décidait de bloquer les prix : *« Monsieur, je suis informé que mes services ont été saisis de plaintes déposées contre vous. On vous reproche de vendre vos produits à des prix excessifs, incompatibles avec les nécessités de l'heure. Je vous ordonne de ne pas dépasser les prix suivants : pommes de terre, 4 F le kilo ; beurre, 80 F le kilo ; porc, 2 500 F le quintal ; lard, 80 F le kilo ; œufs, 36 F la douzaine. J'espère fermement que vous ne me mettrez pas dans l'obligation de sévir contre vous. Considérez la présente comme le premier et dernier avertissement que je vous donne. Signé : le préfet du maquis, Georges Guingouin. »*

Un comble : par négligence, et grâce à la complicité d'un syndicaliste du Livre, un tel « arrêté » parut dans le journal collabo de l'époque, *le Courrier du Centre !*

De son côté, M. Monédiaire, un jeune universitaire qui a passé son enfance sur les lieux du mythe, s'est attaché à rechercher les causes qui ont fait de Limoges *« la capitale du maquis »*, selon l'expression du général de Gaulle, et qui ont poussé les populations rurales limousines à apporter une aide aussi intense aux « hors-la-loi » : *« Elles éprouvaient sans doute*, écrit M. Monédiaire, *le sentiment profond de défendre les leurs. Le Maquis protège la communauté qui l'abrite, on est entre nous. »*

L'observation est juste : elle *n'est pas la seule dans cette seconde partie du livre émaillée* d'analyses pertinentes, en fait plus convaincantes que certains rapprochements avec d'autres grands de *l'histoire, même si la* personnalité de Georges Guingouin avait des traits communs avec celle de Tito, par exemple.

Enfin, les démêlés — le mot *est faible* — de Georges Guingouin avec le parti communiste ne constituent pas la partie la moins intéressante du livre ; le point de vue de l'exclu du P.C. *fera encore grincer quelques* dents : même avec quarante années de recul, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

J.-M. M.

★ Éditions Souny, 3, rue Jules-Guesde, 87000 Limoges. 255 p., 74 F.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

M. Shultz tente de rassurer les congressistes américains irrités par les mesures militaires

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a assuré mercredi 3 août les dirigeants du Congrès que le gouvernement Reagan donnait la priorité aux efforts de règlement pacifique des problèmes de l'Amérique centrale. Mais l'opposition démocrate a néanmoins déposé un projet de loi interdisant au gouvernement d'envoyer des troupes de combat en Amérique centrale sans l'autorisation préalable du Congrès.

M. Shultz avait invité une vingtaine de dirigeants républicains et démocrates au département d'Etat pour tenter de réparer les pots cassés par les mesures d'intimidation militaires envers le Nicaragua annoncées il y a deux semaines sans consultation préalable des commissions compétentes du Congrès.

Le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur les contacts diplomatiques activement engagés par l'envoyé spécial américain, M. Richard Stone, qui vient de regagner Washington après avoir rencontré un représentant de la guérilla salvadorienne et les dirigeants sandinistes du Nicaragua.

En sortant du département d'Etat, M. Robert Byrd, chef de la minorité démocrate au Sénat, a déclaré que M. Shultz avait clairement indiqué que les Etats-Unis entendaient poursuivre l'examen des dernières propositions conciliantes de M. Fidel Castro sur le retrait de tous les conseillers militaires étrangers d'Amérique centrale. De nombreux dirigeants du Congrès, même dans le parti républicain, ont manifesté leur appréhension devant les risques d'engrenage de la démonstration de force décidée par le gouvernement sans qu'ils en aient été informés.

Deux sénateurs influents, MM. Edward Kennedy et Gary Hart, ont annoncé, mercredi, le dépôt d'un projet de loi interdisant l'envoi de troupes de combat en Amérique centrale sans l'autorisation préalable du Congrès. Le geste est symbolique puisque les démocrates sont minoritaires au Sénat et que le Congrès se met en vacances pour un mois à la fin de cette semaine. Mais il s'agit, pour l'opposition, de tirer parti des craintes d'un « nouveau Vietnam », entretenues dans l'opinion publique, par les mesures d'intimidation militaire prises par le gouvernement Reagan contre les régimes marxistes d'Amérique centrale.

● *Le Pentagone* a confirmé qu'un navire de guerre américain en manœuvres au large du Nicaragua a interrogé un cargo soviétique sur sa cargaison et sa destination (*le Monde* du 4 août).

D'autre part, le Pentagone a dressé le mercredi 3 août une liste de douze unités – cinq mille six cent soixante-quinze hommes au total – appartenant aux armées de terre, de l'air, aux « marines », et aux forces navales, qui prendront part aux manœuvres terrestres de six mois prévues au Honduras. L'échelon avancé de cette force doit arriver sur place à la mi-août. – *(A.F.P.)*

● *Quarante-six Indiens miskitos,* qui purgeaient au Nicaragua des peines de douze ans de prison pour participation à des activités « contre-révolutionnaires », ont été remis mercredi 3 août en liberté, a-t-on appris de source officielle à Managua. Les quarante-six personnes ont été libérées au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient les membres du comité évangélique pour le développement, ainsi que Mgr Morabo, archevêque de la région de la côte atlantique. D'autre part, cent vingt autres Indiens Miskitos pourraient être bientôt libérés. – *(A.F.P.)*

M. Cheysson déclare que la France ne renouvellera pas son aide militaire au Nicaragua

Bogota *(A.F.P.)*. – M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a annoncé mercredi 3 août, que la France qui a, jusqu'à présent, fourni pour 15 millions de dollars de matériel militaire au gouvernement sandiniste, ne renouvellerait pas cette aide.

Il a ajouté que le gouvernement français appuyait l'initiative de paix en Amérique centrale du groupe de Contadora, préconisant le retrait de tous les militaires étrangers de la région.

La solution aux problèmes d'Amérique centrale doit être recherchée sans ingérence étrangère, a dit le ministre au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'une visite officielle de deux jours en Colombie, troisième étape d'un voyage en Amérique latine.

M. Cheysson, qui doit quitter Bogota ce jeudi pour Cuba, avec une brève escale à Panama, a renouvelé ses critiques à l'encontre des manœuvres navales prévues par les Etats-Unis et le Honduras au large des côtes nicaraguayennes, et a réaffirmé qu'il ne voyait pas en quoi elles pourraient contribuer à un règlement pacifique dans la région.

● *M. François Mitterrand* se rendra en Colombie à une date non précisée, qui sera fixée ultérieurement par les deux gouvernements, a annoncé mercredi 3 août à Bogota M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, en visite officielle en Colombie.

Colombie

Le président Betancur a largement remanié son gouvernement

Bogota *(A.F.P.)*. – Le président Belisario Betancur a procédé mercredi 3 août au remaniement de son gouvernement en désignant huit nouveaux ministres sur les treize que comptait son précédent cabinet formé le 7 août 1982.

Comme le précédent, le nouveau gouvernement comprend six libéraux, six conservateurs et un membre des forces armées. Ce remaniement a été décidé après les démissions annoncées lundi, du ministre de l'intérieur, et mardi, de dix autres membres du gouvernement. En démissionnant collectivement mardi, les ministres entendaient laisser toute liberté au président pour réorganiser son cabinet.

Seuls les ministres de la défense, des finances, des relations extérieures, des communications et des mines et de l'énergie conservent le même portefeuille. L'ancien ministre de l'intérieur, M. Rodrigo Escobar Navia, occupe dorénavant le ministère de l'éducation, en remplacement de M. Jaime Arias Ramirez, qui devient ministre de la santé.

Voici la composition du nouveau cabinet :

– *Ministre de l'intérieur :* M. Alfonso Gomez Gomez (libéral).

– *Relations extérieures :* M. Rodrigo Lloreda Caicedo (conservateur).

– *Défense :* général Fernando Landazabal Reyes.

– *Justice :* M. Rodrigo Lara Bonilla (libéral).

– *Travail :* M. Guillermo Alberto Gonzalez Mosquera (libéral).

– *Agriculture :* M. Gustavo Castro Guerrero (libéral).

– *Education :* M. Rodrigo Escobar Navia (libéral).

– *Finances :* M. Edgar Gutierrez Castro (libéral).

– *Santé :* M. Jaime Arias Ramirez (conservateur).

– *Développement :* M. Rodrigo Marin Bernal (conservateur).

– *Travaux publics :* M. Hernan Beltz Peralta (conservateur).

– *Mines et énergie :* M. Carlos Martinez (conservateur).

– *Communications :* M. Bernardo Ramirez (conservateur).

Canada

Fuite d'eau radioactive dans une centrale nucléaire

Un incident, qualifié de *« sérieux »* par les autorités canadiennes, a affecté un des cinq réacteurs de 540 mégawatts de la centrale nucléaire de Pickering, installéE à l'est de la ville de Toronto. Selon les techniciens de la société Hydro-Ontario qui assure la gestion de la centrale, une soupape du circuit de refroidissement de l'un des réacteurs a lâché, entraînant, dans la journée du lundi 1er août, une fuite d'eau lourde de près de vingt mètres cubes. Cette eau, radioactive, destinée à refroidir le cœur du réacteur, s'échappait d'un tube de vapeur, par une brèche d'environ six centimètres carrés, à raison de neuf cents litres à la minute. Après plusieurs heures d'efforts, la fuite a été partiellement colmatée tandis, que le réacteur était arrêté pour contrôle.

Dans le passé, les centrales nucléaires de ce type – des réacteurs Candu fonctionnant à eau lourde et à l'uranium naturel, – dont les Canadiens se sont faits les champions, ont connu, comme toutes les centrales, des problèmes de mise au point. Mais, c'est semble-t-il la première fois qu'un réacteur de ce type connaît un incident de cette envergure. Bien qu'elle n'ait donné lieu à aucune contamination radioactive en dehors du bâtiment réacteur, cette fuite importante risque d'entraîner l'arrêt du réacteur pour une période d'au moins quatre à six semaines. Les experts, qui attendent les conclusions de l'enquête en cours pour évaluer la nature réelle des défauts à l'origine de la fuite, n'excluent pas cependant, dans la pire des hypothèses, un arrêt de deux ans. Si tel était le cas, nul doute que cette fermeture prolongée aurait des conséquences sur les tentatives de ventes de réacteurs à l'exportation que les Canadiens multiplient actuellement. A ce jour, plusieurs réacteurs de ce type ont été vendus à l'Inde, l'Argentine, la Corée du Sud et la Roumanie.

ASIE

Sri-Lanka

APRÈS LES ÉMEUTES ETHNIQUES QUI ONT FAIT 258 MORTS

Le pays sort lentement d'un sanglant cauchemar

De notre envoyé spécial

Colombo. – *« Meilleure qu'en temps normal. »* Ainsi le ministre d'Etat ceylanais chargé de l'information, M. Anandatissa de Alvis, a-t-il qualifié mercredi 3 août, devant la presse, la situation régnant à présent à Sri-Lanka. Le maintien du couvre-feu de 4 heures de l'après-midi à 4 heures du matin, même si cette mesure est chaque jour atténuée, renforce la sécurité et l'ordre dans la capitale, tout comme elle résout les problèmes posés en temps normal par une circulation à la limite de la saturation.

Peu à peu, Colombo réapprend, en effet, à vivre et à respirer, ainsi qu'en témoignait, mercredi, le spectacle coloré des fruits et légumes disposés sur les trottoirs, au pied même des échoppes tamoules éventrées et calcinées. Et, au bord de l'Océan, celui des cerfs-volants que les enfants font, ici, traditionnellement voler sur l'esplanade du Galle Face Green, promenade favorite des habitants de Colombo, aujourd'hui encore bien désert.

La ville, comme le pays, se réveille lentement d'un cauchemar (officiellement, le nombre des victimes s'élèverait à deux cent cinquante-huit) et, encore sous le choc, panse ses blessures. Un pays sinistré, où un haut fonctionnaire spécialement nommé veille au bon fonctionnement des services essentiels (mercredi, il qualifiait de *« satisfaisante »* la situation régnant sur tous les fronts, notamment sur le plan alimentaire) et recense les besoins requis avant d'accepter l'aide offerte par de nombreux pays. D'ores et déjà cependant, a été accepté un don américain de 30 000 tonnes de farine de blé. Un pays enfin dont le ministre des finances déclarait, sur les ondes nationales, que son économie avait enregistré, à la suite de ces événements, un recul qu'il estimait de trois à cinq ans.

Pays sinistré, mais surtout pays blessé, dont l'unité nationale n'a peut-être jamais été aussi menacée.

Là réside en effet le véritable problème de Sri-Lanka : dans sa capacité à restaurer, entre les deux principales communautés de l'île, une coexistence quotidienne gravement compromise par la volonté de la majorité cinghalaise de *« donner une leçon »* à la minorité tamoule.

La « leçon » semble avoir été entendue. Mais d'une certaine façon. On souhaitait sans doute voir les Tamouls résignés, dociles, conciliants et intégrés, c'est-à-dire à leur place : celle d'une minorité silencieuse. Or les voilà aujourd'hui « réfugiés » dans les vingt-sept camps (dont seize à Colombo, avec un tiers de la communauté tamoule de la capitale) mis en place dans le pays pour les accueillir et les protéger de leurs compatriotes.

Étrangers dans leur pays

Étrangers dans leur propre pays en quelque sorte et s'apprêtant, pour certains d'entre eux (30 % des quatre-vingt mille personnes recensées officiellement, mais selon d'autres sources bien davantage) à regagner la péninsule de Kaffna, à l'extrême nord du pays, une île dans l'île, considérée comme la citadelle des Tamouls. Deux mille cinq cents réfugiés auraient déjà quitté le port de Colombo à bord de bateaux réquisitionnés à cet effet par les autorités. Et ces dernières organiseraient à présent un pont aérien à destination de Batticaloa, sur la côte est, sans exclure, si nécessaire, l'organisation de convois terrestres sous protection militaire. Quant à ceux qui refuseraient de partir, un effort particulier serait consenti en leur faveur, dans le cadre du programme de réhabilitation annoncé par le gouvernement et directement placé sous l'autorité du président. Mais peut-il y avoir réelle « réhabilitation » sans sécurité assurée et, surtout, sans confiance retrouvée ?

Certes, le président Jayerwardene a réaffirmé, mercredi, lors du conseil des ministres, qu'il avait toujours été convaincu que seule une solution politique pouvait répondre aux griefs de la communauté tamoule. Certes, il a rappelé les initiatives prises à cet effet, qu'il s'agisse de la création, dans le cadre d'une décentralisation accrue, de conseils régionaux de développement, du règlement de la question très controversée des modalités d'admission dans les universités ou du statut de la langue tamoule.

Évoquant son projet avorté d'une conférence réunissant toutes les formations politiques, il a souligné qu'il aurait été prêt, à cette occasion, moyennant la renonciation à toute revendication séparatiste, à abolir la législation anti-terroriste actuellement en vigueur et à retirer l'armée du nord du pays, voire éventuellement à offrir une amnistie aux terroristes s'ils déposaient leurs armes. Malheureusement, devait-il constater, les parties invitées ont décidé de boycotter la conférence et la mort de treize soldats dans une embuscade, près de Jaffna, a provoqué une vague de violence qui a déferlé sur le pays.

Une page était tournée. Une chance perdue. Et c'est un président *« vraiment navré »* qui avouait, jeudi dernier à ses concitoyens, qu'il n'avait plus d'autre choix que *« de céder à la requête légitime des Cinghalais afin de mettre une fois pour toutes le séparatisme hors la loi »*.

D'où l'amendement constitutionnel examiné ce jeudi au Parlement et qui devrait imposer désormais à tout parlementaire et à tout candidat l'obligation de prêter serment de ne rien faire qui puisse nuire à l'unité nationale. Une disposition qui, quoi qu'on en dise, est directement dirigée contre les députés du Front uni de libération tamoule. Ces derniers auraient d'ailleurs d'ores et déjà annoncé leur intention de ne pas participer au débat.

Contraint de recourir à la manière forte, privé de tout interlocuteur tamoul modéré, le président Jayewardene, armé d'une sincérité apparemment réelle mais à présent bien dérisoire, apparaît aujourd'hui comme un homme contemplant avec regret et mélancolie son œuvre inachevée, son rêve brisé. Comment mieux exprimer la dégradation de la situation dans le pays et l'inquiétude d'un gouvernement qui, même s'il affirme que les forces de l'ordre ont la situation bien en main, craint à tout moment l'acte de vengeance ou la provocation qui remettrait le feu aux poudres.

PATRICK FRANCÈS.

AFRIQUE

LA GUERRE AU TCHAD

Les bombardements libyens sur Faya-Largeau auraient fait de nombreuses victimes civiles

Les dernières nouvelles de Faya-Largeau, mercredi 3 août dans la soirée, indiquaient que les forces gouvernementales, à la tête desquelles se trouvait toujours le président Hissène Habré, demeuraient clouées au sol par des bombardements libyens qui, selon des témoins, auraient fait de nombreuses victimes parmi la population civile. Ces raids n'avaient toutefois pas empêché l'acheminement de renforts vers la grande palmeraie située à 800 kilomètres au nord de N'Djaména. Dans la capitale tchadienne, on indiquait que les défenseurs tenaient toujours bien leurs positions, mais, qu'ils se trouvaient dans l'incapacité d'élargir leur périmètre de protection en raison des bombardements.

Les civils et militaires revenus de Faya-Largeau mercredi matin à bord du DC-4 de l'aviation tchadienne ont fait état de *« centaines de cadavres abandonnés par les troupes de Goukouni Oueddeï »* ainsi que d'un important matériel de guerre récupéré par leurs adversaires. Au même moment, on indiquait à Paris, de bonne source, que l'armement anti-aérien livré par la France à M. Hissène Habré serait bientôt opérationnel à Faya-Largeau.

De son côté, Washington faisait savoir que le petit groupe des instructeurs militaires chargés d'initier les tchadiens au maniement de missiles Redeye était arrivé à N'Djamena. Enfin, de source zaïroise, on indiquait que les Etas-Unis avaient demandé au président Mobutu, en visite officielle à Washington, d'envoyer mille soldats de plus à N'Djamena, où le contingent zaïrois compte déjà entre mille cinq cents et deux mille hommes.

Cette aide au président Hissène Habré est violemment dénoncée par la Libye et par Moscou. En outre, à la suite de l'incident aérien américano-libyen de lundi sur le golfe des Syrtes, Tripoli a lancé, mercredi, un avertissement à la flotte croisant en Méditerranée, lui enjoignant de se tenir à l'écart du golfe, considéré par la Libye comme eaux territoriales.

A l'ONU, le Conseil de sécurité a ajourné, mercredi soir, *sine die* ses débats sur la plainte du Tchad contre l'*« agression »* libyenne, après avoir entendu les représentants de N'Djamena, de Tripoli et de Kinshasa. Enfin, l'Organisation de l'unité africaine a jugé, mercredi, *« impératif »* que les combats cessent au Tchad pour préparer la voie à un *« dialogue constructif »*. – *(A.F.P., A.P., Reuter)*.

Tunisie

Les quatre-vingts ans du Combattant suprême

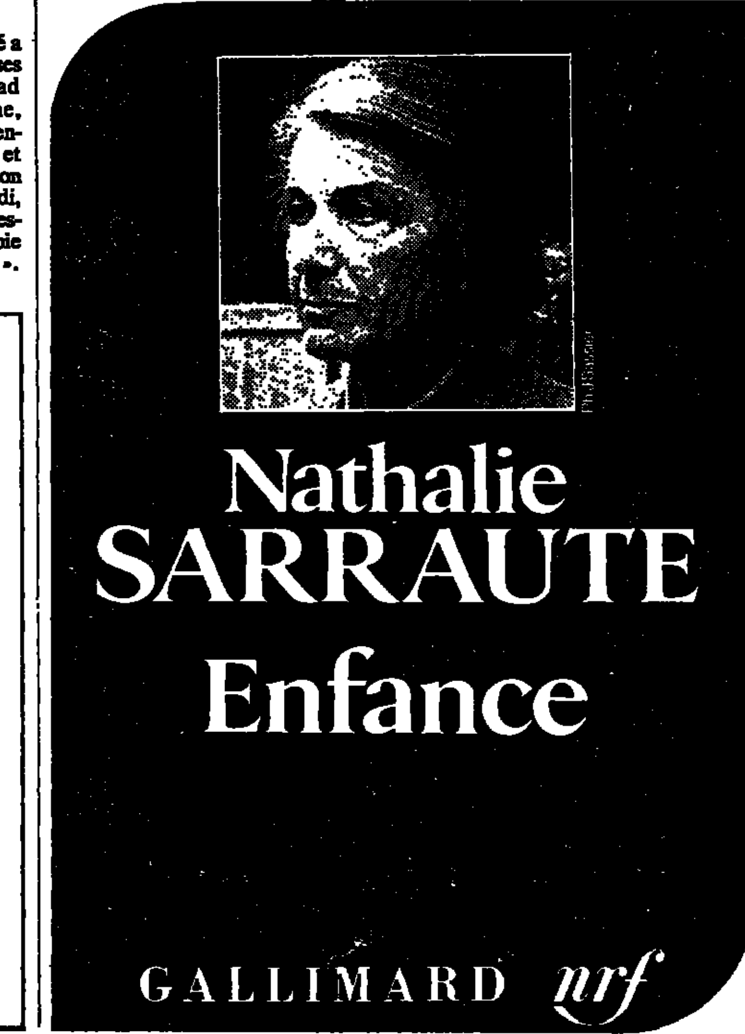
De notre correspondant

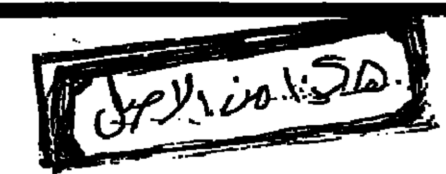
Tunis. – Diverses manifestations officielles et festivités populaires ont marqué mercredi 3 août, à Monastir, sa ville natale du Sahel, le quatre-vingtième anniversaire de M. Habib Bourguiba.

Malgré l'âge et les problèmes de santé qu'il a connus ces dernières années, le Combattant suprême n'en continue pas moins de peser de tout son poids sur la conduite des affaires, conférant quasi quotidiennement avec ses collaborateurs et tenant à recevoir personnellement chaque personnalité étrangère hôte de la Tunisie. Les images des séances de natation auxquelles il aime à se livrer, soit à la mer, soit dans sa piscine, et que diffuse fréquemment pendant l'été la télévision, témoignent de sa bonne condition physique.

Cette année, la célébration de l'anniversaire du chef de l'État a revêtu encore plus d'éclat, puisque c'est cette date que sa femme, Mme Wassila Bourguiba, a choisie pour mettre un terme à une absence de près de quatre mois. Selon les communiqués officiels, Mme Bourguiba séjournait à l'étranger pour raisons de santé. Depuis son départ au début du mois d'avril, elle s'était rendue successivement, pour des soins ou des cures de repos, en France, en Arabie Saoudite et en Allemagne fédérale. En rentrant à Tunis pour les cérémonies du 3 août, a écrit la presse nationale, elle a tenu à s'associer au traditionnel *« rendez-vous du peuple avec son chef »*.

M. D.





EUROPE

Pologne

POUR LE TROISIÈME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE GDANSK

La direction clandestine de Solidarité appelle à un boycottage des transports publics

Varsovie. – La direction clandestine nationale (T.K.K.) de Solidarité a appelé la population à manifester *pacifiquement le 31 août pour* le troisième anniversaire des accords de Gdansk et à organiser ce jour-là, de 14 heures à 16 heures, un boycottage général de tous les transports en commun à travers le pays. Dans une déclaration programme datée du 28 juillet (dont l'A.F.P. à Varsovie a pu obtenir mercredi 3 août un exemplaire), la T.K.K. déclare : *« Manifestons le 31 août notre fidélité aux idéaux d'août 1980 et donnons témoignage que Solidarité vit. La T.K.K. appelle toutes les organisations syndicales à organiser les cérémonies de la fête de Solidarité sur la base de leurs propres expériences et traditions. Ce jour-là, qu'un élément commun pour toute la Pologne soit le boycottage généralisé des transports en commun. (...) Que les rues nous appartiennent comme à l'époque où [en août 1980] les employés des transports en commun se sont mis en grève par solidarité avec les chantiers navals [de Gdansk]. »*

« Le peuple polonais poursuit sa lutte pour la réalisation des vingt et un points du programme des accords de Gdansk : syndicats indépendants, droit de grève, liberté des prisonniers politiques, conditions dignes de vie et de travail, liberté d'expression et respect de la légalité », ajoute la T.K.K. Qualifiant la levée de l'état de guerre de *« geste de propagande et de tentative de tromper la société polonaise et l'opinion internationale pour obtenir des facilités de crédit et la levée des sanctions économiques »*. Les nouvelles lois adoptées par la Diète les 21 et 28 juillet *« donnent au pouvoir un contrôle de tous les domaines de la vie sociale »*. Elles *« anéantissent tout droit à la liberté d'opinion et à une activité indépendante et équivalent à la mise sous tutelle de toute la société »*.

Ecartant implicitement toute idée de reddition de ses dirigeants, la T.K.K. *souligne qu'ils gardent pour* tâche de conduire la lutte pour les droits civiques et ceux des travailleurs. Pour mener à bien cette lutte, *« des militants dévoués dirigent des milliers d'organisations clandestines dans les entreprises, réalisant les tâches statutaires de Solidarité. Nous avons des centaines d'éditions indépendantes et aussi de nombreux centres d'éducation, de science et de culture »*.

Cette première réaction de la direction clandestine à la levée de l'état de guerre est signée par MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Wladyslaw Hardek (Cracovie), Bogdan Lis (Gdansk), Tadeusz Jedynak (région de Silésie), Eugeniusz Szumiejko (ancien membre de la Commission nationale), et par « Witold », pseudonyme d'un dirigeant de Wroclaw (sud-ouest de la Pologne).

● *A Montréal*, nous dit notre correspondant, quatre ressortissants polonais réfugiés au Canada ont mis un terme, mardi 2 août, à une grève de la faim de treize jours après avoir obtenu des autorités polonaises l'assurance que leurs épouses et leurs sept enfants obtiendraient rapidement les passeports et les visas nécessaires pour les rejoindre.

Grande-Bretagne

Fin de la grève de deux mois au « Financial Times »

De notre correspondant

Londres. – Après avoir été absent des kiosques pendant plus de deux mois, le grand quotidien économique britannique *Financial Times* devrait reparaître au début de la semaine prochaine. Un accord est enfin intervenu entre la direction du journal et les syndicats des techniciens en grève.

Aux termes de cet accord, les vingt-quatre techniciens de la salle des rotatives qui avaient déclenché la grève le 31 mai, ont obtenu une augmentation hebdomadaire de salaire de 13 livres (c'est-à-dire 5 de moins qu'ils n'en réclamaient). Leur revenu hebdomadaire sera ainsi porté à 317 livres (3 800 francs) pour trente-deux heures de travail.

Le conflit aura coûté 9,5 millions de livres à la compagnie qui contrôle le quotidien, soit l'équivalent des bénéfices tirés de l'exploitation du film *Gandhi* par une autre filiale du groupe, la compagnie cinématographique Goldcrest. Pour le quotidien de la City, le montant des pertes subies équivaudrait à l'ensemble de ses bénéfices pour l'année 1982.

La direction de ce quotidien, qui tire à 220 000 exemplaires (imprimés *simultanément* à *Londres et* à Francfort), évite ainsi que le conflit qui l'opposait à la National Graphical Association (N.G.A.), l'un des deux syndicats britanniques du Livre, ne se solde par la disparition pure et simple du titre. En effet, la centrale syndicale TUC menaçait d'exclure la N.G.A. de ses rangs. Dans ce cas, le conflit se serait probablement étendu à l'ensemble de la presse britannique avec les dures conséquences que cela implique pour les titres les plus fragiles financièrement.

(Intérim.)

La R.D.A. du double langage

(Suite de la première page.)

Quand, un jour d'octobre 1977, des jeunes gens cessent d'être les sages spectateurs des orchestres de rock qu'on fait jouer pour eux sur l'Alexanderplatz à Berlin, qu'ils se mettent à chanter *« Give peace a chance »*, à crier *« Liberté pour Biermann (1)*, et que bientôt les projectiles pleuvent sur les forces de l'ordre, ces dernières savent ce qu'elles doivent faire : charger, interpeller, appréhender. Quand Roland Jahn, qui s'est déjà fait remarquer à Iéna pour ses comportements excentriques, pousse l'incongruité, en septembre dernier, jusqu'à traverser la ville à vélo en brandissant une pancarte sur laquelle on peut lire *« Solidarité avec le peuple polonais ! »*, l'Etat sait ce qu'il doit faire : saisir le premier prétexte pour lui faire passer quelques mois en prison et, lorsqu'il récidive, l'expulser. Quand des jeunes gens arborent un badge pacifiste jugé subversif, on sait encore ce que l'on doit faire, mais c'est déjà plus difficile : les interroger, opérer quelques perquisitions et quelques expulsions des établissements scolaires, sur lesquelles on reviendra d'ailleurs grâce à l'entremise de l'Eglise.

Mais lorsqu'ils sont de plus en plus nombreux à réclamer un vrai statut d'objecteur de conscience, lorsqu'on s'aperçoit que plus le bourrage de crâne militariste est précoce, plus l'armée a de difficulté à imposer la discipline aux jeunes recrues, lorsqu'une partie des jeunes évolue dans un univers mental de type occidental, grâce aux médias de la République fédérale, lorsque tout simplement ces jeunes vont au temple et se retrouvent au sein d'une Eglise à laquelle on a reconnu droit de cité, lorsque, prenant l'Etat au mot, ils ne font que réclamer la paix et le désarmement, comme les jeunes Allemands de l'Ouest, alors que faire ?

Une dissidence

Si les ruines de Dresde évoquent encore avec tant de force le deuil et l'épouvante, c'est bien sûr parce qu'elles servent la propagande officielle : *elles illustrent les noirs desseins* de l'impérialisme, du grand capital producteur d'armes, et aussi du nazisme, toutes choses avec lesquelles la R.D.A. est censée être le seul des deux Etats allemands à avoir définitivement rompu. Mais le souvenir de la guerre, l'idée que les Allemands ont une responsabilité particulière dans la défense de la paix, sont aussi dans les têtes des plus jeunes, dans celles des plus réfractaires à l'idéologie marxiste, comme en témoigne ce qu'il faut bien appeler, toutes proportions gardées, le « mouvement » pacifiste dissident.

Une curiosité en vérité, car on aurait tendance à penser que quiconque prend le risque de la contestation dans un pays de l'Est le fait pour des objectifs plus tangibles que la défense de la paix et qu'il est d'emblée aquis à tout ce qui peut gêner ou affaiblir Moscou, comme les projets militaires de l'OTAN par exemple. C'est méconnaître les liens et la compréhension qui unissent pardessus le rideau de fer les intellectuels, les Eglises et les jeunes des deux Allemagnes.

Le mouvement prend ses origines lointaines en 1962, lorsque fut introduite en R.D.A. la conscription obligatoire et que les jeunes chrétiens qui refusaient de s'y soumettre furent emprisonnés. En 1964, on admet l'objection de conscience pour raisons religieuses, et l'Eglise se trouve de ce fait servir de porte-parole aux antimilitaristes, avec pour charge de défendre leurs dossiers. Elle n'aura de cesse, dès lors, de réclamer l'instauration d'un véritable service civil pour les objecteurs de conscience, contraints jusqu'à présent de porter l'uniforme et affectés dans le génie à des tâches paramilitaires. Un autre thème de revendication lui est donné en 1979 losque l'Etat introduit l'enseignement militaire obligatoire dans les écoles pour les jeunes de quinze et seize ans.

Mais cette dénonciation de la *« militarisation de la société »* prend un tour nouveau avec la naissance du mouvement pacifiste en République fédérale. Ce qu'il reste en R.D.A. d'intellectuels contestataires s'en mêle. En septembre 1981, le physicien Robert Havemann, mort depuis, adresse une « lettre ouverte à Leonid Brejnev, dans laquelle il lui demande de prendre une initiative en faveur de la dénucléarisation de l'Europe. Cette lettre, largement diffusée en R.F.A., y rencontre un profond écho, en particulier parmi les transfuges d'Allemagne de l'Est engagés dans le mouvement pour la paix, comme Rudolph Bahro.

En décembre 1981, une rencontre d'intellectuels des deux Allemagnes a lieu à Berlin-Est sur le thème de la paix. Des Allemands de l'Ouest, comme Gunther Grass, insistent sur le partage des responsabilités. Cette position est reprise en particulier par l'écrivain est-allemand Stefan Heym qui dénonce les SS-20 autant que les Pershing, et dont l'intervention est soigneusement gommée des comptes rendus de la rencontre faits par la presse est-allemande.

En janvier 1982, une pétition circule sous le nom d'« appel de Berlin », pendant de l'« appel de Krefeld » qui avait connu un an plus tôt, en République fédérale un succès considérable. Non seulement le texte reprend les critiques de l'Eglise contre la militarisation de la société, mais il demande le retrait des *« troupes d'occupation »* des deux Etats allemands, qualificatif sacrilège à l'égard des *« frères combattants de la paix »* que sont, dans le langage officiel, les soldats soviétiques stationnés en R.D.A. (cinq cent mille environ, selon les experts occidentaux). Le texte réclame également la *« libre expression des opinions »* et demande que *« toute manifestation publique et spontanée de la volonté de paix »* soit autorisée, c'est-à-dire qu'il se présente ouvertement comme une dissidence.

A l'origine de cet appel : Robert Havemann et le pasteur berlinois Rainer Eppelmann, bien connu depuis des années par les autorités pour avoir, parmi les premiers, rempli son église avec des *« messes blues »* parfois très contestataires.

Une nouvelle étape est franchie le 13 février 1982, jour anniversaire du bombardement de Dresde. En marge des cérémonies officielles, cinq mille jeunes gens participent à un *« forum pour la paix »* dans l'église de la Croix, puis à une marche silencieuse dans le centre de la ville. *Ils arborent la devise « Construire la paix sans armes »* et le badge symbolisant la transformation des épées en socs de charrue, selon la prescription du prophète. *« C'était la première fois*, dit un pasteur, *que des gens bravaient la peur et osaient afficher publiquement ce qui allait devenir l'emblème de la dissidence. »* Le badge fleurit sur les parkas et les blousons.

Quelques mois plus tard, le pouvoir fait discrètement savoir à l'évêque de Saxe que ce badge ne serait plus toléré. De nombreux jeunes gens sont interpellés. Lors du synode de septembre 1982, l'Eglise évangélique recule. Elle annonce sa décision *« de ne plus fabriquer ce symbole sous forme de badge, tout en sachant que ce renoncement sera difficile pour beaucoup de jeunes, compte tenu de l'enjeu que cela a représenté et des expériences faites »*. Le mouvement ne s'éteint pas pour autant, mais il est désormais strictement cantonné à l'intérieur des Eglises. Ou presque. Quelques irréductibles n'ont pas renoncé : le 24 décembre 1982, ils sont une centaine à manifester à Iéna. Quatorze d'entre eux, arrêtés, ne seront libérés qu'en mars 1983. Une vingtaine de pacifistes ont depuis été expulsés.

Le 25 février dernier, des milliers de jeunes gens assistaient à nouveau à des forums pour la paix dans les églises de Dresde, mais aucune manifestation de rue ne fut organisée, hormis celle, très officielle, des Jeunesses communistes qui avaient mobilisé le ban et l'arrière-ban. L'Eglise appelle à la prudence et met en garde contre la confrontation et le glissement vers *des « comportements irrationnels »*.

Une Eglise « dans le socialisme »

L'Eglise évangélique, organisée régionalement, n'a en fait pas *adopté sur cette question de position* homogène. Ici, une bannière tendue entre deux piliers de la nef représente le Christ crucifié, barré de cette inscription en capitales : *« Coupable d'incitation à la paix »*. *« Nous l'avions suspendue dehors*, raconte le pasteur, *mais les autorités ont pris cela en mauvaise part. Nous veillons quand même à ce que rien dans nos expositions n'apparaisse comme une provocation. »* Ailleurs, on va plus loin en exposant des textes et des photos qui sont une attaque violente de la phraséologie militariste du grand frère soviétique. Partout, en tout cas, les communautés évangéliques semblent déployer une activité très intense : expositions, concerts, groupes de réflexion et de discussion, sans parler des offices proprement dit. *« Beaucoup de jeunes viennent à nous*, dit un pasteur, pourtant pas des plus engagés, *même s'ils ne sont pas chrétiens. Simplement parce que l'église est le seul endroit où ils puissent s'exprimer librement ; ils n'en ont pas d'autre. »*

Si elle sait ce qu'elle peut gagner *à cette ouverture, l'Eglise, dans son* ensemble, sait aussi ce qu'elle aurait à perdre à laisser le mouvement déraper en une confrontation ouverte avec les autorités : il y va simplement de son statut. On se souvient du temps où les fils de pasteurs ne trouvaient pas de place à l'université, où toutes les pressions étaient bonnes pour détourner les jeunes des influences religieuses.

Les temps ont changé, notamment après la célèbre rencontre du 6 mars 1978 entre M. Honecker et l'évêque Schönherr qui marque le début d'une sorte de coexistence pacifique non dépourvue d'ambiguïté. En acceptant d'être *« Eglise dans le socialisme »*, l'Eglise échappait certes aux discriminations, mais elle s'exposait à devenir l'allié forcé du pouvoir chaque fois que les circonstances le rendraient nécessaire. *L'exploitation politique qui est faite* en ce moment du 500e anniversaire de la naissance de Luther – fêté à grand renfort de publicité, alors que le théologien n'avait guère jusque-là été en « odeur de sainteté » dans le parti communiste – témoigne de ces rapports ambigus.

Les tentatives de récupération

L'Etat, de son côté, est d'autant plus embarrassé qu'il a encouragé de manière ostentatoire le mouvement pour la paix en République fédérale. *« Comment pourrait-il y avoir de contestation pacifiste chez nous, puisque l'Etat tout entier est pacifiste ? »*, s'exclament les fidèles du régime. Il lui faut donc manier avec une relative souplesse le pacifisme dissident et tenter si possible de le récupérer. Le fait que l'on ait autorisé à deux reprises la tenue de colloques entre intellectuels des deux Allemagnes sur le thème de la paix participe de cette stratégie. Les conclusions de la seconde de ces manifestations, plus sévères à l'égard des projets militaires de l'OTAN qu'à l'égard des armements soviétiques et des violations des droits de l'homme à l'Est, montrent d'ailleurs que cette stratégie est payante.

Le mouvement pacifiste est-allemand, qui n'est ni centralisé ni même organisé, n'a évidemment rien à voir en ampleur avec son homologue de République fédérale, quelle que soit l'emphase donnée par la presse ouest-allemande à la plus infime de ses manifestations. Les liens entre les deux n'ont d'ailleurs pas toujours été idylliques. Si l'accord est parfait du côté des Eglises, les Verts ont en revanche mis un certain temps avant de nuancer des analyses assez clémentes pour Moscou et de prendre vraiment en compte les manifestants de Dresde ou de Iéna.

Mais ce mouvement en R.D.A. *participe – et c'est le vrai danger –* à un phénomène plus général qui est l'érosion de la crédibilité du régime, notamment dans les jeunes générations. Certes, la propagande paie encore : les jeunes Allemands de l'Est sont gavés de marxisme et de militarisme, entraînés en permanence à la compétition (les « spartakiades » et les « olympiades » jalonnent l'année scolaire non seulement dans les disciplines sportives, mais dans les autres également). Ils sont dressés à la « participation », maître mot de l'organisation des Jeunesses communistes, (F.D.J.) qui organise les groupes de travail et de formation politique volontaires. Quatre-vingt-quinze pour cents des jeunes adhèrent à la F.D.J., ce qui n'est pas obligatoire.

Mais il est de plus en plus patent qu'une partie importante de cette jeunesse ne choisit plus ce conformisme que par crainte des représailles. On n'arrache plus son adhésion en lui fabricant des T-shirts illustrés et en lui organisant des festivals de rock. L'Etat est-allemand n'est certes pas confronté pour l'instant à *une opposition organisée*. Mais le double langage dans lequel il est contraint de s'enfoncer, dans ce domaine comme dans d'autres, fait de moins en moins de dupes.

CLAIRE TRÉAN.

Prochain article :

L'AUTRE ALLEMAGNE PRÉCIEUSE ET DÉNIGRÉE

---

(1) Wolfgang Biermann, un chanteur contestataire, a été déchu de sa nationalité est-allemande en 1976, alors qu'il était en tournée en République fédérale ; il n'a donc jamais pu regagner la R.D.A.

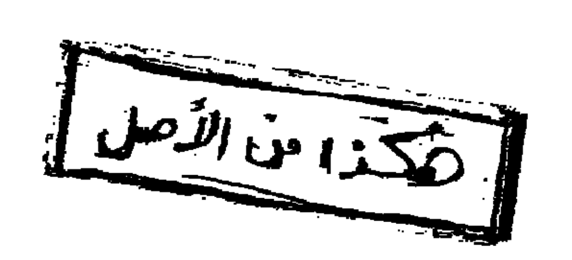
Italie

Les socialistes au gouvernement

(Suite de la première page.)

Plusieurs déclarations faites dans la journée de mercredi, tandis que *M. Craxi mettait la dernière main à* son gouvernement, sont révélatrices des contraintes et des limites de son entreprise. Dans le document par lequel le D.C. souscrit à l'accord de gouvernement, on insiste sur le fait que ce dernier devra clairement apparaître comme *« une alternative à la proposition communiste »*. Du côté socialiste, la réunion de la direction du P.S.I. donnant le feu vert à M. Craxi a été marquée par une attaque en règle de la gauche, minoritaire, qui a mis en garde le secrétaire général contre le risque d'une *« transformation d'un accord de gouvernement en une alliance de politique générale »*. M. Lombardi, vieux chef historique de la gauche du P.S.I., dur mais isolé, a déclaré : *« Aucun soutien populaire n'a porté un socialiste à la présidence du conseil. »*

PHILIPPE PONS.



PROCHE-ORIENT

Egypte

APRÈS LA LIBÉRATION DU FRÈRE DE SADATE

La lutte contre la corruption se poursuit dans la discrétion

Correspondance

Le Caire. – Esmat El Sadate, frère cadet du défunt raïs, et ses trois fils condamnés à un an de prison en octobre par le Tribunal de l'éthique, ont été libérés mardi 2 août (*le Monde* du 3 août). Toutefois, le tribunal a *confirmé la mise* sous séquestre de la fortune d'Esmat El Sadate et de ses fils pour une durée de cinq ans et a procédé à une nouvelle évaluation de leur fortune qui, de 124 millions de livres (1 livre = 8 F), n'est plus estimée maintenant qu'à 78 millions de livres.

« Je brandirai bien haut l'épée de la justice pour lutter contre la corruption », déclarait le président Moubarak lors de son discours d'investiture le 14 octobre 1981. Deux ans plus tard, le raïs semble être fidèle à la promesse faite aux députés de l'Assemblée du peuple, bien qu'aucune mesure spectaculaire n'ait été appliquée contre la corruption au cours des vingt-deux mois écoulés.

Le principe de la lutte contre la concussion administrative reste en honneur mais son application se fait *mezzo voce*. Le 19 juillet, le président Moubarak déclarait : *« Je ne cesse pas de demander aux organismes de l'Etat de lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Certains réclament l'application de mesures draconiennes mais je suis contre de tels procédés. Je laisse à la justice la mission de condamner ceux qui se livrent à des actes de corruption. »*

Des impôts aux archives

La campagne avait démarré de manière spectaculaire à la suite de l'arrestation d'Esmat El Sadate, frère de l'ancien raïs. De nombreux observateurs estimèrent à l'époque qu'il s'agissait là d'une manœuvre du président Moubarak contre les sadatistes et que *« les têtes commenceraient à rouler »*. Plusieurs ministres et hauts responsables furent en effet démis de leurs fonctions à la suite de la publication des attendus du procès. Mais il ne s'agissait toutefois pas de personnages éminents. Ces derniers gardèrent leur poste au gouvernement, dans les médias et dans le monde des affaires.

La lutte contre la corruption se livre discrètement dans les bureaux climatisés de l'administration et du secteur public où de nombreux hauts et moyens fonctionnaires se sont vu signifier leur renvoi ou leur mise à l'écart des postes-clés. Dans les services des impôts, les directeurs de service, connus pour recevoir des pots-de-vin, ont été transférés aux archives. Ce scénario s'est répété dans divers bureaux gouvernementaux tandis que plusieurs dirigeants de sociétés d'État ont été démis de leurs fonctions à la suite de « visites-surprises » du président Moubarak dans leur entreprise.

On estime au Caire qu'à l'instar de la politique générale du président Moubarak, qui ne favorise pas les « électrochocs », la lutte contre la concussion sera de longue haleine. Le gouvernement ne veut surtout pas *« effrayer les investisseurs et les hommes d'affaires travaillant en Egypte grâce à la politique d'Infitah »* (ouverture économique).

En effet, si l'homme de la rue a accueilli avec indifférence la libération d'Esmat El Sadate, les milieux d'affaires, eux, ont fait montre d'une certaine satisfaction. Selon eux, cette libération indique que le gouvernement ne s'en prendra pas systématiquement à eux comme le souhaitait la gauche égyptienne, et que *« la menace de nationalisations à la Nasser n'est pas pour demain »*.

En effet, des bruits selon lesquels le milliardaire Osman Ahmed Osman (parent par alliance du président Sadate) serait le prochain sur la liste noire ont été rapidement démentis par les faits. Le président Moubarak a rendu personnellement hommage, il y a deux semaines, à M. Osman pour son projet de bonnification de terres de Saleheya, à l'est du Nil, qui avait été violemment critiqué par l'opposition.

Un autre scandale impliquant un membre de la famille Sadate et que l'opposition avait soulevé tourna court *« pour insuffisance de preuves »*. L'organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien) avait accusé le fils du raïs assassiné, Gamal El Sadate, d'avoir réussi à obtenir son diplôme d'ingénieur en trichant et grâce à l'intervention de M. Soufi Abou Tabes, aujourd'hui président de l'Assemblée du peuple (Parlement), qui était à l'époque recteur de l'université du Caire.

Une autre affaire soulevée par l'opposition a tourné court. Le Parlement a rejeté les informations publiées par le *Wall Street Journal* selon lesquelles de hauts responsables égyptiens – le ministre de la défense le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala et le vice-président du conseil chargé des affaires étrangères le général Kamal Hassan Ali – seraient impliqués dans des malversations concernant le prix du transport des armes américaines vers l'Egypte.

● *Le Salvador entend transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem* avant sa fête nationale, le 15 septembre prochain, a-t-on appris jeudi de source diplomatique à Jérusalem. La décision a été annoncée la veille au ministre israélien des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, par deux ministres salvadoriens – des affaires présidentielles et de l'économie – actuellement en visite officielle en Israël. – *(A.F.P.)*

LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Une médiation turque serait souhaitée par Bagdad

Tandis que, tant selon Bagdad que Téhéran, des *« combats acharnés »* se poursuivent depuis plusieurs jours dans le secteur central du front, près de la ville-frontière de Mehran, à la suite d'une offensive iranienne, M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre irakien des affaires étrangères est arrivé inopinément, mercredi 3 août, à Ankara. Selon une source proche du ministère turc des affaires étrangères, citée par l'Agence France-Presse, M. Aziz est porteur, pour le chef de l'Etat turc, le général Evren, d'un message du président Saddam Hussein qui demanderait à la Turquie de proposer sa médiation dans la guerre du Golfe.

De notre correspondant

Ankara. – Les Turcs qui continuent à observer une stricte neutralité dans le conflit entre leurs deux voisins, suivent néanmoins avec une certaine appréhension les péripéties de la nouvelle offensive iranienne au nord de l'Irak. Tout d'abord, la Turquie, vigilante tout au long de ses frontières relativement proches des zones de combat, veut éviter les infiltrations de Kurdes sur son propre territoire. Mais les Turcs sont surtout intéressés par le bon fonctionnement de l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, long de 980 kilomètres, dont 640 en Turquie. Celui-ci pompe quelque 35 millions de tonnes de brut irakien par an. Or les dirigeants de Téhéran paraissent le menacer, du moins verbalement, à l'heure actuelle. En vertu d'un récent accord conclu entre la Turquie et l'Irak, les deux pays avaient décidé d'accroître la capacité de cet oléoduc de 35 millions de tonnes à 49 millions par an.

L'oléoduc de Kirkouk

C'est ainsi que M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères, a tenu à souligner, lundi 1er août, qu'il *« est clair que, aussi bien l'Iran que l'Irak, ne devront pas agir au détriment des intérêts de la Turquie et aussi de ceux des autres pays de la région »*. *« Nous attendons que les deux parties respectent ce principe »*, a-t-il ajouté. Cependant, de source autorisée, le gouvernement turc n'a pas encore cru nécessaire d'*« avertir »* officiellement le gouvernement de Téhéran quant aux conséquences d'une éventuelle attaque sur l'oléoduc, qui demeure en effet la principale artère, sinon la seule, pour les exportations de brut irakien, mais aussi une source d'approvisionnement (quelque cinq millions de tonnes achetées par Ankara chaque année) et de revenus de l'ordre de quelque deux cent cinquante millions de dollars pour la Turquie, reçus sous la forme de redevances.

Des sources proches de l'ambassade iranienne à Ankara, indiquent que le président de l'Assemblée iranienne, M. Rafsandjani, dans son discours de vendredi 29 juillet à l'université de Téhéran, avait *« seulement laissé entendre que l'oléoduc de Kirkouk pourrait être rendu moins sûr »*, c'est-à-dire éventuellement bombardé. Mais ces mêmes sources s'empressent de rassurer leurs interlocuteurs turcs, affirmant que cette *« menace »* n'est en fait destinée qu'à *« neutraliser »* celle brandie auparavant par le chef de l'État irakien, relative au terminal de l'île de Kharg. *« Alors, nous devions naturellement riposter »*, précisent-elles. De même, un diplomate iranien nous a déclaré que *« tout peut arriver dans une guerre, mais souvenez-vous : lorsque les avions irakiens bombardaient dans le passé l'île de Kharg, le monde entier se taisait : pourquoi alors tout se bruit maintenant autour de Kirkouk ? Pourquoi la Turquie, pays musulman ami, dont nous n'avons jamais lésé les intérêts – et nous ne le ferons pas – doit-elle s'en préoccuper ? Nous avons simplement indiqué que nous sommes capables de bombarder Kirkouk »*.

« Mais Téhéran doit bien réaliser l'importance que l'oléoduc turco-irakien représente pour Ankara », souligne de son côté un responsable turc, estimant que la position de la Turquie à ce propos *« est suffisamment claire pour être comprise par les deux gouvernements voisins »*.

ARTUN UNSAL.

Iran

LES DIX-SEPT BAHAIS DE TÉHÉRAN ET KARAJ N'ONT PAS ÉTÉ EXÉCUTÉS MAIS SEULEMENT ARRÊTÉS.

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre première édition du 4 août sur la foi d'un communiqué du Bureau bahaï de Paris, dont les informations sont en général fiables, les dix-sept bahaïs, dont quatre femmes, arrêtés récemment à Téhéran et à Karaj, n'ont pas été exécutés. Ils restent toutefois détenus, selon le Bureau de la communauté bahaïe de France.

A TUNIS

Le conseil central de l'O.L.P. tente de mettre un terme aux combats entre Palestiniens

De notre correspondant

Tunis. – Tandis que les combats se poursuivaient entre loyalistes et dissidents du Fath dans la plaine libanaise de la Bekaa, la première session ordinaire du conseil central de l'O.L.P. s'est ouverte comme prévu (*le Monde* du 4 août) dans la soirée du mercredi 3 août au siège de la direction palestinienne à l'hôtel Salwa, dans la banlieue sud de Tunis.

A l'exception des représentants du « F.P.L.P., commandement général » de M. Ahmed Jebril, d'obédience syrienne, l'ensemble des organisations populaires et des mouvements politiques qui composent l'O.L.P. était représenté à cette réunion présidée par M. Khaled El Fahoum, président du Conseil national palestinien (l'équivalent du Parlement).

Les autres composantes prosyriennes de l'O.L.P., en particulier la principale d'entre elles, la Saïka, ont ainsi opté pour la participation à cette session marquée par la présence, aux côtés de M. Yasser Arafat, de MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, secrétaires généraux du F.P.L.P. et du F.D.L.P.

S'adressant aux journalistes avant l'ouverture de la séance, M. Abdel-mohsen Abou Mayzer, porte-parole du comité exécutif de l'O.L.P. et l'un des six membres de la commission spéciale palestinienne de conciliation avec la Syrie, s'est félicité de la tenue de cette session, estimant que *« la participation unanime des représentants des mouvements palestiniens constitue le gage de la volonté de sauvegarder l'unité de l'O.L.P. et de ses institutions »*.

Interrogé sur les accusations portées samedi dans son message aux rois et chefs d'Etat arabes par M. Yasser Arafat contre les troupes syriennes, M. Abou Mayzer a affirmé que la commission spéciale de conciliation récusait les informations sur une *« quelconque intervention extérieure »* dans les affrontements entre factions palestiniennes dans la plaine de la Bekaa. Venant après le démenti de M. Khaled El Fahoum, cette déclaration est, semble-t-il, de nature à apaiser Damas, qui avait très vivement réagi aux accusations du président de l'O.L.P.

M. Abou Mayzer a, d'autre part, précisé que la question de la convocation du Conseil national palestinien n'était pas formellement inscrite à l'ordre du jour de la présente session, mais qu'il n'était pas exclu qu'elle puisse être évoquée au cours des débats. Le conseil central doit, en principe, clore ses travaux dans la soirée de ce jeudi 4 août ou, au plus tard, vendredi, par l'adoption d'une motion interne et d'un communiqué final.

D'ores et déjà, a déclaré dans la nuit le président Khaled El Fahoum, le conseil central recommande au comité exécutif de l'O.L.P. de former une commission appelée à superviser *« immédiatement et sur le terrain »* l'arrêt des hostilités inter-palestiniennes dans la plaine de la Bekaa. Cette commission, a-t-il ajouté, est habilitée *« à condamner devant le peuple palestinien, la nation arabe et le monde entier, toute partie ne respectant pas l'attitude du conseil central à l'égard des affrontements qu'il dénonce »*.

Le conseil central, a dit encore son président, *« appelle toutes les parties impliquées à arrêter les campagnes de presse en vue de l'assainissement de l'atmosphère et de la recherche des moyens permettant de résoudre les divergences par le biais du dialogue démocratique »*.

MICHEL DEURÉ.

DIPLOMATIE

L'assimilation du sionisme au racisme par certains pays compromet la conférence de Genève

De notre correspondante

Genève. – La deuxième conférence mondiale organisée par l'ONU sur le racisme et la discrimination raciale qui s'est ouverte le 1er août dans un climat d'inquiétude (*le Monde* du 2 août) poursuit ses travaux dans la morosité. Les représentants des pays d'Afrique plus soucieux que jamais de parvenir à une déclaration finale adoptée par tous et pouvant servir d'instrument efficace de lutte contre l'apartheid, avaient entamé à New-York, puis à Genève, des tractations avec les diplomates des pays arabes. Comme il s'agit impérativement pour eux d'éviter un échec, ils ont tout mis en œuvre pour que leurs collègues arabes s'abstiennent d'assimiler le sionisme au racisme, amalgame contre lequel la plupart des Occidentaux s'opposent avec vigueur et qui a déjà fait boycotter la conférence par les Etats-Unis et Israël.

Or la plupart des pays arabes, poussés par les Soviétiques, démontrent à l'évidence que pour eux l'essentiel est de faire condamner une fois de plus l'Etat juif. M. Nabil Ramlaoui, représentant palestinien, a estimé que, comme à Pretoria, *« Tel-Aviv se fonde sur la suprématie de la race, sur la ségrégation, les massacres et l'usage de la force pour obliger la population indigène à émigrer »*. Les délégués soviétiques et ceux de la Corée du Nord et de l'Allemagne de l'Est ont renchéri dans le même sens.

Or on se souvient que du fait d'une simple allusion à la résolution nº 30/79 assimilant le sionisme au racisme, la France et nombre d'autres pays occidentaux, en 1978, lors de la première conférence sur le racisme, ont refusé de signer l'acte final. Comme on prête aujourd'hui à ces Etats les mêmes intentions, l'attitude des pays communistes et des pays arabes peut être considérée comme de la pure provocation.

Prenant la parole au nom de la France, l'ambassadeur Louis Dauge a souligné le 3 août qu'*« accuser un Etat de racisme et, au-delà, qu'on le veuille ou non et quoi que l'on prétende tout un peuple, est un acte d'une particulière gravité. Une erreur en la matière est inadmissible. Ma délégation estime qu'il n'existe aujourd'hui qu'une situation qui soit de manière flagrante une situation de racisme systématique et en l'occurrence institutionalisé ; c'est l'apartheid »*. Cela n'empêche pas que *« les événements dont la presse se fait l'écho ces jours-ci confirment bien qu'aucun pays n'est à l'abri du racisme »*.

Le ministre des affaires étrangères cinghalais n'a pas bronché, pas plus que le délégué de l'Iran ou que celui du Cambodge *« démocratique »* qui se trouve être M. Khieu Samphan, ancien chef de l'Etat cambodgien à l'époque du génocide khmer-rouge...

ISABELLE VICHNIAC.

Le dossier des juifs arabes

Genève. – *M. Samper (Colombie), président de la conférence sur le racisme, a été saisi, entre autres plaintes, d'un document de l'Organisation mondiale des juifs originaires des pays arabes (WOJAC)* qui affirme que l'exode forcé de plus d'un million de juifs des pays arabes depuis 1947 représente l'une des plus grandes vagues de réfugiés de ces régions au vingtième siècle ; rappelle au monde que cet exode des pays arabes a souvent été accompagné d'intimidations, de discrimination raciale dans les domaines scolaire, professionnel et social, d'oppression, de souffrances physiques et morales, d'emprisonnements ainsi que d'exécutions sommaires. Elle exhorte la présente conférence des Nations unies à examiner cette question, et notamment le cas de la communauté juive de Syrie maintenue en condition d'otage, et demande la restitution de synagogues, cimetières, bibliothèques et objets de culte ainsi que le droit des juifs des pays arabes à des indemnisations pour les confiscations de leurs biens privés et communautaires et pour les préjudices moraux causés par des persécutions et des expulsions, selon la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● UNE QUARANTAINE DE PERSONNES ont entamé mercredi 3 août une grève de la faim dans la cathédrale de Valparaiso pour protester contre la *« répression violente et démesurée »* des autorités lors des journées nationales de protestation des derniers mois. Par ailleurs, des membres des familles de détenus disparus ainsi que plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, dont le Comité des droits de la jeunesse et l'association Justice et paix, ont signé une déclaration indiquant que, à la suite de cette grève de la faim, *« le gouvernement ne pourra pas prétendre que le peuple conserve une attitude passive et docile face à la catastrophe économique, sociale, politique et morale »* dans le pays. – *(A.F.P.)*.

● L'ORGANISATION D'OPPOSITION CHILIENNE PRODEN (projet de développement national) a demandé publiquement mercredi 3 août la démission du général Pinochet, tout en appelant la population à participer à la quatrième journée de protestation nationale, qui doit se tenir le 11 août. *« Nous demandons au président qu'il renonce à sa charge, car il existe une alternative démocratique »*, a déclaré lors d'une conférence de presse à Santiago le secrétaire général du Proden, le social-démocrate, Diego Portales. C'est la première fois que le Proden, qui regroupe des personnalités politiques de la droite libérale à la gauche marxiste, demande ouvertement la démission du président chilien. –

Espagne

● LES COMMANDOS AUTONOMES ANTICAPITALISTES (C.A.A., extrême gauche) ont revendiqué la responsabilité de l'attentat qui a coûté la vie, dimanche, à deux gardes civils près de Saint-Sébastien. Les C.A.A. ont de nouveau exigé que les forces de sécurité de l'Etat quittent le Pays basque. – *(A.F.P.)*

● QUATRE CAPITAINES DE LA GARDE CIVILE, condamnés à trois ans de prison pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981, ont été mis mercredi 3 août en liberté conditionnelle. Sur les trente-trois personnes (trente-deux militaires et un civil) jugées en 1982 et 1983 pour le putsch, seules douze restent encore emprisonnées, leurs peines allant de cinq ans (pour deux d'entre elles) à trente ans de réclusion (pour les trois principaux protagonistes).

Ghana

● CONDAMNATIONS. – M. Andrew Kwame Pianim, ancien directeur du Conseil pour la commercialisation du cacao, a été condamné mardi à dix-huit ans de détention pour complot contre le gouvernement. Trois soldats, également poursuivis dans le cadre du complot de novembre 1982, le quatrième depuis la prise de pouvoir du président Rwalings en décembre 1981, ont été acquittés tandis que quatorze autres personnes, dont plusieurs officiers, ont été condamnés par contumace à diverses peines de prison.

Mozambique

● LIBÉRATIONS. – Cinq hommes d'affaires – trois Français et deux Sud-Africains – arrêtés au Mozambique le 27 juin quand leur avion a fait un atterrissage non autorisé dans le nord du pays (*le Monde* du 13 juillet) sont arrivés mardi 2 août à Durban (Afrique du Sud) par vol spécial. Un sixième homme, le pilote britannique, est toujours détenu au Mozambique où il a été condamné la semaine dernière à six mois de prison ou à une amende de 5 600 dollars pour *« fausses déclarations »*. L'avion, qui venait des Comores et se rendait en Afrique du Sud, s'était posé sur l'aéroport de Nampula. – *(Reuter)*

Ouganda

● ATTAQUE D'UN AUTOCAR. – Quatorze personnes ont été tuées, et dix-huit autres blessées mardi 2 août, lors de l'attaque, par des hommes armés, d'un autobus dans le district de Luwero (nord de Kampala), a déclaré, mercredi 3 août au Parlement, le premier ministre ougandais. M. Alimadi a ajouté que cette attaque avait été perpétrée par des *« bandits »*, terme en usage dans les milieux officiels pour qualifier les opposants au gouvernement opérant dans les alentours de Kampala. Selon le quotidien catholique *Munno* de Kampala, le bilan des victimes s'élèverait à trente-cinq morts et à une vingtaine de blessés. – *(A.F.P.)*

Pérou

● UNE VINGTAINE DE GUÉRILLEROS DU SENTIER LUMINEUX et au moins trois membres des forces armées ont été tués, mercredi 3 août, lors d'un affrontement au sud-est de Lima. Une patrouille de vingt-cinq soldats a été attaquée par une centaine de guérilleros dans une région montagneuse du département d'Ayacucho.

Philippines

● REPORT DU RETOUR DE M. AQUINO. – Résident aux États-Unis, où il avait obtenu l'autorisation de se rendre voilà trois ans pour y subir une opération chirurgicale, M. Aquino, l'une des principales figures de l'opposition, a annoncé, mercredi 3 août à Newton (Massachusetts), qu'il avait ajourné d'un mois son retour aux Philippines, initialement prévu pour le 7 août, après avoir reçu un message du ministre philippin de la défense lui indiquant qu'une menace pesait sur sa vie. M. Aquino est toujours, aux Philippines, sous le coup de mandats d'arrêt pour « subversion » et « conspiration ». – *(Reuter.)*

Vietnam

● LE SÉJOUR DE M. LE DUAN EN U.R.S.S. – Le secrétaire général du P.C. vietnamien a quitté l'U.R.S.S., mercredi 3 août, pour Hanoï à l'issue de trois semaines de repos. Arrivé le 11 juillet à Moscou, M. Le Duan avait rencontré son homologue soviétique, M. Andropov, le 29 juillet.

Les tentatives d'organisation du centre gauche se multiplient

L'idée d'une organisation du centre gauche, avancée dès le début du septennat de M. François Mitterrand, a été récemment relancée dans nos colonnes par M. Michel Crépeau. L'ancien candidat radical de gauche à l'élection présidentielle nous avait notamment déclaré : *« L'intérêt du pays exige que le centre gauche retrouve aussi vite que possible une réelle expression politique. »*

Organiser le centre gauche, cela veut dire, essentiellement, réunifier la famille radicale. Vite, cela peut vouloir dire à l'occasion des prochaines élections européennes, prévues le 17 juin 1984. Dans cette perspective, la lettre-réponse de Gabriel Peronnet, président d'honneur du parti radical, que nous publions ci-dessous, peut être considérée par M. Crépeau comme un élément positif.

La démarche de M. Olivier Stirn l'est également. Le député U.D.F. du Calvados, candidat à la présidence du parti radical, souhaite parvenir à la constitution d'un groupe radical homogène après les élections législatives de 1986. *« Entre le rejet de l'actuelle majorité socialiste-communiste et la volonté de ne pas retrouver l'ancienne majorité U.D.F.-R.P.R., le radicalisme a désormais toutes ses chances à condition d'être solidaire et réunifié »*, nous a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing.

Ces travaux d'approche se heurtent, pour l'heure, à la stratégie de l'actuel président du parti radical, M. Didier Bariani, qui souhaite ancrer sa formation au sein de l'actuelle opposition.

« Vous ne serez pas seul »
répond M. Peronnet à M. Crépeau

En réponse à l'interview de M. Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, ancien président du M.R.G., que nous avons publiée dans nos éditions du 19 juillet, M. Gabriel Peronnet, ancien ministre, président d'honneur du parti radical, nous a adressé le texte suivant :

Le jeu institutionnel de la V[e] République, avec le retour au scrutin d'arrondissement pour les élections générales, puis le programme commun de gouvernement de la gauche avec le parti communiste, ont cassé en deux notre parti. Pour survivre, les radicaux ont été contraints à recourir à des alliances, les uns sur leur gauche, les autres sur leur droite. De plus en plus marginalisés au sein de leur formation respective, ils ont perdu peu à peu non seulement leur représentation parlementaire autonome, mais encore jusqu'à leur propre personnalité.

Peu de choses pourtant les séparent. Vous comme moi avons été, dès notre jeunesse, à la même école politique, nourris de la même pensée. Il en reste toujours quelque chose. Ceux qui ont connu notre *alma mater*, même lorsqu'ils nous ont quittés, en témoignent encore aujourd'hui. *« Allez donc chez les radicaux*, disait le général de Gaulle à Jacques Chaban-Delmas au lendemain de la libération, *eux au moins, ils ont le sens de l'État. »* Plus que jamais, dans les circonstances actuelles, il vous appartient, il nous appartient, de le prouver.

Lorsque je vous entends dire au *Monde* : *« L'intérêt du pays exige que le centre gauche retrouve aussi vite que possible une réelle expression politique »* ou bien encore : *« Où trouver ce centre gauche jusqu'alors introuvable si ce n'est sous une forme ou sous une autre autour du radicalisme ? »*, j'applaudis des deux mains, convaincu d'exprimer publiquement le sentiment profond des radicaux de tous bords qui, tels les frères séparés d'une même famille, conservent encore, au fond de leur cœur, l'espoir des retrouvailles. Le langage que vous tenez, nous sommes nombreux à le tenir. Il est compris de tous les radicaux.

Vous venez d'entrebâiller la porte – jusque-là hermétiquement close – qui les sépare. Votre geste est courageux. Il est lucide. Il correspond aux aspirations d'un bon nombre de nos concitoyens. Il est enfin conforme à l'intérêt du pays, pour reprendre vos propres termes.

La France, en effet, ne peut plus continuer à vivre dans ce climat d'intolérance, de manichéisme, de violence verbale, qu'elle connaît chaque jour davantage. Cet état de choses est intolérable. Il est dangereux pour la démocratie. C'est à nous, radicaux, héritiers d'une longue tradition d'humanisme, de tolérance, de respect d'autrui, bref ce qui fait l'essentiel de la tradition républicaine, qu'il appartient de donner l'exemple en nous interposant entre deux blocs de plus en plus hostiles, en tentant de jouer le rôle – même s'il est réduit – qu'a toujours joué notre parti, au cours de son histoire, pour le plus grand bien de la République, celui d'assurer l'équilibre politique du pays.

Pour ouvrir une porte, il faut une clef. Et cette clef, c'est, en la circonstance, le scrutin proportionnel. En tout cas, je n'en connais pas d'autre.

Vous êtes persuadé, dites-vous, *« de la nécessité qu'il y a de prendre des initiatives sérieuses dès la rentrée »*. Nous aussi. Alors je vous dis, en souhaitant de tout cœur que vous réussissiez : Prenez-les. Il en est plus que temps. Vous serez suivi, plus que vous ne le pensez, et pas seulement par les radicaux.

Les moyens, la volonté, ne suffisent pas. Il faut aussi l'occasion. Le mouvement se prouve en marchant. Les élections européennes, au scrutin proportionnel national, ou, ce qui serait plus normal, au scrutin proportionnel régional, fournissent cette occasion. Une occasion unique, à ne pas manquer. Une occasion tout à la fois la première et sans doute la dernière de s'affranchir de nos tutelles respectives et de faire naître un nouveau radicalisme, sans lequel le centre gauche est condamné à demeurer ce qu'il est actuellement : une Arlésienne dont tout le monde parle mais qu'on ne voit jamais.

Dans le tintamarre que les élections européennes vont sans aucun doute provoquer, qu'elles provoquent déjà, au risque de devenir « volcaniques », les radicaux auront-ils la sagesse de faire entendre la voix de la raison, celle de la mesure ? Auront-ils la force de ramener le débat démocratique à ses vraies dimensions, celles de l'Europe, de cette Europe pour laquelle nous avons ensemble combattu, à laquelle, malgré des déceptions, nous continuons, vous et moi, à croire depuis que l'un d'entre nous a signé pour la France le traité de Rome ? L'Europe est bien le terrain où rien, absolument rien, ne nous sépare. Saurons-nous, ensemble, fidèles à notre tradition européenne, donner une fois encore un exemple ?

« Si les radicaux de gauche, dites-vous, *peuvent contribuer à faire comprendre cela, ils tenteront bien sûr de l'exprimer au moment des élections européennes. Seuls ou avec d'autres. »*

Si telle est votre volonté politique et celle de vos amis, si vous avez le courage – et vous n'en manquez pas – de l'exprimer librement, alors vous ne serez pas seuls.

● *M. Robert Fabre* est venu exposer, mercredi 3 août, à M. François Mitterrand comment il tente, dans son rôle de médiateur, de contribuer à l'instauration d'un débat démocratique entre les Français. Ayant pris rendez-vous avec le chef de l'Etat lors de la remise de son rapport annuel, le 11 avril dernier, M. Fabre a déclaré à sa sortie de l'Elysée : *« En tant que médiateur, un de mes objectifs est de rapprocher les citoyens de l'Etat, et, dans une certaine mesure, de réconcilier les Français entre eux. »*

Pour M. Stirn (U.D.F.) le parti radical ne doit plus être « le croupion de telle ou telle formation »

M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, est candidat à la présidence du parti radical, dont le congrès doit avoir lieu en novembre prochain. Dans cette perspective, M. Stirn a adressé, jeudi 4 août, une lettre à tous les responsables du parti valoisien, qui fait suite à un premier texte qu'il leur avait communiqué (*le Monde* du 2 juillet), et dans lequel il expliquait que, si le parti radical *« ne doit pas soutenir l'actuelle majorité, il ne doit pas pour autant se satisfaire d'un éventuel retour à l'ancienne majorité »*.

Dans son second texte, M. Stirn écrit notamment : *« La prochaine élection politique décisive sera celle de 1986. Tout radical, d'où qu'il vienne et où qu'il soit aujourd'hui doit s'engager à tout mettre en œuvre pour qu'un groupe radical, c'est-à-dire au moins trente députés, siège à l'Assemblée. Je fais mienne cette ambition. Un tel objectif suppose qu'un mode de scrutin proportionnel soit instauré. C'est la condition essentielle pour que cesse la coupure de la France en deux, dont le pays souffre et ne veut plus. Ainsi seront assurées les bases chaleureuses et fraternelles du renouveau radical. »*

Il précise notamment qu'en matière européenne le radicalisme *« doit s'orienter vers une structure fédérale »*. Enfin, M. Stirn propose de faire de son parti *« une maison de verre »* et souhaite que, *« sans être à la remorque de quiconque, ni le croupion de telle ou telle formation »*, il existe par lui-même.

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Il n'y a pas lieu de mobiliser

(Suite de la première page.)

Il est vrai qu'on ne veut pas se laisser déborder par le parti communiste. Il eût pourtant mieux valu ne pas recourir à un vocabulaire qui empêche de parler franchement du puissant partenaire-adversaire. La Gauche avec une majuscule face à une droite considérée comme une unité : quelle hypocrisie et quel tour de passe-passe faisant fi de la plus élémentaire rigueur intellectuelle ! Je devrais mettre sur le même plan Raymond Barre et Louis Pauwels et me sentir, dans mon inspiration intellectuelle et morale, plus proche de Pierre Juquin que de Raymond Aron ! Mon idée de la gauche est liée à la liberté de l'esprit et à la laïcité : il faut refuser tout pouvoir proclamateur de vérité ; il faut dénoncer toute pensée serve, c'est-à-dire dont les conclusions changent au gré des mots d'ordre reçus. Cette liberté de l'esprit a été conquise depuis le seizième siècle contre les Églises. L'Église dont il faut craindre et prévenir les empiétements aujourd'hui, ce n'est pas l'école privée qui l'incarne, c'est un parti communiste qui n'arrive pas, qui, du moins au niveau de sa direction, ne cherche même pas à se dégager du langage dogmatique, de l'idée d'une vérité justifiant l'intolérance, ni à s'interroger sérieusement sur son passé.

Une histoire mythique et mystifiante

Reconnaissons que le gouvernement et le parti majoritaire en sont eux aussi à invoquer sans cesse une histoire mythique et mystifiante. A travers les siècles passés, à travers les décennies du nôtre, le magnifique combat de la bonne gauche contre la mauvaise droite ! Les nationalisations, le Plan, la Sécurité sociale : en 1945, la gauche seule et de Gaulle absent ? Ou de Gaulle incarnation de la gauche ? Et, avec Robert Lacoste à Alger, sans parler des gouvernants de Paris, était-ce la droite qui couvrait la torture ?

La rhétorique si agaçante de l'histoire magnifiée porte aussi sur le passé le plus récent. Tout était mauvais avant mai 1981. Rien ne se faisait, notamment en matière culturelle. Allons donc ! Le ministre d'aujourd'hui était-il installé en exclu sur la colline de Chaillot ? Oui, il y avait beaucoup de négatif. Hélas ! une bonne partie de ce négatif permane sous nos yeux. L'éloge de la culture continue à aller de pair avec le mépris pour les bibliothèques, instruments pas assez spectaculaires pour accroître la gloire du pouvoir. Le goût du gadget, du coup d'éclat, règne plus que jamais. Plutôt faire du neuf coûteux, mais très visible, que de soutenir les réalisations modestes nées du dévouement et de la compréhension des besoins !

Malheureusement, ce n'est pas la seule continuité qui choque, qui déçoive, qui réduise au silence par le découragement. Il y a sans doute moins de coquins, mais il y a au moins autant de copains. Il y a toujours le mépris de ceux qui savent bien parler sans connaître la réalité pour ceux qui connaissent la réalité sans avoir appris à s'exprimer. Au sommet de l'État, il y a toujours la conception monarchique de la présidence : Ah ! ces forces de police mobilisées pour interpeller les siffleurs du 14 juillet, coupables du crime de lèse-majesté ! Ces contrôles d'identité ridicules étaient-ils prévus dans la loi Badinter ?

Le recours à l'incantation

Mais ce n'est pas cela qui peut décourager le plus. Le pis, c'est le recours à l'incantation là où il faudrait que la chaleur de l'inspiration s'allie à l'analyse la plus froide. Quand Max Gallo écrit que nous nous trouvons face à des *« situations neuves »* et qu'*« il faut inventer »*, il donne aussi dans l'incantation. D'abord, si elles sont si neuves, le premier appel à lancer n'est pas à l'invention, mais à l'abandon du langage figé, né de situations révolues. Et surtout, elles ne sont pas si neuves. Ce qui est neuf, ce qui devrait être neuf, c'est le regard que la gauche gouvernante pose sur elles. Précisément pour que la politique pratiquée puisse exprimer les aspirations dont elle se réclame. Des aspirations qu'il faut cependant regarder de près : la justice pour les autres, oui ; le « toujours plus », non. La possibilité d'infléchir l'évolution de la société par la décision politique et par la loi : oui encore. Le refus de respecter la minorité, les formules du type « Vous avez juridiquement tort puisque vous êtes politiquement minoritaires », mille fois non !

Il n'y a pas lieu de « mobiliser » les intellectuels. Surtout pas de façon négative, c'est-à-dire en les appelant au combat contre la méchante droite. Quelle chance pour la gauche au pouvoir que la droite vociférante fasse entendre de telles clameurs ! Quelle chance que *le Figaro* et *le Quotidien* aient recours aux mêmes procédés que *l'Humanité* ! Cela permet de ne pas percevoir – ou de faire semblant de ne pas percevoir – les déceptions et les inquiétudes de toute une partie de la population, organes de presse compris, pleine de sympathie au départ pour le nouveau pouvoir, prête à accepter la rigueur des mesures si elle [était] fondée sur la rigueur intellectuelle.

Celle-ci n'est assurément pas l'apanage des intellectuels, mais il est normal que nombre d'intellectuels y soient particulièrement sensibles. Max Gallo les appelle à s'impliquer dans la réflexion *« en toute indépendance, en toute vérité »*. Le silence de certains d'entre eux ne vient-il pas de ce qu'ils n'ont jamais cessé de le faire, mais qu'ils ont acquis la conviction qu'on ne leur demandait pas d'aborder la politique pratiquée ou à pratiquer en [toute] indépendance et en [toute] vérité et l'impression que seules étaient demandées les étiquettes conformes et les pensées appelées fidèles parce que respectueuses d'une doctrine, d'un parti ou d'un homme ?

Si cette impression pouvait être effacée, si les puissants du jour communiquaient la certitude qu'ils attachent de l'importance au contenu des idées plutôt qu'à la couleur attribuée à celui qui les exprime, qu'ils veulent agir à partir de l'analyse plutôt que de la doctrine, qu'ils ne voient pas en toute critique un acte d'hostilité systématique, ils rencontreraient sans doute plus d'écho et auraient moins à se plaindre du silence.

ALFRED GROSSER.

★ Sur ce thème « Le Silence des intellectuels de gauche » (*le Monde* a publié dans ses éditions du 26 juillet, un point de vue de M. Max Gallo ; du 27 et du 28 juillet, une enquête de Philippe Boggio ; du 29 juillet, un point de vue de M. Marc Riglet ; du 2 août des points de vue de MM. Jean-Pierre Bonnel, Jean Chesneaux et Guy Sorman ; du 4 août un article de Jacques Cellard.

OUI SANS COMMENTAIRE

C'est vrai que les « intellectuels de gauche » semblent, pour l'heure, un peu trop muets.

Je ne compte guère, certes, mais je suis AVEC François Mitterrand ; peut-être mal ravi, mais indéfectible. Assez pareil à « Janké » (1), mon camarade de promotion, rue d'Ulm (il y a de ça très, très longtemps), disant oui, mais peu capable de « commentaires ».

J'avais simplement envie de vous le signaler.

HENRI GUILLEMIN.

(1) Le philosophe Wladimir Jankélévitch (N.D.L.R.).

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Voici le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres réuni le mercredi 3 août 1983 au palais de l'Elysée.

● **LA PERSONNALISATION ET L'APPLICATION DES PEINES ET LA RÉVISION DES CONDAMNATIONS PÉNALES**

Le garde des sceaux a présenté au conseil des ministre un projet de loi relatif à la personnalisation et à l'application des peines, ainsi qu'à la révision des condamnations pénales.

Ce projet s'inscrit dans l'effort législatif accompli depuis deux ans pour développer et affermir dans notre système pénal un état de droit fondé sur trois principes : l'affirmation des libertés individuelles, notamment par la disparition des juridictions et des textes d'exception, le renforcement des droits et des garanties des victimes et l'extension des pouvoirs du juge, favorisant l'individualisation de la peine et la réinsertion sociale du condamné. C'est ce troisième volet que le projet de loi met en œuvre.

Le projet prévoit trois types de mesures.

1) Confier à un tribunal les décisions concernant l'exécution des peines.

A côté du juge de l'application des peines, qui restera compétent pour les sanctions les moins importantes, sera créé un tribunal de l'application des peines composé de trois magistrats, dont un juge de l'application des peines. Ces instances prendront toutes les décisions postérieures au prononcé de la condamnation à une peine privative de liberté. La décision rendue par le tribunal pourra être portée en appel par le ministère public ou par le condamné ; c'est alors la chambre d'appel de l'application des peines, comportant un président de chambre et deux conseillers, qui statuera selon les mêmes modalités.

Les pouvoirs actuels du garde des sceaux en matière de libération conditionnelle seront transférés au juge.

2) Instituer un système plus fiable, qui évite d'une part l'érosion et la fragmentation excessive des peines et d'autre part leur rigidité absolue dans certains cas.

Le projet prévoit de ramener de trois à deux le nombre des réductions de peine de trois mois par an actuellement possible.

En ce qui concerne les condamnés à perpétuité, le projet maintient à dix-huit ans le délai fixé pour demander une libération conditionnelle et porte, pour prévenir la récidive, de dix-huit à vingt-cinq ans ce même délai pour tout condamné qui, libéré, commettrait un nouveau crime passible de la même peine. Pour les détenus dont le comportement se serait révélé exemplaire et la volonté de se reclasser manifeste, le tribunal pourra accorder des réductions de peine permettant de ramener jusqu'à quatorze ans le délai effectif de présentation d'une demande de libération conditionnelle.

Pour la petite délinquance, les sanctions seront diversifiées et mieux individualisées : à côté de la peine de travail d'intérêt général récemment votée par le Parlement, le projet propose des formules nouvelles de condamnation, comme par exemple l'ajournement du prononcé de la peine assorti d'une mise à l'épreuve. Tout en évitant le recours systématique à l'emprisonnement, ces sanctions nouvelles permettront de mieux lutter contre les formes actuelles les plus courantes de la délinquance.

3) Améliorer les garanties contre les risques d'erreurs judiciaires.

Le projet améliore la procédure de révision des condamnations pénales en élargissant les cas d'ouverture, en substituant la compétence d'une « cour de révision » à celle du garde des sceaux et en rendant obligatoire l'indemnisation du préjudice subi par les victimes d'erreurs judiciaires.

Les dispositions du projet de loi devraient permettre de renforcer l'état de droit, la sûreté publique et la confiance des citoyens dans leur justice.

● **LA RATIFICATION DE LA CONVENTION EUTELSAT**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant ratification de la convention Eutelsat et de son accord d'exploitation signés par la France le 28 septembre 1982. Ces accords concernent seize pays d'Europe dont la Yougoslavie. Ils ont pour objet de mettre en place un système européen de télécommunications par satellite. Ce système permet, outre les liaisons téléphoniques, la transmission et la distribution de signaux de télévision et la mise en place de nouveaux services de télécommunications (téléconférence, visioconférence, télécopie rapide).

La France est, à égalité avec la Grande-Bretagne, et devant l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, le principal partenaire de l'organisation Eutelsat, dont le siège est à Paris.

● **LE POINT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation économique et sociale. Il a constaté que l'ensemble des mesures décidées le 25 mars avaient été appliquées avec rapidité et en veillant à une juste répartition de l'effort demandé aux Français. Les premiers résultats indiquent que l'inflation continue de se ralentir, que notre commerce extérieur s'améliore et que l'épargne se réoriente vers l'industrie et le long terme.

Ces évolutions, qui vont dans le bon sens, devront être confirmées d'ici à la fin de 1984.

C'est pourquoi le gouvernement maintiendra le cap : le projet de budget pour 1984, qui sera présenté en septembre, comportera une sélection sévère des priorités et limitera à 7 % la croissance des dépenses. Il maintiendra le déficit dans la limite de 3 % du PIB.

Le premier ministre a souligné que l'effort de rigueur reste indispensable, dans un contexte où la hausse du dollar n'offre pas de répit, et implique un renforcement de l'action du gouvernement contre le chômage dans les six directions suivantes :

– permettre à tous les jeunes de se former et ainsi de mieux accéder à un emploi ;

– accroître le nombre des entretiens personnalisés avec les chômeurs de longue durée ;

– donner la possibilité à certains chômeurs âgés ayant exercé longtemps des métiers pénibles, de quitter le marché du travail ;

– inciter les partenaires sociaux à poursuivre leurs discussions sur le temps de travail et son aménagement ;

– faciliter l'embauche en rendant plus souple la gestion des offres et des demandes d'emploi ;

– élargir les possibilités de travail à temps choisi et à temps partiel.

● **LA RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DES ARMES A FEU**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a informé le conseil des ministres des dispositions réglementaires qui vont intervenir à son initiative et qui concernent certaines armes dont actuellement l'acquisition et la détention sont libres.

En application de ces nouvelles dispositions seront désormais soumises à autorisation administrative l'acquisition et la détention de toutes les armes de poing (pistolet, revolver), des carabines à répétition pouvant tirer plus de dix coups et des fusils dits « à pompe » d'une longueur inférieure à 60 centimètres.

Le président de la République a fait à ce sujet la déclaration suivante :

« Ce renforcement de la réglementation doit aller de pair avec une vigilance accrue à l'égard des trafics d'armes à nos frontières et avec une sévérité particulière des parquets dans la recherche et la poursuite de ceux qui détiennent des armes illégalement.

» Les décisions prises par le gouvernement, conformément à mes instructions, soulignent la volonté résolue de l'Etat d'assurer la paix publique et de traquer le crime sans défaillance. »

● **L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE LA FRANCE EN MATIÈRE DE BREVETS ET DE LICENCES**

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté une communication sur la situation et les perspectives de la France en matière de brevets et de licences.

La recherche française est d'excellente qualité, mais les Français n'exploitent et ne protègent pas suffisamment leurs idées à travers les brevets. Il en résulte, pour la balance des paiements, un déficit annuel de 1,5 milliard de francs et, à terme, un risque de dépendance technologique accrue.

Pour contribuer à redresser cette situation, le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté un plan de développement des brevets et des licences comprenant une série de mesures précises correspondant à deux objectifs principaux :

1) Encourager le dépôt d'un nombre accru de brevets pour mieux protéger les idées nouvelles susceptibles d'applications industrielles.

Le dépôt des brevets sera rendu plus facile et moins coûteux. Les équipes scientifiques des laboratoires publics seront sensibilisées et incitées à développer le dépôt de brevets. La formation et l'information en cette matière seront renforcées.

2) Mieux tirer parti de notre patrimoine de brevets en assurant une application industrielle efficace.

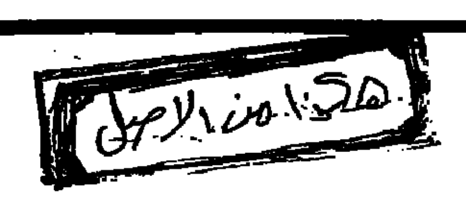
Le régime fiscal des brevets sera amélioré. Les actions de l'Institut national de la propriété industrielle seront renforcées. Le rapprochement entre offreurs et preneurs de technologies nouvelles sera facilité. La protection de l'exploitation des brevets sera mieux assurée.

L'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations sera pris avant la fin de l'année.

● **LA RÉFORME DE L'ARCHITECTURE ET DE SON ENSEIGNEMENT**

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté une communication sur la réforme de l'architecture et de son enseignement.

Un projet de loi sur l'architecture sera déposé au Parlement à l'automne prochain.



Le Monde

société

MÉDECINE

POUR EN FINIR AVEC LES GASPILLAGES ET LES CONCURRENCES STÉRILES

Le système sanitaire français appelle une profonde réorganisation

● *Réduction des lits et concentration des moyens*

● *Rémunération des médecins de ville en fonction de leur formation*

Le rapport que les cinq « médiateurs » (1) chargés d'élaborer une solution aux conflits qui ont affecté, au printemps dernier, les milieux hospitaliers, a été rendu public, ce jeudi 4 août, au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel Matignon.

M. Pierre Mauroy avait demandé aux cinq médiateurs de réfléchir aux solutions immédiates permettant de trouver une issue, d'une part à la grève des étudiants en médecine, d'autre part à celle des internes et des chefs de clinique, qui avait, du 22 mars au 3 mai, provoqué la quasi-paralysie des centres hospitalo-universitaires.

Le premier ministre leur avait aussi demandé de réfléchir en profondeur sur le système sanitaire français. Aussi le rapport se présente-t-il comme une réflexion d'ensemble, approfondie, sur les structures de soins en France, structures dont il souligne les avantages – efficacité, liberté de choix notamment – et dénonce vigoureusement les défauts.

Les médiateurs suggèrent, d'une part un schéma de réorganisation des structures de l'hôpital et du statut des praticiens hospitaliers, et proposent un profond remaniement de la rémunération des médecins de ville. Ils soulignent la nécessité absolue d'en finir avec les gaspillages d'hommes et de moyens provoqués notamment par une concurrence stérile entre établissements de soins et un manque de rationalité dans l'usage des équipements lourds. Ils jugent indispensable, enfin, d'améliorer la recherche clinique au lit du malade, dans les hôpitaux.

Ce rapport est en possession du premier ministre depuis quelques jours. Ses principales conclusions seront examinées par le gouvernement tout au long de ce mois d'août. Elles feront l'objet d'une réponse officielle à la fin du mois de septembre. Il est vraisemblable que toutes les propositions des médiateurs ne seront pas retenues, notamment celles qui impliquent des dépenses supplémentaires.

Internes et chefs de clinique donneront, de leur côté, leur sentiment sur ce rapport, ce jeudi 4 août, au cours d'une conférence de presse.

(1) MM. Jean Dausset, Jean Rey, Pierre Schopflin, Jean Terquem et Maurice Tubiana.

Le rapport diffusé le 4 août répond à la mission globale que le gouvernement avait assignée aux médiateurs. Ceux-ci se sont, en effet, attachés à concevoir des solutions d'ensemble, persuadés qu'ils sont de l'interpénétration des structures – ambulatoires et hospitalières notamment – et de la nécessité absolue d'élaborer un schéma intégré. Ils estiment que, parmi les causes majeures de la crise qui secoue la médecine française figurent l'explosion de la démographie médicale (30 000 médecins en 1950, 130 000 en 1982, 200 000 en 1990), l'inflation incontrôlée des coûts et des dépenses de soins, due notamment à la *« fragmentation, la concurrence non harmonieuse »* des différentes structures, bref aux insuffisances dans la planification des équipements.

● L'hôpital : trop de lits en France

« Le nombre des lits, en France, est trop élevé », écrivent les rapporteurs, surtout si l'on compare notre pays à ses homologues occidentaux, et singulièrement dans certaines disciplines (psychiatrie, pédiatrie). Certains pays ont commencé à réduire leurs capacités d'hébergement et *« la France devra suivre la même voie »* en menant cette politique de diminution du nombre de lits aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

Le même souci de rationalisation doit entraîner une réduction du nombre des centres équipés en matériel moderne par concentration des moyens.

Le public, écrivent les médiateurs, devra accepter l'idée que tout l'équipement nécessaire peut ne pas être disponible dans l'hôpital le plus voisin, et qu'il faille parcourir, si besoin est, une centaine de kilomètres, une pratique acceptée *« dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique »*. En France, ajoutent-ils, *« la tendance à une politique de clocher »* est telle que des villes et des hôpitaux même modestes souhaitent disposer des équipements les plus modernes, ce qui provoque des aberrations. Ainsi *« le nombre de centres de chirurgie cardiaque à cœur ouvert en France est cinq fois supérieur à celui des États-Unis pour une population cinq fois moindre »*...

Les rapporteurs soulignent un autre défaut criant du système hospitalier français : le manque d'ingénieurs et de techniciens bio-médicaux, indispensables au fonctionnement et à la rentabilisation des appareillages de plus en plus complexes utilisés en médecine, notamment en biologie, en radiologie, en médecine nucléaire, en radiothérapie, etc. Même chose dans le domaine de l'informatique hospitalière, gravement sous-équipée en hommes. Pour faire fonctionner ces appareillages très onéreux, les hôpitaux dépensent, à l'heure actuelle, faute d'ingénieurs biomédicaux en nombre suffisant, des sommes très élevés nécessaires à leur maintenance. Ces appareils, en outre, sont, de ce fait, sous-employés.

Le rapport remarque qu'un souci de rentabilité devrait aussi conduire à la mise en œuvre d'une réelle complémentarité entre les secteurs de soins public et privé, et à des regroupements qu'il est impératif de favoriser. Ce même souci devrait donner une forte impulsion à la recherche de solutions de rechange à l'hospitalisation, à la mise en œuvre des multiples formules possibles de traitement extra-hospitaliers, y compris à l'installation d'hôtels à proximité des hôpitaux pour les patients qui doivent subir des examens sans justifier pour autant une hospitalisation.

Une meilleure répartition géographique des équipements hospitaliers est, dans le même esprit, absolument indispensable.

Concours et carrières

La mise en œuvre des « départements », qui remplaceraient les actuels services, à l'intérieur des hôpitaux est-elle, d'autre part, une nécessité ? Oui, répondent les médiateurs, mais sans précipitation et dans la concertation. Leur mise en place devra être, non pas uniforme et rapide mais progressive, par exemple d'ici à 1987-1988, et s'organiser, dans un premier temps, sur la base du volontariat. Leur organisation *« doit être le résultat d'un libre choix des médecins des services concernés »*, et s'établir en fonction de schémas-types qui pourraient leur être proposés par la tutelle.

Le « conseil du département » comprendrait des élus de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux, et le « chef de département » serait un médecin élu par ses pairs, par exemple pour une période de quatre ans renouvelable une fois.

Pour réorganiser les carrières hospitalières, les médiateurs proposent un schéma qui devrait se substituer à la structure actuelle, caractérisée par une extrême complexité. Ils proposent que toutes les carrières hospitalières soient ouvertes par un concours organisé deux ans après la fin de l'internat de spécialité. Les praticiens reçus à ce concours, devenus « médecins des hôpitaux publics », s'orienteraient ensuite, en fonction de leur classement, soit vers les centres hospitalo-universitaires (C.H.U.), soit vers les hôpitaux généraux. Quatre ans après leur serait ouvert le concours d'agrégation, accès des carrières hospitalo-universitaires.

L'agrégation comprendrait à nouveau, outre une épreuve sur titres, une « leçon » de trois quarts d'heure, *« selon la tradition »*, écrivent les médiateurs (1). Le candidat reçu devrait, avant son affectation définitive, passer deux ans de « mobilité » hors de son C.H.U. d'origine.

En outre, les médiateurs estiment indispensable d'ouvrir un « tour extérieur » à l'agrégation de médecine pour des scientifiques non-médecins (chercheurs, ingénieurs, enseignants d'autres disciplines). Il s'agirait d'ouvrir des passerelles à des *« personnalités ayant suivi des carrières atypiques »*, formule destinée, entre autres, à éviter que la médecine ne devienne un ghetto.

Dernière proposition concernant la médecine hospitalière : les médiateurs suggèrent purement et simplement la suppression par extinction du cadre des médecins mono-appartenants (2), c'est-à-dire de praticiens de rang élevé, mais placés sous la seule tutelle du ministère de la santé, sans celle de l'éducation nationale. Ce corps, estiment les rapporteurs, dans lequel les médecins n'ont pas de réelles possibilités de promotion, engendre des frustrations et est contraire aux textes de 1958 instaurant la bi-appartenance hospitalo-universitaire.

Enfin, les rapporteurs souhaitent qu'il soit mis fin au maquis inextricale des retraites des médecins hospitaliers, et que les règles qui les régissent soient rendues à la fois plus justes, plus homogènes et plus intelligibles.

A propos des médecins-attachés des hôpitaux, qui assurent de très nombreuses consultations externes, les médiateurs proposent que la durée de leurs vacations ne dépasse pas cinq ans renouvelables une fois (elle n'est pas actuellement limitée dans le temps), et que leur nombre ne dépasse pas six par semaine (il atteint actuellement huit, voire onze dans certains cas).

● La médecine ambulatoire

Le rapport souhaite qu'elle soit mieux articulée avec l'ensemble des structures de soins, y compris les structures lourdes. La principale proposition des médiateurs consiste en une profonde modification du système de rémunération : il conviendrait, disent-ils, de négocier la mise en place d'un système à trois échelons, la rémunération du médecin variant en fonction de sa formation initiale, de son expérience hospitalière et de sa formation continue.

● L'enseignement

Sur le premier cycle des études médicales, il est souhaité que les étudiants qui auront échoué au concours d'entrée (mais avec des notes *« honorables »*), puissent s'orienter, moyennant des équivalences, vers les études de sciences. Sur le deuxième cycle, les médiateurs proposent un renforcement considérable de l'encadrement des étudiants *« au lit du malade »*. Il serait nécessaire que cet encadrement soit assuré, en particulier, par les chefs de clinique et que ceux-ci s'y consacrent à plein temps pendant un an. Le troisième cycle mérite, enfin, des *« adaptations »*, notamment pour ce qui a trait à l'enseignement de la médecine générale.

● La recherche

Elle a connu en France, dans les dernières décennies, *« un grand essor »*, notamment dans les disciplines fondamentales, mais appelle un effort *« soutenu, amplifié et, surtout, généralisé »*, singulièrement dans les hôpitaux, où la recherche clinique et pharmacologique est notoirement insuffisante et mal articulée de plus, avec celle que mène l'industrie.

● Le coût de la santé

*Les dépenses de santé représentent une masse financière qui, selon le contenu qu'on lui donne, se situe entre 300 et 400 milliards de francs. Leur augmentation constante n'est évidemment pas compatible avec les contraintes croissantes qui pèsent sur le budget de l'Etat. Les médiateurs estiment que ces dépenses sont considérablement alourdies par cinq facteurs, en particulier, sur lesquels une action volontariste est possible : l'alcoolisme, le tabagisme (ils proposent d'exclure le tabac et l'alcool de l'indice des prix), les accidents de la circulation, les accidents du travail et l'absentéisme, *« exceptionnellement élevé en France »*.

***

En conclusion, les rapporteurs soulignent qu'il est impératif de développer l'effort déjà engagé (budget global, forfait journalier) pour maîtriser les dépenses hospitalières. Les Français, ajoutent-ils, sont très attachés à leur système de soins, qui mêle les structures libérales à celles du secteur public. *« Ils ne comprendraient pas que cet équilibre harmonieux ne soit pas préservé »*, et que des mesures trop parcellaires soient adoptées alors que le besoin est manifeste d'un *« schéma global »* se projetant à moyen et même long terme.

C. B.

(1) La *« leçon d'agrégation »* en médecine avait été supprimée et les événements de 1968 remplacée par une nomination par la voie hiérarchique.

(2) Mais ils proposent le maintien de ce corps pour les anesthésistes-réanimateurs et les hémobiologistes ; les besoins de soins dans ces disciplines excèdent les nécessités de l'enseignement.

RELIGION

LA SIXIÈME ASSEMBLÉE DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

Préoccupations politiques et racines spirituelles

Vancouver. – La sixième assemblée du Conseil œcuménique des Églises (C.Œ.E.) réunie à Vancouver (Canada) depuis le 24 juillet et jusqu'au 10 août est entrée dans la deuxième phase de ses travaux (*le Monde* du 27 juillet). La première semaine avait permis aux neuf cents délégués d'entendre en assemblée plénière des exposés, des interventions et des témoignages sur le thème principal : *« Jésus Christ, vie du monde. »*

L'exposition des grands problèmes qui menacent l'humanité (la guerre, la faim, le racisme, les nouvelles questions éthiques, etc.) n'a soulevé aucune polémique, alors que la discussion qui commence sur des thèmes tels que paix et justice, droits de l'homme, unité des chrétiens, foi et politique, etc., pourrait faire apparaître les divisions et les tensions qui traversent l'organisation mondiale et qu'on tentera de surmonter dans la synthèse des résolutions finales.

Outre le rapport du secrétaire général, plusieurs exposés ont été remarqués, notamment celui sur la justice dans le tiers-monde du pasteur noir sud-africain Allan Boesak, président de l'Alliance réformée mondiale, qui a plaidé pour que la question de la paix ne soit pas séparée de celle de la justice, car elle deviendrait alors *« essentiellement une préoccupation de l'Atlantique-nord »*, et celui de la théologienne allemande Dorothee Sölle sur le vide spirituel dans les pays riches. Mais un des moments forts de la première semaine a été le témoignage de la délégation du Pacifique. Une habitante des îles Marshall a brossé un tableau dramatique des conséquences des expériences nucléaires américaines sur la santé et l'environnement des populations d'une région qui a été le théâtre de deux cent trente-huit explosions nucléaires et devient le site d'enfouissement de déchets radioactifs.

Quelques jours plus tard, la délégation française à Vancouver a adressé un message aux représentants des Églises du Pacifique, dans lequel on lit notamment : *« Nous voulons vous demander pardon, à vous Églises et peuples du Pacifique, de ce que la France continue à utiliser votre océan comme champ d'expérimentation de ses armes nucléaires. (...) Mais vous devez savoir que notre tâche est difficile, car l'opinion publique dans sa majorité approuve la doctrine du gouvernement français sur la dissuasion nucléaire. Nous ne pouvons malheureusement pas espérer que soit modifiée, dans un proche avenir, cette politique de défense ni par conséquent le programme d'expérimentations nucléaires. Du moins voulons-nous tout mettre en œuvre pour que ces expérimentations n'aient plus lieu dans le Pacifique et pour que la récente promesse du président Mitterrand de permettre à une mission scientifique indépendante et internationale de se rendre en Polynésie soit tenue dans les meilleurs délais. »*

Un symbole liturgique de l'unité

De notre envoyé spécial

La liturgie eucharistique célébrée le dimanche 31 juillet par trois mille cinq cents personnes sous le chapiteau jaune et blanc dressé sur le campus de l'université de Colombie britannique, lieu de rassemblement de l'assemblée du C.Œ.E., symbolise peut-être, plus que tout autre événement, le progrès réalisé par le C.Œ.E. en vue de l'intégration des Eglises membres.

L'office religieux présidé sous un soleil éclatant par le révérend Robert Runcie, archevêque de Canterbury, entouré de six pasteurs protestants dont deux femmes, était célébré selon la liturgie élaborée à Lima en janvier 1982 à partir des convergences doctrinales contenues dans le document du C.Œ.E. *« Baptême, eucharistie, ministère »*. Cette liturgie à laquelle a travaillé le frère de Taizé, Max Thurian, tient compte de la plupart des traditions chrétiennes.

Le primat anglican, qui invita tous les participants à communier, a déclaré que même si elle n'était pas acceptée par toutes les Eglises, *« cette liturgie préfigurait l'unité future »*. Pour la première fois, du reste, des catholiques ont participé à la liturgie de la parole (un évêque catholique allemand a lu l'Evangile) et des théologiens catholiques présents à Vancouver comme des dominicains canadien, Jean Tilliard, ou français, René Beaupère, ont déclaré par la suite qu'il n'y avait rien à redire quant à l'orthodoxie de cette eucharistie.

D'une manière générale, la prière et les célébrations liturgiques tiennent une place plus importante à Vancouver que dans les assemblées précédentes comme si les participants se rendaient compte que leurs préoccupations sociales et politiques, largement débattues lors des assemblées et des carrefours, avaient besoin d'être enracinées dans une spiritualité qui a parfois *fait défaut*, au moins explicitement, dans les délibérations du C.Œ.E. D'où les critiques formulées régulièrement à l'encontre du C.Œ.E., y compris par ceux qui en font partie.

Un pavé dans la mare

Ce déplacement d'accent du temporel vers le spirituel ressortait aussi du rapport du secrétaire général : c'était en quelque sorte le testament spirituel du pasteur Potter, puisque, à deux ans de la fin de son mandat, c'est de dernier rapport qu'il aura présenté devant une assemblée générale. A grand renfort de citations bibliques, le secrétaire général y a défini les tâches et la vocation du C.Œ.E.

Sans en faire une super-Eglise ni une fin en soi (*le Monde* du 27 juillet), le pasteur Potter n'était pourtant jamais allé aussi loin dans son insistance sur la réalité ecclésiale du C.Œ.E. Plus qu'un forum pour des débats ou des programmes d'actions, le C.Œ.E. est *« une maison de pierres vivantes, a-t-il dit, où chaque Eglise membre prend sa place. »* *« Les Eglises peuvent-elles continuer à se conduire comme si le C.Œ.E. appartenait au domaine de leurs relations extérieures plutôt qu'à celui de leurs relations internes ? »*, s'est interrogé le pasteur Potter. *« Pouvons-nous continuer à agir comme si nous n'étions que des pierres dispersées ici et là, ou devons-nous nous donner les moyens d'être ces pierres vivantes rassemblées et édifiées en une demeure de notre dieu trinitaire ? »*

Mais craignant sans doute de pencher trop vers une ecclésiologie catholique ou orthodoxe avec leurs structures institutionnelles, le pasteur Potter, qui ne renie pas ses origines de pasteur méthodiste, a, d'autre part, fortement mis en garde contre une hiérarchisation à l'intérieur du C.Œ.E. en soulignant l'importance du sacerdoce commun des fidèles et du ministère de témoignages et de services partagé par tous les chrétiens.

A cet égard, un passage de son rapport a été contesté publiquement par des orthodoxes et mal reçu par certains observateurs catholiques. Dans ce passage, le pasteur Potter avait évoqué la nécessité *« d'exorciser cette hérésie que sont le pouvoir et l'autorité du magistère dans l'Église (...) Cette concentration du pouvoir dans la vie de nos Églises et au cœur de nos divisions affaiblit notre crédibilité dans un monde où tout est course au pouvoir et individualisme. »*, avait ajouté le pasteur.

De telles conceptions, banales dans la bouche d'un protestant, ont fait bondir les tenants de la tradition du pouvoir apostolique et épiscopal que sont les orthodoxes et les catholiques. Mais le pasteur Potter qui ne dédaigne pas la provocation, aime bien, à l'occasion, lancer un pavé dans la mare. Son offensive inattendue visait-elle les orthodoxes qui se montrent plus actifs au sein du C.Œ.E. depuis la réunion du comité central de 1982 où ils ont obtenu un changement de constitution de l'organisation – à savoir que toute décision touchant à l'ecclésiologie ne peut être votée à la majorité simple mais à celle des deux tiers des votants, – ce qui leur donne un droit de veto ? Toujours est-il que trois évêques orthodoxes sont intervenus à la suite du rapport du pasteur Potter pour réaffirmer la valeur du *magister* dans leur Eglise.

ALAIN WOODROW.

Un message des jeunes

Réunis avant l'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) à Vancouver, des jeunes venus du monde entier ont adressé un message à celle-ci dans lequel ils disent notamment :

« Nous venons du Nicaragua où nous luttons pour la survie et pour la liberté face à l'intervention des Etats-Unis.

» Nous venons d'Afrique où se manifestent dans toute leur réalité la pauvreté, la maladie et l'oppression, exercée par des forces étrangères et où la justice et la dignité humaine sont foulées aux pieds, notamment en Afrique du Sud où l'on justifie l'hérésie de l'apartheid en prétendant qu'elle est fondée sur la Bible.

» Nous venons du Moyen-Orient où les exigences de souveraineté nationale émises par le Liban sont ignorées par ceux qui font la guerre sur son territoire et où le droit des Palestiniens à retourner dans leur patrie en territoire occupé est bafoué.

» Nous venons du Pacifique où nos pays sont transformés en décharges destinées aux déchets nucléaires.

» Nous venons d'Europe où le déploiement des armes nucléaires et la militarisation nous rapprochent chaque jour un peu plus d'Armaguedon.

» Nous venons d'Asie où les sociétés transnationales abondent et où la militarisation fait rage avec le soutien des superpuissances, ce qui a pour conséquence des violations constantes du droit et de la dignité de la personne humaine.

» Nous venons des Caraïbes où nous sommes victimes de la rivalité entre les superpuissances et de l'intervention étrangère qui menace notre vie quotidienne.

» Nous venons d'Amérique du Nord, où nous sommes accablés par les idéaux capitalistes du consumérisme et du militarisme.

» Nous venons de notre Eglise brisée et de communautés brisées dans un monde brisé. Notre monde semble bien loin du corps unique de Jésus-Christ. Le désir du Christ est de nous réconcilier avec Dieu en un seul corps par la croix. »

JUSTICE

UNE SOUS-DIRECTION DES GREFFES A LA CHANCELLERIE

Une réorganisation est intervenue au sein de la direction des services judiciaires du ministère de la justice. La principale innovation réside dans la création d'une sous-direction des greffes. Cette création est à rapprocher de la volonté de M. Badinter de moderniser le service public de la justice. Cette modernisation passe par l'amélioration du fonctionnement des greffes qui assurent la marche quotidienne des tribunaux. L'un des bureaux de la nouvelle sous-direction sera notamment chargé de l'introduction de l'informatique et de la bureautique dans les juridictions.

Après la restructuration à laquelle a procédé M. Claude Jorda, directeur des services judiciaires, cette direction comprend une sous-direction de l'organisation judiciaire et de la programmation, une sous-direction de la magistrature et la nouvelle sous-direction des greffes. Le détail de ce nouvel organigramme a été publié au *Journal officiel* du 2 août.

DÉFENSE

● *Vingt-cinq explosions nucléaires souterraines expérimentales* se sont produites dans le monde entre le 1er janvier et le 31 juillet 1983, a annoncé mercredi 3 août à Stockholm le ministère suédois de la défense. Selon les enregistrements des services scientifiques de ce ministère, basés à l'observatoire d'Hagfors, treize de ces expériences ont été le fait de l'U.R.S.S., sept ont été effectuées par les États-Unis, quatre par la France et une par la Grande-Bretagne. – (A.F.P.)



Le Monde

LIVRES

SUR LES CHEMINS D'UMBERTO SABA

Les déchirements d'un grand écrivain de Trieste

LES générations littéraires, comme les appelait Albert Thibaudet, sont des aide-mémoire commodes. Mais Umberto Saba (1883-1957), grand poète italien, contemporain d'Ungaretti, de Quasimodo et de Montale, a souffert de cet encombrant voisinage, d'autant plus trompeur que l'écrivain triestin n'avait à peu près rien de commun avec les trois auteurs cités, sinon le fait d'être lui aussi un poète.

D'abord, répétons-le, Saba était triestin, comme Svevo, ce qui n'est pas un simple détail anecdotique. Trieste, on le sait, est en passe de devenir une sorte de mythe culturel de ce siècle, après avoir incarné, avant 1914, l'image d'une cité farouchement italienne de cœur et de langue, et soumise malgré elle à l'autorité de l'Empire austro-hongrois. Que Trieste ait retiré de cette situation très particulière de ville-frontière, cosmopolite et multilingue, tiraillée entre des aspirations contradictoires, un caractère tout à fait spécifique qui n'est que partiellement italien, c'est une évidence.

En revanche, comme le nota Saba lui-même, cette cité cossue de négociants et d'assureurs n'était pas aussi vivante qu'on l'a prétendu dans le domaine intellectuel : « *Naître à Trieste en 1883*, disait-il, *c'était, du point de vue de la culture, la même chose que naître ailleurs en 1850.* » La ville se trouvait, en effet, dans une sorte de marginalité par rapport à la culture italienne, et par rapport à la culture tout court, qui se traduisait par ce retard que rappelait Saba.

Cette marginalité, dont souffrit aussi Italo Svevo, né une vingtaine d'années avant lui, Saba la partageait avec deux autres poètes italiens, nés, eux, en Egypte, à Alexandrie : F.T. Marinetti et G. Ungaretti, qui, élevés dans un certain éloignement de la tradition scolaire et littéraire italienne, osèrent, très jeunes, affirmer sans retenue une originalité radicale, voire, dans le cas du futuriste Marinetti, un désir de détruire tout héritage culturel.

Pour Saba, au contraire, le problème était de s'intégrer à cette tradition, de se situer dans cet héritage : c'est pourquoi, avant sa vingtième année, il se rendit à Pise, à Florence, afin de rencontrer des écrivains ou des poètes italiens et d'essayer de se joindre à eux. Mais ces rencontres – avec D'Annunzio en particulier – furent décevantes ; Saba se sentit rejeté et se retira dans sa ville natale, où il vécut par la suite en s'occupant d'un petit magasin de livres anciens qui lui tenait lieu de coquille.

La quête inlassable d'une audience

Cependant, il portait en lui d'autres éléments dissonants. Dans cette ville divisée, Saba était lui-même un homme divisé. Il fut déchiré, dès l'origine, entre une mère juive et un père chrétien, qui abandonna sa famille avant même la naissance de l'enfant ; confié tout petit à une nourrice inoubliable – sa « *mère de joie* », – il lui fut repris à l'âge de trois ans par sa mère légitime, jalouse et inquiète de voir qu'on lui avait appris des prières [illegible] Il grandit alors auprès d'elle, dans un milieu de très petits commerçants modérément sensibles aux valeurs culturelles et il interrompit assez tôt ses études pour entrer comme apprenti dans un magasin.

Mais il écrivait, mais il se voulait poète italien. Il commença de bonne heure à publier des vers où les réminiscences, les emprunts linguistiques et formels étouffaient partiellement l'originalité d'une voix qui mit des années à se libérer et à devenir elle-même.

C'est dire que les débuts de Saba furent difficiles à vivre ; que l'angoisse qui le tortura, au sens propre, jusqu'à la fin de son existence était profondément inscrite en lui, et que le mal de vivre n'était pour lui ni une pose ni une référence littéraire. Après avoir été soigné à diverses reprises, il entreprit vers 1930 une analyse avec le docteur Weiss, un disciple de Freud. Cette cure eut, pour Saba, une importance décisive, mais elle ne lui donna pas la sérénité : jusqu'à la fin, il demeura un homme déchiré, ombrageux, narcissiquement tourné vers lui-même et inlassablement en quête d'une audience qui se refusait à lui.

En effet, à l'exception de l'admirable Giacomo Debenedetti, qui, dès 1924, avait su reconnaître en lui l'égal des plus grands, les critiques italiens l'égratignaient ou, plus généralement, l'ignoraient. C'est pour cette raison que Saba se livra à une tentative, sans exemple, de commentaire de sa propre poésie, en écrivant sous un autre nom cette *Histoire et chronique du Canzoniere*, qui, plus qu'une glose, est un irremplaçable (et parfois agaçant) instrument de compréhension de son œuvre.

Une fragilité maîtrisée

Ses recueils, généralement assez brefs, furent d'abord publiés à ses frais. En 1921, il entreprit de les regrouper en un *Canzoniere*, récit d'une vie en poésie ; il y eut par la suite (en 1945, 1948 et 1957) d'autres éditions augmentées de ce *Canzoniere*, auquel, malgré ses résolutions de ne plus écrire, Saba ne cessa d'ajouter d'autres poèmes jusqu'à sa mort.

Trois titres, parmi ceux qui figurent dans ces recueils, me semblent illustrer les axes majeurs de la poésie de Saba : *Trieste et une femme* (1912), *le Désespoir serein* (1920), et *le Petit Berto* (1933) : le premier situe l'écrivain dans la ville qu'il aimait et où il a passé le plus clair de sa vie, auprès de la femme qu'il aimait et qu'il avait épousée ; le deuxième traduit les déchirements de Saba : le dernier titre, autobiographique s'il en fût, correspond à l'incessante remontée du poète vers ses propres origines.

En suivant ces lignes de force, Saba a cherché à dire, le plus simplement qu'il le pouvait, ce qui était, jour après jour, la trame d'une vie sans éclat, sans pittoresque mais non sans passions. On est loin, avec lui, de la condensation métaphysique d'Ungaretti ou de Montale ; mais son propos plus modeste, qui n'exclut pas un travail acharné, de moins en moins perceptible à mesure que sa main et son oreille s'affinaient, lui permit d'atteindre un ton dont la fragilité maîtrisée est d'une beauté parfaite. Saba, du reste, avait une haute idée de sa valeur de poète, et il souffrit de l'audience relativement limitée qui fut la sienne pendant la plus grande partie de sa vie.



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Une tranquille impudeur

Mais il ne faudrait pas oublier qu'il fut aussi un remarquable prosateur. Les *Récits-souvenirs*, dont certains viennent d'être superbement traduits par Gérard Macé, sont un autre aspect de son talent. Dans sa prose, Saba se montre plus ironique, mais toujours sensible, rêveur, blessé et pourtant souriant. A l'extrême fin de sa vie, il composa, sans réussir à le porter à son terme, cet admirable récit qu'est *Ernesto*.

Après plus de cinquante-cinq ans, dans un texte d'une tranquille impudeur, Saba racontait la double initiation sexuelle d'un adolescent qui ne pouvait être que lui-même. Ces pages, qu'il avait tant de fois reprises sans se décider à s'en séparer vraiment, sont parmi les plus belles qu'il ait écrites. On peut d'ailleurs les lire en français, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la plupart de ses poèmes.

Saba est, certes, difficile à rendre, en raison de cette simplicité qui basculerait aisément vers une platitude insipide, mais il ne me semble pas que les quelque vingt poèmes traduits par G. Haldas lui rendent justice. La version d'O. Kaan – *Trieste et un poète* – était sans doute plus fidèle et plus satisfaisante.

MARIO FUSCO.

★ **COMME UN VIEILLARD QUI RÊVE, d'Umberto Saba, traduction de Gérard Macé. Ed. Villa Médicis-L'Alphée, 104 p., 45 F.**

★ **TRIESTE ET AUTRES POÈMES, traduction et présentation de Georges Haldas. Ed. L'Age d'homme.**

★ **TRIESTE ET UN POÈTE, traduction d'O. Kaan, présentation de G. Mounin. Seghers, 1978.**

★ **ERNESTO, traduction de J.-M. Roche. Le Seuil, 1978.**

«La forme suprême de la bonté»

Gérard Macé a réuni quelques-unes des proses d'Umberto Saba dans un volume intitulé *Comme un vieillard qui rêve*. A la fin de sa préface, le traducteur résume ainsi l'inspiration de l'écrivain triestin : « *La lumière de tous les récits (sans parler du ton) est la même : celle d'une rêverie où se détachent les silhouettes d'un jeune homme et d'un vieillard, qui ne cessent de s'affronter, de se faire souffrir et d'implorer un mutuel pardon : ils se nourrissent de Saba lui-même, dont la grande inquiétude est peut-être d'avoir à devenir la figure paternelle ou tutélaire qui le hante.* »

Nous donnons ci-dessous un passage significatif de l'art de Saba. C'est à peine s'il effleure, dirait-on, le sujet qu'il traite. Pourtant, le portrait qu'il fait de Svevo s'inscrit en nous avec une rare intensité.

« *L'auteur de* Sénilité *et de* la Conscience de Zeno *apparaissait : il était plein d'humanité, de (relative) compréhension d'autrui, et après son inattendu succès littéraire, plein d'une touchante joie de vivre. En réalité, il avait une peur bleue de mourir. Plaisanterie ou pressentiment, il n'oubliait jamais, chaque fois qu'il montait dans un taxi, de faire au chauffeur une étrange recommandation : « Allez doucement, lui disait-il en dialecte triestin, vous ne savez pas qui vous transportez. » (Naturellement, il faisait allusion à lui-même, quelle que fût la personne qui l'accompagnait.) Coïncidence étrange, il mourut justement d'un accident d'automobile. Il ne s'était pas fait grand mal, mais son cœur était faible (faiblesse qu'il attribuait à l'abus du tabac), et il ne se remit pas du choc. Mais Italo Svevo fut toujours favorisé par le sort. A peine eut-il compris que l'heure de la fin avait sonné, et que « la dernière cigarette » avait été fumée pour de bon, la peur passa d'un seul coup. « Mourir, ce n'est que cela, disait-il à ses proches ; mais c'est facile, très facile. C'est plus facile, ajoutait-il en s'efforçant de sourire, que d'écrire un roman. »*

» *J'ai toujours pensé (et ces paroles, prononcées par un tel homme en un tel moment, me le confirment) que l'humour est la forme suprême de la bonté.* »

∴

Saba confirme la bonté de l'humour, dans sa *Visite à D'Annunzio*, qui se termine ainsi : « *Sept ans... C'était bien peu ; mais alors, cela me paraissait une vie entière. Car le jeune lecteur doit savoir qu'au temps lointain de ma jeunesse, la jeunesse exagérait tout, même le temps qui passe.* »

billet

Le défi du moi

LA séduction de l'existence tient à tout ce qu'elle comporte d'étrange, de problématique, de dangereux, de fugitif. Les contrées dans lesquelles nous nous égarons, qu'elles soient spirituelles ou géographiques, nous métamorphosent en explorateurs, en aventuriers, en héros. Nous goûtons alors l'ivresse d'échapper à la règle, de déchirer les filets de sécurité qui enserrent l'« homme domestiqué »*, cet homme que Nietzsche voyait s'abîmer dans la mesquinerie et la débilité.*

Mais il n'y a pas que la séduction, il y a aussi le dégoût de l'existence. Dès lors qu'on s'est convaincu du caractère superflu du « moi », on ne peut qu'être attiré par un pessimisme maximaliste.

Les fruits empoisonnés de notre détresse

Jean Granier, dans le Désir du moi, *ironise, à juste titre, sur cet extrémisme un peu trop commode :* « Le pessimisme maximaliste, *écrit-il,* n'est qu'une variante terroriste de la tentative sans cesse répétée par les hommes pour échanger contre une certitude visant le Tout (que celle-ci soit affirmative ou négative) l'angoisse devant la situation existentielle du moi. » *Il rejoint ici ce que nous enseigne la psychanalyse, à savoir que les convictions sont les fruits empoisonnés de notre détresse. Peut-être même pourrait-on reconnaître un homme sain à ce qu'il cultive essentiellement deux choses : le plaisir et le doute.*

Dans le Désir du moi, *Jean Granier dit admirablement combien la première exigence de la philosophie est que le philosophe lui-même* habite *sa philosophie, qu'il ait l'audace de se vouloir un moi.* « Non le moi des mirages du narcissisme et des fureurs de l'égoïsme, mais le moi qui, en arpenteur du destin, relève le défi que l'Être, superbement mais avec une indulgence amicale, lance depuis toujours aux en-dehors. »

S'il est un défi à relever aujourd'hui, c'est bien celui de se vouloir un moi. Dans le désert sur-civilisé qui ne cesse de s'étendre, désert où, quotidiennement, comme l'écrit Jean Granier, nous assistons à l'humiliation du génie par l'entendement vulgaire, du héros par la médiocrité jouisseuse, du créateur par le pédant, de l'écrivain par le littérateur, bref, de l'exception par la règle, l'affirmation de soi est peut-être la dernière manière d'ouvrir ses bras à l'aventure, c'est-à-dire de retrouver le sel de l'existence.

ROLAND JACCARD.

★ **LE DÉSIR DU MOI, de Jean Granier. PUF, 240 p., 145 F.**

le feuilleton

« LE SURRÉALISME ET LE ROMAN » DE JACQUELINE CHÉNIEUX

Inventer le réel

LE procès instruit par André Breton contre le roman, en 1924, dans le premier *Manifeste du surréalisme*, se fondait sur un rejet hautain : celui de l'attitude réaliste, inspirée par le positivisme. Valéry lui avait affirmé, naguère, qu'il se refuserait toujours à écrire : « *La marquise sortit à 5 heures* », mais Breton doutait qu'il eût tenu parole. Par-delà ce style de pure information factuelle, par-delà les descriptions fastidieuses d'un Dostoïevski et les indiscrètes intrusions d'auteur d'un Stendhal, par-delà la psychologie à la Barrès ou à la Proust, ce que le surréalisme dénonçait dans le roman, c'était l'absence d'une perspective éthique visant « *la résolution future de ces deux états, en apparence si contradictoires, que sont le rêve et la réalité, en une sorte de réalité absolue, de* surréalité ».

Jacqueline Chénieux montre que ce procès n'est pas neuf et que, de *Don Quichotte* ou du *Berger extravagant* de Charles Sorel (1627), sous-titré « anti-roman », à Diderot, Fielding et Sterne, la contestation – éthique ou intellectualiste – a constamment accompagné le développement du genre lui-même et qu'elle l'a nourri. « *Cependant la conscience commune a toujours perçu que le roman était inattaquable en fait, car indéfendable en droit ; les romans prolifèrent et se reproduisent les uns et les autres avec une fécondité de bêtes de rues* », observe plaisamment l'auteur, au seuil d'une enquête patiente et précautionneuse qui porte moins sur la contestation du genre par Breton et ses amis que sur l'apport, marginal mais vivifiant, du texte narratif surréaliste à la littérature désignée sous le nom de « roman » dès lors qu'elle s'organise en récit.

D'où ce titre, *le Surréalisme et le Roman*, qui n'indique pas tant une opposition qu'un rapport, et, en définitive, une interpénétration. Celle-ci légitime, s'agissant de Julien Gracq par exemple, l'appellation « roman surréaliste », totalement hérétique au regard du canon établi par Breton.

C'est chez Breton, en effet, et pratiquement chez lui seul, que le refus du genre a persisté d'une manière radicale. Avant Sartre, qui va reconnaître à l'imaginaire un statut d'étrangeté le mettant à

par Michel Contat

l'abri d'un classement du côté du vrai ou du côté du faux, comme le note avec justesse Jacqueline Chénieux, il s'agit pour Breton, dans les années 20, d'« *imposer l'idée d'un imaginaire d'autant plus scandaleux qu'il sera présenté comme penchant du côté du vrai* ».

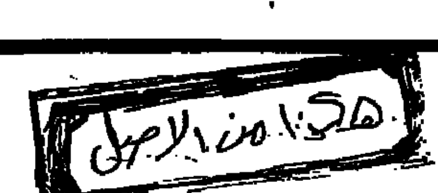
La théorie du « hasard objectif », encore informulée mais qui tisse le récit de *Nadja*, ne tend à rien d'autre qu'à fonder le réel merveilleux, ou le merveilleux réel, en opérant la fusion de l'imaginaire (du possible) et du réel, dans le « surréel ». La vie même est ainsi tenue pour fabuleuse, et c'est en tant que telle qu'elle doit être narrée. Cet impératif est éthique : il s'agit bien d'inventer la vie, d'ouvrir à l'esprit de nouvelles possibilités, et non pas de produire de la littérature. Nous sommes déjà là du côté d'une philosophie de l'existence qui cherche à connaître l'individu dans le processus même de son individuation. Lorsqu'il attaque le roman, Breton vise un état d'esprit propre au romancier réaliste, qui le révolte par son manque d'exigence spirituelle. De là vient la haine irréductible portée par les surréalistes à Loti, Barrès, France, « *l'idiot, le traître et le policier* », que rejoignent Daudet et Bourget, dans des rôles comparables.

De cette critique fondamentale naît la prose narrative surréaliste, où se dessinent deux versants que Jacqueline Chénieux distingue comme deux formes de l'invention. La première, celle de Breton, valorise la sensation aux dépens de l'imagination abstraite. « *Je veux qu'on se taise, quand on cesse de ressentir* », écrit-il dans *le Manifeste*. La sensation a partie liée avec la liberté, la poésie, l'amour, la femme, en un mot le désir. L'imagination abstraite s'appuie sur des notions vagues et des idées reçues ; elle est l'affaire des demi-savants, romanciers psychologues, fabricants dérisoires de personnages et de destins.

La seconde forme de l'invention, celle d'Aragon, se fonde sur le jeu des incipit. La création se fait à partir des mots : « *Bien écrire, c'est comme marcher droit* », affirme le *Traité du style*. Les mots doivent s'imposer d'eux-mêmes. Breton privilégie pareillement les phrases « *qui cognent à la vitre* », mais c'est pour déclencher la sensation, qui forme de brèves séquences, aussitôt rompues, puis relancées par la métaphore. Les incipit d'Aragon font image spontanément et sont développés ensuite en une combinatoire par des modulations métonymiques (1).

(Lire la suite page 11.)

(1) Rappelons que la métaphore est définie comme une figure où un mot en remplace un autre pour faire image, alors que la métonymie supprime des mots dans la chaîne sémantique (« *je bois un verre* » pour « *je bois l'eau contenue dans un verre* »).



LE MONDE DES LIVRES

au fil des lectures

Poésie

Dhôtel l'enchanteur

Avec *Rhétorique fabuleuse*, reprise du *Vrai Mystère des champignons*, plus des inédits, le *Grand Rêve des floraisons* et *Rimbaldiana*, André Dhôtel efface la frontière entre les sciences et la poésie. Selon lui, les fleurs vivent un passage insensé à une autre vie : la renoncule rampante, l'adonis goutte-de-sang estival, la morelle tue-loup, comme toutes les créatures végétales que visitent les insectes et le vent, rêvent, à notre insu, et ont une « existence surnaturelle ».

Les champignons, quant à eux, multiplient leur imagerie éblouissante grâce à des molécules de protides ou de glucides, du chlore, du zinc, du cuivre, etc. Dhôtel, qui s'amuse à dialoguer avec un philosophe de son cru, Stanislas Peucédan, explore les champs et les fossés, avant de saluer Rimbaud, Ardennais comme lui, qui a dérobé la *« lumière de l'inconnu »* et rendu possibles ces prolégomènes à une autre rhétorique, fabuleuse.

Les sept contes du *Bois enchanté*, destinés aux enfants, s'illuminent aussi de lueurs secrètes et charmantes. Dans l'histoire qui donne son titre au recueil, deux camarades, Roger et Emilie, se perdent et se trouvent en traversant un bois magique, semé d'embûches ou de beautés simples. Ce déploiement de « merveilles insoupçonnées » et la fable qui s'y inscrit ne sont pas indignes du vieil enchanteur, un pèlerin de l'inconnu.

RAPHAEL SORIN.

★ RHÉTORIQUE FABULEUSE, d'André Dhôtel, Garnier, 139 p., 49 F.

★ LE BOIS ENCHANTÉ ET AUTRES CONTES, d'André Dhôtel, Hachette, collection « Echos Plume », 123 p., 18,50 F.

La douceur magique de Lionel Ray

A quarante-huit ans et à son sixième recueil de poèmes (sans compter quelques tentatives de jeunesse sous son vrai nom, Robert Lohro), Lionel Ray s'affirme, au sein de sa génération, comme le plus marquant des poètes lyriques. Comment définir leur domaine ? Disons que leur message est toujours mystérieux, sans serrure ni clé.

Dans *Nuages, nuit*, Lionel Ray maîtrise une subtile musique qui permet au lecteur, face à un vocabulaire simple et à une syntaxe convenue, de découvrir des rapports imprévus entre les êtres, les verbes, les choses, les éléments, les sensations. Tout est féerie. Tout est possible, plausible, libéré de ses propres nécessités. Au lieu de s'en réjouir tout de suite, le lecteur est amené à participer à la délivrance, laquelle exige un travail de la pensée. Oui, repenser l'univers visible et invisible, immédiat et lointain, concret et abstrait, par des moyens très calmes et très probes, tel est le propre de ce lyrisme.

L'opération est doucement magique. Ce qui est le plus original, dans cette entreprise, c'est que le lecteur n'est pas pris violemment à partie : l'invitation à l'ailleurs et à l'autre que soi se fait sans éloquence ni contrainte. Tout est douleur tendre et tout est tendresse douloureuse chez Lionel Ray. Nous sommes concernés, dans notre dimension insaisissable.

Je vous écris d'octobre et d'oraison
d'oiseaux accoudés aux collines.
je vous écris sans cri sans voix
la corde au cou marchand de poudre.
avec ce poids de mouettes sur le cœur
l'eau si faible et sans couture.
je vous écris du fond des flammes
à bout de ciel et d'eau.
pour creuser des sentiers vivants
je vous écris pour creuser le sang.

ALAIN BOSQUET.

★ NUAGES, NUIT, de Lionel Ray. Gallimard. 128 p., 49 F.

Romans

Le rendez-vous des fantômes

« Des jours et des jours déjà qu'on nous a ramassé, respirent encore, dans la salle de cinéma que nous fréquentions naguère. Le cœur, paraît-il, avait cédé ; accident banal si l'on considère notre âge que l'on dit respectable. »

Celui qui dit « nous » est un vieil homme aux poumons malades qui se meurt à l'hôpital. Sur de grandes feuilles vertes et violettes, il enregistre méthodiquement les agitations et les obsessions de ses voisins. Il y a Poinsaillon, qui lui rappelle Carette, le Spéculum, un ancien boursier, le Minarque, un haut fonctionnaire antisémite, Auguste, qui travailla dans un cirque, et Le Bino, un jeune typographe passionné de tricot. Dehors, c'est l'avant-guerre, la fin des années 30.

Mais voici que, à peine moins réels, ou peut-être plus, font irruption, Buster Keaton, Chaplin, Laurel et Hardy. Ils passent, furtifs, le temps d'une image, tandis que s'installent d'autres fantômes, qui se font insistants, prennent peu à peu toute la place, irrésistiblement. On dirait qu'ils craignent de sortir de la mémoire du monde. C'est Don John, le prêtre soumis à la tentation, Myriam, la jeune femme pure, objet des *bienfaits* du Docteur, des *sévices* du Maître, qui ne sont sans doute qu'un seul et même être, et Sir Danvers, crapuleusement assassiné. Sont-ils issus d'un fait divers, d'un film d'épouvante, du brouillard de Londres ? En tout cas, leur danse macabre envahit la salle d'hôpital...

Récit noir et blanc, où les *pistes* sont brouillées à plaisir, le livre d'André Hodeir fascine et déroute. Cheminant transquillement au rythme de phrases tranquilles, sûr d'avoir *gardé* sa distance, le lecteur se trouve soudain pris au piège, dans la mâchoire d'un cauchemar qu'il n'a pas vu venir.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ PLAY-BACK, d'André Hodeir. Éditions de Minuit, 164 p., 49 F.

Une parabole de Michel Bernanos

Michel Bernanos était le fils du grand Georges. Mais il faut oublier *cette parenté pour ne s'arrêter qu'à* l'écrivain Michel, disparu il y a vingt ans. Son roman est l'histoire d'une poursuite avec pour décor le Brésil du *Sertao, des serpents et des fourmis* rouges. Nicontina, tueur professionnel, doit abattre Joaquim, qui n'est autre que son frère.

A ne retenir que l'anecdote, on ne voit pas pourquoi cet inédit a été publié, mais dès la dédicace : *« A Caïn, puisqu'il accomplissait l'Ecriture... »*, on est placé dans un autre monde que celui du « polar exotique ». Tout ici est parabole. L'aventure n'est pas gratuite : elle pose les grandes questions du fatalisme de l'honneur, et du fratricide qu'est tout assassinat.

Il faut aussi mentionner, dans ce roman, la part du fantastique, sans outrance, toujours aux frontières du vraisemblable. Il y a aussi un poète Michel Bernanos. Le suivre quand il se fait romancier, c'est découvrir un Brésil fascinant, c'est aussi avancer un peu plus dans le plus secret de notre propre destin.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ L'ENVERS DE L'ÉPERON, de Michel Bernanos. La Table Ronde. 217 p., 68 F.

Correspondance

Georges Bernanos à travers ses « Lettres retrouvées »

Nous connaissions déjà mille deux cent trente-sept lettres de Bernanos ; en voici trois cent vingt nouvelles dont la parution avait été retardée par les correspondants de l'écrivain afin que le temps fît son œuvre.

Nous y découvrons un Bernanos plus familier, qui ébauche une sorte d'autobiographie. Toutes ces lettres ou presque seraient à citer, mais on retiendra surtout les lettres à la fiancée (puis épouse) pour l'évocation de 1914-1918, la correspondance avec la *Librairie Plon* qu'on pourrait intituler « tribulations d'un écrivain », les cris lancés du Brésil, et ces pages de 1935 sur la droite et la gauche...

L'épistolier Bernanos vaut le romancier, car la vie et la pensée de cet homme étaient aussi une aventure, un roman vrai.

P.-R.L.

★ LETTRES RETROUVÉES, de Georges Bernanos, correspondance inédite recueillie, choisie, annotée et présentée par Jean-Loup Bernanos. Plon, 520 p., 120 F.

Albums

L'art d'écrire... à la plume

Après le très beau *Du chiffre*, Jérôme Peignot, auteur, et Jean Damase, éditeur, proposent une *Calligraphie*, exceptionnelle par l'importance du texte et la qualité de l'illustration. Il faut entendre ici « calligraphie » au sens large : tout ce que la plume permet de réaliser en partant du tracé de la lettre.

On trouvera donc dans cet album les « traits de plume » de la Renaissance et du dix-septième siècle, en particulier italiens et espagnols, stupéfiants de virtuosité. La tradition de ce dessin ornemental tracé sans lever la plume s'est continuée jusqu'à nous avec ceux de Valentine Hugo, de Masson et de Braque, entre autres.

Egalement remarquables, les pages et les dessins ou gravures réservés aux outils du calligraphe, et aux *techniques à la fois rigoureuses et fétichistes* de « l'Art d'écrire », tel que le maître-calligraphe Paillasson les a présentés au dix-huitième siècle aux lecteurs de l'Encyclopédie.

L'ouvrage se termine par de subtiles considérations sur les « contre-écritures », calligrammes volontairement vidés de toute signification, qui [illegible] l'écriture. Tradition également ancienne et per*sistante du travail de la plume*, et qui fascinait par exemple Roland Barthes.

Très bien documenté (c'est la première *étude d'ensemble sur la calli*graphie européenne, et en particulier latine), parfaitement équilibré, *Calligraphie* est un livre que les amateurs auront plaisir à faire relier un jour de faste. La qualité du papier et des gravures suffirait à justifier le prix demandé.

J. C.

★ CALLIGRAPHIE, DU TRAIT DE PLUME AUX CONTRE-ÉCRITURES, de Jérôme Peignot. Jacques Damase, éditeur, 61, rue de Varenne, 75007 Paris. 176 p., grand format, 159 F.

A la gloire du chat

L'indépendance des chats, le sens très aigu qu'ils ont de leur dignité, l'imprévu de leur caractère et leur beauté ont fait couler des rivières d'encre, inspiré des centaines de peintures et de photographes. l'Islam, qui les considère comme des être purs, leur permet d'entrer dans les mosquées d'où les chiens sont bannis. A Tokyo, un temple leur reste dédié, et nul n'ignore la place qu'ils ont tenue dans l'Egypte ancienne.

Ce superbe libre va enchanter les amis des chats. Pleine de tendresse et d'humour, l'évocation de leur histoire sert de prétexte à la présentation de pages choisies (Apollinaire, Lewis Carroll, Mark Twain, Kipling, Yeats, Edgar Poe, bien d'autres et, comme il se doit, Colette) et à une illustration d'une très grande richesse. Du chat blanc de Géricault à Pepper, la première star féline, qui « joua » avec Chaplin, des silhouettes extraordinairement vivantes de Steinlen aux tableaux de Manet, Foujita, Vallotton, Hogarth, Greuze, Bonnard, etc., le grâce féline, l'énigme féline, le quant-à-soi félin, sont magnifiés par les artistes avec une espèce de fascination.

« Si vous voulez écrire, ayez des chats » : cette recette d'Aldous Huxley est peut-être un peu courte. Mais qui, s'il n'est pas, comme Napoléon, Jules César ou Mussolini, un ennemi déclaré des mistigris de tous poils, n'adhérerait, ce livre refermé, à l'affirmation de Carl Van Vechten : *« Il n'y a pas une seule qualité du chat que l'homme ne saurait imiter à son avantage ? »*

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE CHAT INDISPENSABLE de Jean-Claude Suarès. Ed. Herscher, 192 p. 235 × 310 mm, 70 illustrations en couleur, 110 illustrations en noir et blanc. 240 F.

Revues

Les voyages de Jacques Lacarrière

Les paupières lourdes de paysages, Jacques Lacarrière se considère comme un *« essayeur d'ailleurs »*, un *« accoucheur d'imprévus »*. Pour *participer à sa quête du pays fraternel* des silencieux et des discrets, il s'est choisi des compagnons de voyage et de poésie. Bernard Noël, Gérard Chaliand, Claude Mettra et quelques autres célèbrent avec lui les plaisirs de l'errance.

On trouve, peut-être, dans les extraits de son *journal* intime publiés par ce numéro du *Vagabond*, une des raisons de ses marches vers l'in[illegible] pudiquement, Lacarrière y exprime La vieillesse et la mort commencent, pour cet écrivain, par des gestes et des mots devenus bègues.

En octobre 1979, de retour dans sa maison de Sacy, il retrouve sur sa table quelques pages d'un récit et, les relisant, il note douloureusement : *« Certaines phrases écrites autrefois me semblent flétries, ridées comme si les mots étaient devenus des visages. Qui ou quoi a vieilli ainsi ? »*

PIERRE DRACHLINE.

★ ERRANCES, ouvrage collectif animé par Jacques Lacarrière. *Le Vagabond n° 7*, Editions Christian Pirot, 13, rue Maurice-Adrien, 37100 Saint-Cyr-sur-Loire. 144 p., 60 F.

en poche

Le visage de Milena

LES *Lettres à Milena* (récemment rééditées dans la collection « Idées ») sont un monument d'humour et de douleur. La liaison de la jeune femme et de Kafka fut un fulgurant *roman* ; ils s'écrivirent plus qu'ils ne se virent, entre 1920 et 1923. Cette correspondance à sens unique dessine une admirable figure de femme et restitue le destin de l'auteur du *Château*.

Patricienne pragoise et non-juive, mariée à un homme de lettres qu'elle finira par quitter, *Milena Jesenska* vit à Vienne dans une brillante société intellectuelle qui reconnaît ses dons et son *indépendance*. Désireuse de traduire en tchèque les œuvres de Kafka, c'est elle qui prend l'initiative épistolaire ; l'échange se *mue en amour : « Je ne peux pas écouter en même temps votre voix et les voix terribles du monde intérieur, mais je peux écouter celles-ci et vous les confier, à vous, comme à nul autre au monde. »*

Tout en se livrant à cette passion, Kafka travaille à s'y soustraire. Comme avec Felice Bauer, l'auteur du *Procès* multiplie les obstacles et les nomme lucidement. Il y a certes la tuberculose, qui *« n'est qu'un débordement du mal moral »*. Il y a surtout « la peur », qui contamine la réalité et notamment la relation amoureuse. Certaines confidences voilées sur les horreurs et les silences du corps rappellent la phrase du *Journal* sur *« le coït considéré comme châtiment du bonheur de vivre ensemble »* et aboutissent au « verdict » réitéré : *« Pourquoi me parler, Milena, d'un avenir commun qui ne sera jamais ? »*

L'avenir de Milena : sa mort à Ravensbrück, le 17 mai 1944 ; elle n'avait pas cinquante ans. Ils survivent tous deux dans le drame de Kafka : *« Tu oublies, Milena, que nous sommes côte à côte et que nous regardons à terre cet être qui est moi ; moi qui regarde, je n'ai donc plus d'être. »*

SERGE KOSTER.

★ LETTRES A MILENA, de Franz Kafka, traduction d'Alexandre Vialatte. Gallimard, coll. « Idées », 286 p., 28 F.

en bref

● L'ASSOCIATION « LES AMIS DE JULES VALLÈS » tient à faire connaître, par son bureau de Saint-Etienne, qu'« *un obscur conseiller municipal de la ville de Sète a proposé et fait adopter par le nouveau conseil, la décision de débaptiser la rue Jules-Vallès – Jules Vallès qualifié d'« écrivain des plus obscurs du XIXe siècle, dont personne ne saurait citer un titre »* – *et de lui donner le nom d'Adolphe Thiers. L'Association pense que la mesure prise et les paroles prononcées doivent être largement connues et se passent de commentaire* ».

● LE PRIX DE POÉSIE D'EXPRESSION FRANÇAISE ANTONIN-ARTAUD a été décerné à Yves Broussard, de Marseille, pour son recueil *Traversée de l'inexorable*, publié aux Editions du Sud. Le prix Voronca, qui récompense un manuscrit de poèmes, a été attribué à Jean Zendzki, de Roanne, pour *le Sel de la neige*.

● LE PRIX LITTÉRAIRE INDIEN LE PLUS PRESTIGIEUX A ÉTÉ DÉCERNÉ à une poétesse de soixante-seize ans, Mme Mahadevi Verma. Le prix Jnanpith 1982, d'une valeur de 150 000 roupies, a été attribué à la poétesse pour son ouvrage intitulé *Yama*, publié en 1939, et dont la cinquième édition date de la fin des années 70.



critique littéraire

L'idéologie de Marcel Proust

● ***« La recherche » relue comme un héritage de Schopenhauer.***

ARTHUR SCHOPENHAUER peut se flatter d'avoir eu deux excellents élèves : Marcel Proust et Sigmund Freud. L'un et l'autre rejetaient comme une aberration grossière l'idée d'une marche de l'histoire et tenaient que toute manifestation politique ou sociale adopte une forme cyclique. *« Du commencement à la fin, c'est la répétition du même drame, avec d'autres personnages et sous des costumes différents »*, raillait Schopenhauer.

C'est précisément un des points essentiels sur lesquels porte l'étude d'Anne Henry, *Proust romancier*, qui prolonge un précédent travail consacré à la généalogie intellectuelle de l'œuvre proustienne (1). Anne Henry, avec une érudition qui force le respect, met en évidence ce que *A la recherche du temps perdu* doit à la tradition esthétique de Schelling, à Schopenhauer, ainsi qu'à la sociologie de Gabriel Tarde.

« Fruit d'une vie de réflexion et non d'une nostalgie, A la recherche du temps perdu *est un ouvrage partisan ; sous chaque geste, sous chaque description se loge une intention qui exprime parfois le dernier terme d'un débat, et le charme persuasif de l'anecdote mène souvent le lecteur au-delà de ce qu'il admettrait dans une discussion »*, écrit Anne Henry.

Ce Proust théoricien, voire idéologue, se gausse du socialisme esthétique de Ruskin. Il explore méthodiquement les raisons de son scepticisme, rejouant sans cesse les mêmes scènes avec le même sentiment de vacuité. S'il aime être séduit, c'est par l'inconsistant. Anne Henry montre excellemment comment, à force de stéréotypes, il finit par embellir ce qui devait se dissoudre dans la médiocrité ; comme si la beauté de l'existence, par un retournement paradoxal, tenait à ce qu'elle ne produisît que du connu et du convenu...

La broderie rhétorique

Ainsi, le marquis de Norpois, ce « vieux serin », ne traverse-t-il *la Recherche*, sous notre regard amusé, que pour témoigner du vide des jugements politiques. Il n'est pas là pour restituer l'atmosphère surannée du Quai d'Orsay, mais pour les besoins de la démonstration. Son radotage exprime la quintessence des médias, telle que le [illegible]briel Tarde l'a décrite en 1901 dans *l'Opinion et la foule* et telle que le reprendra McLuhan ; à savoir que lecteurs et journalistes sont unis par un rapport nécessaire ; ils évoluent dans le même cercle, ils se sont obscurément choisis. Ce qui importe, en conséquence, ce n'est pas la réalité des faits, mais la broderie rhétorique qui flatte les préjugés du public.

A la méthode d'Anne Henry, qui métamorphose *la Recherche* en une architecture romanesque soumise à des valeurs intellectuelles aussi contraignantes que celles régnant sur *l'Homme sans qualités* de Musil, on pourrait opposer la célèbre phrase de Proust : *« Une œuvre où il y a des théories est comme un objet sur lequel on laisse la marque du prix. »*. Attention, nous avertit Anne Henry : cette phrase a longtemps égaré la critique, car elle pensait y lire le refus d'une idéologie, alors que s'y affichait seulement l'orgueil de sa transposition existentielle.

Après avoir lu Anne Henry, c'est à peine si l'on ose encore prononcer des expressions comme *« expérience intime »*, *« drame psychologique »*, *« rêverie fétichiste »*, *« souvenirs d'enfance »* à propos de *la Recherche* ; son Proust ne sort jamais sans avoir emporté l'étui à lunettes et la montre légués par le grand-père Kant. Et, à l'instar du peintre Magritte qui ne prenait pas ses pinceaux sans avoir lu une page de Malebranche, il a toujours *« le monde comme volonté et comme représentation »* sous les yeux.

Avec lui, nous entrons dans une nouvelle esthétique qui ne plonge plus ses racines dans le vécu, mais dans la solidité du théorique. *« Proust, il ne faut pas l'oublier*, écrit Anne Henry, *est le contemporain de Kandinsky, de Klee, de Mondrian. De ces peintres, il ignore l'existence, mais comme eux il déduit. »* La relation ingénue avec l'univers s'efface : elle est remplacée par une écriture géométrique où viennent s'inscrire des jeux de symétries et de répétitions, des collages culturels qui quadrillent littéralement le réel.

L'analyse d'Anne Henry, tellement à rebours des interprétations traditionnelles de Proust, rappelle inévitablement les pages dans lesquelles ce dernier affirmait que le peintre original, l'écrivain original, procède à la façon des oculistes. Le traitement par leur peinture, par leur prose, n'est pas toujours agréable. Pourtant, concluait Proust, quand il est terminé, le praticien nous dit : Maintenant, regardez ! Ce que nous voyons, après avoir lu Anne Henry, c'est un Proust servant de support à toutes les grandes controverses idéologiques du dix-neuvième siècle et créant une véritable philosophie de l'art.

R.-J.

(1) *Marcel Proust, Théories pour une esthétique*. Edit. Klincksieck, 1981.

★ **PROUST ROMANCIER, d'Anne Henry. Flammarion, 209 p., 75 F.**

Un roman qui passionne la psychanalyse

● ***La « Gradiva » sur le divan de Jean Bellemin-Noël***

CURIEUX cas que la *Gradiva*, cette « fantaisie pompéienne », comme le vieil écrivain allemand Wilhelm Jensen désignait le court roman qu'il publia sous ce titre, en 1903. Sans l'essai que Freud lui consacra, en 1906, et qui devint rapidement célèbre, cet ouvrage serait probablement oublié. L'intérêt que lui portèrent les surréalistes avait été lui-même provoqué par la psychanalyse.

Ainsi l'œuvre et son interprétation forment un diptyque désormais indissociable, à telle enseigne qu'en France, dans un même volume, la *Gradiva* de Jensen sert littéralement de pré-texte à l'analyse freudienne (1). Le lecteur qui voudrait se soustraire à l'autorité de cette dernière doit se reporter au volume *Histoires d'aberration* de la *Grande Anthologie du fantastique* dirigée par J. Goimard et R. Stragliati (Presses Pocket, 1977) où *Gradiva* figure dans une traduction de R. Olivier.

Il y avait quelque audace, de la part d'un critique littéraire, à reprendre le travail de Freud comme s'il avait été mal fait. Jean Bellemin-Noël s'y est risqué, en spécialiste des rapports entre psychanalyse et littérature, et principal artisan d'une discipline qu'il appelle « textanalyse » (2), *radicalisation de la* méthode « psychocritique », en [illegible] toute référence au psychisme de l'auteur, tel que d'autres de ses écrits ou sa biographie peuvent le révéler : il s'agit d'analyser le texte seul, d'inconscient à inconscient, en quelque sorte, puisque le critique « herméneute » est doté lui-même d'un inconscient et que l'inconscient d'un auteur ne se communique qu'à travers « l'inconscient du texte ».

Contrairement à l'essai de Freud, l'ouvrage de Jean Bellemin-Noël s'adresse surtout aux spécialistes. En interprétant la *Gradiva*, à une époque où la psychanalyse restait très contestée, Freud plaidait pour sa méthode d'interprétation des rêves, et montrait quelles confirmations une œuvre romanesque prétendument innocente pouvait lui apporter. Il usait lui-même, à cette occasion, d'un *style plus littéraire* que scientifique : c'est aux hommes de culture qu'il s'adressait.

Notre-Dame la Mort

Près de quatre-vingts ans plus tard, Jean Bellemin-Noël n'a plus à soutenir de combat pour une psychanalyse devenue hégémonique : c'est le texte qui l'intéresse en tant que tel. Il ne s'agit pas pour lui de faire mieux que le maître, mais de pousser plus loin l'interprétation, et dans d'autres directions, vers un régime de sens plus complexe, au moyen des vues théoriques que Freud lui-même, *par la suite, et ses continua*[illegible] élaborées, notamment sur la question du fétichisme, et sur le thème symbolique du phallus, exploré par Lacan. Ainsi, parodiant le titre de Freud, Jean Bellemin-Noël aurait-il pu appeler son essai : *Fétiche et thèmes dans la Gradiva de Jensen*, si, précisément, il n'avait voulu éviter de se poser en rival ou en parricide.

Son analyse s'appuie sur une nouvelle traduction, faite par lui-même, où le souci de l'harmonie et de l'élégance a été délibérément sacrifié à l'exactitude. Le lecteur profane, mal disposé par quelques tournures bien pesantes et par la composition du texte de Jensen dans un caractère d'imprimerie particulièrement disgracieux (l'Helvetica, corps 8), aura, au fil du commentaire, quelque mal à démêler ce que sa perplexité doit aux élaborations théoriques elles-mêmes, et aux interprétations qui semblent trop peu prendre en compte la première impression de lecture donnée par la *Gradiva* : une ironie malicieuse et attendrie, celle d'un vieil homme qui observe du haut d'une sagesse sans illusions l'appariement nécessaire d'un jeune archéologue névrosé et d'une jeune fille décidée à fermer la cage du mariage sur le grand dadais qu'est devenu le compagnon de jeux de son enfance.

La lecture proposée par Jean Bellemin-Noël, qui prend très sérieusement au pied de la lettre le texte de *Gradiva*, est certes éclairante et convaincante, mais elle en manque peut-être l'esprit.

Dans la perspective thérapeutique qui était alors la sienne, Freud montrait le héros du roman « guéri » par la jeune fille qui avait joué involontairement le rôle du psychanalyste. Jean Bellemin-Noël est plus réservé : le héros apparaît tout au plus « normalisé » par l'amour et le mariage. Quant à François George, dans une remarquable conférence intitulée *Désir et interprétation dans la* Gradiva *de Freud* (à paraître dans le prochain numéro de la revue *la Liberté de l'esprit*), il monte aux extrêmes : *« Gradiva se révèle comme celle qui nous manque absolument, et celle qui accomplit tous nos vœux, Notre-Dame la Mort. »* Le bénéficiaire de ces interprétations qui s'emboîtent à l'infini, c'est le texte de Jensen, rendu à l'illimitation du sens, comme toutes les œuvres assurées de durer.

M. C.

(1) Sigmund Freud, *Délire et rêves dans la* Gradiva *de Jensen*, traduit de l'allemand par Marie Bonaparte et précédé du texte de Jensen traduit par E. Zak et G. Sadoul. Gallimard, coll. Idées, n° 234.

(2) Voir son recueil d'études intitulé *Vers l'inconscient du texte, PUF, 1979.*

★ **« GRADIVA » AU PIED DE LA LETTRE, de Jean Bellemin-Noël. PUF, coll. Le Fil rouge. 279 p., 150 F.**

● « Tout le monde aime les nouvelles, sauf le public », *affirme Roger Grenier. Pour tenter de réhabiliter ce genre injustement délaissé – malgré une vitalité remarquable, – l'Atelier du Gué fait paraître le premier tome d'une anthologie de* Nouvellistes contemporains de langue française (1).

Ce volume, conçu par René Godenne, rassemble des textes de Marcel Arland, Marcel Aymé, Christian Baroche, Daniel Boulanger, Noël Devaulx, Roger Grenier, Annie Saumont et André Stil. Chaque texte est accompagné d'une fiche présentant l'auteur et analysant sa manière, son style, ses sujets, sa façon de composer ses recueils.

(1) Atelier du Gué, 197 p., 60 F.

le feuilleton

Inventer le réel

(Suite de la page 9.)

L'écriture, chez Breton, est d'inspiration autobiographique, elle tend à l'auto-analyse, résulte d'une crise personnelle et constitue un événement dans le temps même de cette crise : se raconter, c'est se connaître en état de crise, donc se changer en accédant à un niveau supérieur de connaissance où se concentre le sentiment tragique de la vie. Comme le dit très bien Jacqueline Chénieux, *Nadja, les Vases communicants, l'Amour fou* sont *« les reportages scrupuleux d'aventures inouïes »* où se réinvente *« un mode humain de l'Histoire »*.

De son côté, Aragon, l'Aragon des récits surréalistes : *Anicet, le Libertinage, le Paysan de Paris,* établit, par le lyrisme, une équivalence entre l'imaginaire et la vie, mais il ne les confond pas. C'est là sa sagesse, guidée par le plaisir. Ainsi les deux versants du texte narratif surréaliste sont-ils liés surtout par l'intention d'inventer un mode neuf d'écriture, production de sens chez l'un, production de plaisir, chez l'autre.

Il faudrait montrer dans le détail comment Jacqueline Chénieux organise selon ces deux versions du surréalisme la nébuleuse romanesque qu'il fait surgir en pulvérisant le roman. Du côté de Breton, elle situe René Crevel, Georges Limbour, Leonora Carrington, Benjamin Péret. *Du côté d'Aragon, elle range Michel Leiris, Robert* Desnos, Gisèle Prassinos, Giorgio de Chirico. La démonstration, assortie de mille nuances, échappe à tout dogmatisme classificateur. L'étude s'achève sur Julien Gracq, chez qui se rapprochent les deux tendances.

Grâce à ses analyses minutieuses, précises autant que sensibles, à la fois érudites et critiques, c'est-à-dire menées avec les instruments affûtés par l'histoire littéraire et l'analyse textuelle modernes, cet ouvrage, fort savant et parfaitement lisible, débrouille, comme le dit l'auteur, *« un écheveau de plaisirs »* et offre sur le surréalisme une somme désormais irremplaçable, qui fait honneur à la tradition de l'Université française. Nous ne voyons pas que, devenu objet d'étude, le surréalisme sorte perdant de sa récupération académique. Mais il appartient plutôt d'en juger à ceux qui, aujourd'hui encore, en dehors de tout groupe constitué, se réclament de sa sensibilité et de son ambition d'inventer le réel.

MICHEL CONTAT.

★ **LE SURRÉALISME ET LE ROMAN, de Jacqueline Chénieux. L'Age d'homme. 385 p., 120 F.**

★ **A SIGNALER AUSSI :** *le Cornet acoustique*, roman de l'écrivain et peintre surréaliste Leonora Carrington, traduit de l'anglais par Henri Parisot et publié pour la première fois en 1974 chez Flammarion avec une préface d'André Pieyre de Mandiargues, fait l'objet d'une réédition dans la collection de poche Garnier-Flammarion. Cette réédition est accompagnée d'une introduction, d'une bibliographie et d'une chronologie par Jacqueline Chénieux. Récit mi-autobiographique, mi-fantastique, *le Cornet acoustique* est un roman d'apprentissage et d'initiation à la vieillesse. André Breton et Henri Michaux comptaient parmi les admirateurs de Leonora Carrington, qui fut la compagne de Max Ernst jusqu'à la déclaration de guerre, en 1939. Elle séjourna ensuite au Mexique, où elle s'initia aux sagesses indiennes. Elle est âgée de soixante-six ans et vit et travaille à New-York depuis 1979.

histoire

Les moines, le mariage et l'amour

Il est des préjugés qui s'effondrent doucement, sans bruit, sous les assauts courtois d'un vieux moine. Cistercien septuagénaire, Dom Jean Leclercq enseigne et publie aux Etats-Unis, faute de trouver assez souvent un auditoire et des éditeurs en France.

Son dernier livre montre qu'au *douzième siècle non seulement* l'amour existe dans le mariage, mais qu'il est la solution préconisée par beaucoup de moines théologiens. Les temps modernes ont perdu à ce point le sens du symbole qu'ils n'ont pas pris garde au fait que l'exégèse mystique du « Cantique des cantiques », *tant pratiquée par les contemplatifs chrétiens depuis Origène et magnifiquement illustrée par Bernard de Clairvaux, suppose l'approbation du sens charnel de cet épithalame. Il n'y a symbole que si la matière du symbole est à la fois réelle et digne de l'objet symbolisé. La vérité de la lettre garantit celle de l'esprit. Autrement, on est dans la métaphore, artifice rhétorique.*

A cet égard, on méditera avec fruit l'image du baiser (« Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche ») *ou ces moines peu jansénistes voyaient le symbole de la Trinité, les deux bouches du Père et du Fils s'unissant pour « spirer » entre elles l'haleine du Saint-Esprit. A-t-on jamais entendu pareille exégèse dans un sermon paroissial, le dimanche de la Trinité ?*

« L'union charnelle est un moyen de se sanctifier »

Dom Jean Leclercq établit avec soin trois points qui constituent l'essentiel de la théologie du mariage au douzième siècle : « Il n'y a pas de mariage sans libre choix ; il peut y avoir amour conjugal sans consommation ; l'union charnelle est un moyen qu'ont les époux de se sanctifier à titre personnel et de se sanctifier l'un l'autre ».

Et de citer un texte extraordinaire, qui remonte, il est vrai, à la fin du dixième siècle, mais qui exprime avec audace ce que développeront les auteurs du douzième siècle : « Au moment où les époux sont deux en une seule chair, il y a en eux une seule et même opération du Saint-Esprit : alors qu'ils sont enlacés par les liens de leur union extérieure, c'est-à-dire sensible, cette action indivisible du Saint-Esprit les enflamme d'un plus grand amour intérieur à l'égard des réalités célestes. »

Du coup, se trouve anéantie la thèse classique, soutenue par Denis de Rougemont et selon laquelle, au Moyen Age, l'amour entre un homme et une femme aurait dû se réfugier dans l'amour courtois, considéré comme un amour dans l'adultère.

JEAN BASTAIRE.

★ LE MARIAGE VU PAR LES MOINES AU DOUZIÈME SIÈCLE, de Jean Leclercq. Le Cerf. 162 p., 61,50 F.

Un éloge de l'Occident médiéval

● *Par un historien soviétique.*

LES recherches médiévales des soviétiques, écrit Georges Duby dans sa brillante préface à l'œuvre d'Aaron Gourevitch, sont plus libres, moins enchaînées que ne le sont en U.R.S.S. d'autres secteurs de la science. Au lieu d'être un carcan, comme c'est souvent le cas, *« les propositions de Marx, Engels et Lénine,* note Duby, *servent alors de tremplin afin de s'élancer plus avant dans la compréhension du destin des sociétés humaines ».*

De fait, Gourevitch, dans ses *Catégories*, cite Karl Marx à quatre ou cinq reprises. Mais s'agit-il vraiment d'un « tremplin » ou simplement d'un coup de chapeau aux dogmes marxistes, indispensable à qui veut « trouver un éditeur » à Moscou ? On appréciera en tout cas que ces citations concernent maintes fois le *jeune* Marx, tellement honni par nos dogmatiques. Quant à Lénine et Engels, je n'ai rencontré dans les trois cent quarante pages de l'*œuvre aucune référence à leur nom* ni à leur pensée. Le tremplin léniniste, *hic et nunc*, brille par son absence. Faut-il *vraiment* le *regretter* ? Les ambitions de Gourevitch, à vrai dire, ne sont nullement idéologiques.

La grande prairie

Pleine de charme et de tact, éloignée de tout sociologisme pâteux, l'œuvre du professeur de Moscou résume l'ensemble de la culture médiévale en quelques analyses bien senties, logiquement reliées les unes aux autres. Il s'agit d'envisager d'un seul coup d'œil, à partir des invasions du IV[e] et du V[e] siècle, l'héritage barbare et germanique, bien connu grâce aux anciennes littératures scandinaves. Emerge ensuite l'apport spécifiquement chrétien ou féodal (du VI[e] au XV[e] siècle). S'agissant d'une si longue période, et plus que dix fois séculaire, Duby dans son avant-propos met Gourevitch en garde contre toute tentative d'ultrasimplification, *par télescopage* chronologique. Sur ce point, on est vite rassuré : le sens des nuances et le vaste savoir de l'auteur lui permettent d'éviter bien des chausse-trapes.

Gourevitch part des concepts de base : ils concernent les représentations de l'espace et du temps. Selon les épopées nordiques ou au gré des ruraux du nord de la France, la terre est une prairie plate et circulaire, coiffée par la calotte du ciel. L'homme est attaché à l'espace local par toutes les fibres de sa vie économique et lignagère : c'est le concept d'*odal* scandinave, c'est aussi la notion occitane de *domus* ou *ostal*, maison-famille flanquée de ses terres et de ses droits d'usage. Le temps à son tour se décompose en temporalité agricole, rythmée par les saisons ou les récoltes, et en durée chrétienne : elle s'écoule de la création au jugement dernier, en passant par le Christ et les apôtres.

Le chapitre central du livre s'intitule *de façon significative « Un pays* se construit sur le droit ». Gourevitch considère que, historiquement, la *mise en évidence du droit*, par rapport à la morale, à la politique et à la religion, constitue l'un des caractères *originaux* des cultures de l'Europe de l'Ouest, par un heureux contraste avec la Chine, le monde arabe et Byzance, *infiniment moins* libéraux. Etonnant, passionnant éloge de l'Occident médiéval sous la plume de ce Soviétique. Les coutumes barbares aux deux rives du Rhin codifiaient, dès l'origine, les *propriétés, les héritages, les possibilités* de l'être humain. Et puis voici que naissent, quelques siècles plus tard, les *premières universités* : l'enseignement du droit romain y figure en bonne place, parmi les *chaires initialement fondées*. A l'inverse, et portant son regard vers l'autre extrémité méditerranéenne, *Gourevitch dirige* ses sarcasmes contre l'aristocratie de Byzance, asservie par l'empereur, hors du respect de tout droit ; il ne dissimule pas non plus son mépris pour les institutions qui accablaient les paysans d'Europe de *l'Est* et de *Russie* ; elles s'avéraient moins ouvertes que n'était le servage ouest-européen du XIII[e] siècle, respectueux de la communauté paysanne.

Bâti à l'image de Dieu (*lequel est* fondamentalement libre, et non pas soumis au destin, comme l'étaient les divinités du paganisme), l'homme européen du Moyen Age jouit d'une liberté constitutive, que *pourraient lui envier* bien *d'autres* civilisations d'autrefois, oublieuses *a priori* des droits de l'homme. Dira-t-on que la vassalité diminue l'autonomie du féal ? Mais être vassal, c'est avant tout être fidèle, c'est donc se vouloir valeureux et plein d'initiative. Le personnage central de l'épopée, c'est Roland, serviteur héroïque de la puissance impériale, par rapport auquel Charlemagne, tout suzerain qu'il soit, fait bien pâle figure. On touche ici aux bases essentielles de l'œuvre gourevitchienne : elle est saturée de christianisme. Ce n'est pas un mince paradoxe, s'agissant d'un livre édité à Moscou.

Quant à l'éthique du travail, Gourevitch professe une analyse à triple détente. Au point de départ, se situent les mentalités germaniques : les paysans ou *travailleurs* y ont leur place à côté des guerriers nobles et des prêtres. Les Alamans ou les Burgondes, en l'occurrence, sont bien loin de porter à l'ouvrier le mépris que vouaient Aristote et l'Antiquité grecque aux esclaves, déshonorés par les besognes manuelles auxquelles les astreignait leur servitude. Intervient ensuite *le* christianisme. Le travail, *en termes bibliques*, y fait figure de catastrophe. Celle-ci pèse sur Adam, *sur Eve* et leur progéniture, depuis la sortie malheureuse du paradis terrestre : « *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.* » Peut-on parler pourtant de malédiction pure et simple, alors que chaque homme, quelle que soit sa position sociale, est dorénavant voué à telle ou telle vie laborieuse du fait des décisions de la Genèse ? Les choses s'amélioreront encore quand les théologiens des XII[e] et XIII[e] siècles découvriront que Dieu créateur était d'entrée de jeu un grand *travailleur* et qu'Adam, avant même la chute, besognait *déjà* au jardin d'Eden. Désormais, l'hymne à l'effort pourra se déployer sans entraves sur les porches des cathédrales ; leurs cintres voûtés illustreront, par un calendrier géant, les tâches spécifiques des douze mois de l'année, en termes d'agriculture, d'élevage et d'artisanat.

L'art du festin

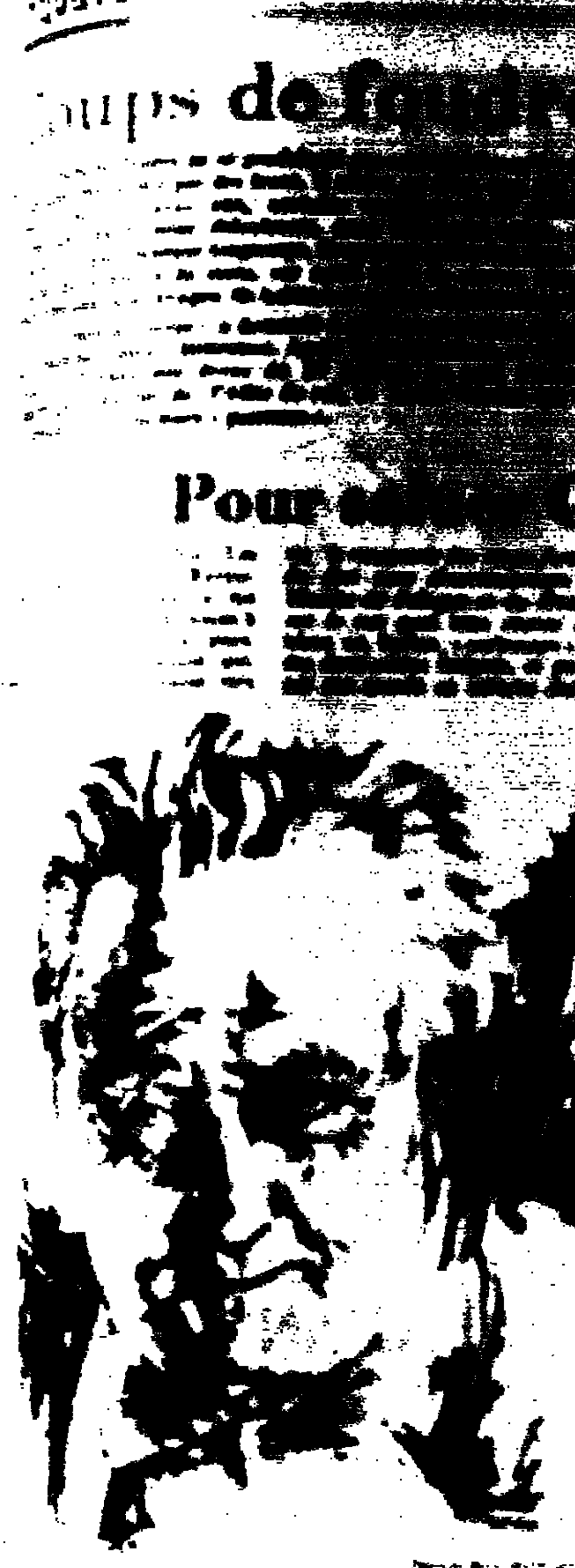
Les médiévaux étaient fort éloignés de nos mentalités modernes, si souvent centrées sur le profit. Les Vikings enterraient leurs joyaux et leur cagnotte, leurs monnaies d'or et d'argent, qu'ils avaient préalablement rapportés des voyages les plus prestigieux. Mais, justement, ce n'était pas pour « thésauriser » que les Scandinaves cachaient de la sorte leur bien. *En fait*, ils pensaient que les métaux précieux ainsi dissimulés constituaient comme un *principe de force et de chance. On est* donc aux antipodes de Goriot ou d'Harpagon pour qui l'or sera [illegible] et rentable. Quant aux lois du marché, elles font leur large place, autour de *l'an mil*, aux règles du don *et* du contre-don : celles-ci veulent que tout cadeau mérite récompense : que les seigneurs soient superbes et généreux ; qu'ils pratiquent l'art du festin ; qu'ils ne se déshonorent pas aux yeux de la dame aimée, en tirant de leur poche un quignon de pain ou un morceau de fromage pour le manger seuls, sans luxe ni compagnons. Inutile de dire qu'*hostile à l'avarice la* culture médiévale l'est aussi à l'usure et même au simple prêt à intérêt.

Le Moyen Age participe, au total, d'une moralisation du monde : l'économie n'y est pas indépendante *de la société. Le concept même d'économie* politique, comme l'a bien montré Louis Dumont, n'a pas de sens en cette période : la banque ou la richesse ne sont pas envisagées *pour* elles-mêmes. On les considère, péjorativement, sous l'angle du jugement éthique qu'on formule à l'encontre du banquier ou du richard.

Le Moyen Age de Gourevitch avait inventé la personne humaine, *mais il ignorait l'individu ou l'homme original. Pour s'affirmer* de façon personnelle, l'être humain devait se conformer à des modèles religieux et communautaires. Faire preuve d'originalité, en revanche, c'était *ipso facto se* mal conduire. *Gourevitch* demeure *nostalgique* de ces périodes lointaines ; il les tient pour vierges d'aliénation, bien qu'entichées de *passions ritualistes*. Il n'est pas dupe, pourtant, du communautarisme des médiévaux. Pendant le XIII[e] siècle, comme aujourd'hui, cette attitude mentale si largement répandue pouvait engendrer l'oppression. *L'auteur* soviétique manifeste son antipathie pour « *les groupes dirigeants* [du Moyen Age] *qui condamnaient comme déviants ceux qui par hasard échappaient à leur contrainte* ». Ce « *par hasard* » a tiré l'œil de Georges Duby et témoigne en effet d'une certaine ironie par rapport à ce temps-là, comme à l'égard de toutes les époques. Où l'humour noir va-t-il donc se *nicher !...*

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LES CATÉGORIES DE LA CULTURE MÉDIÉVALE, d'Aaron Gourevitch. Préface de Georges Duby. Traduit du russe par Nina Godneff et Hélène Courtin. Gallimard. 360 p., 130 F.



enquête

Coups de foudre

Les coups de foudre ne se produisent pas seulement avec les êtres. Ils sont aussi provoqués par des livres. Il arrive, en effet, que, dès notre première rencontre avec eux, certains ouvrages nous séduisent profondément, qu'ils nous éblouissent, nous illuminent même. Nous savons dès lors que, pendant longtemps, ils ne nous quitteront plus. Nous les laisserons, à portée de main, sur notre table de chevet. Nous les emporterons dans nos voyages. Ils habiteront et nourriront nos pensées.

« Le Monde des livres » a demandé à plusieurs écrivains d'évoquer leurs « coups de foudre » littéraires. Après Pierre Mertens, et Alphonse Boudard (*le Monde des livres* du 29 juillet), ce sont Françoise Chandernagor, l'auteur de *l'Allée du roi*, et Louis Nucera qui font, cette semaine, l'aveu de leurs « passions ».

Pour saluer Giono

VAUMEILH, Châtillon, Les Omergues, Banon, Revest-du-Bion... Quand je me laisse aller à évoquer mes errances à travers le Trièves ou le haut pays, quand je confesse la passion qui, depuis quinze ans, me pousse vers l'œuvre et la vie de Jean Giono, je ne suscite ordinairement chez mes amis qu'un étonnement condescendant, rattrapé, parfois, par un : « *Ah ! oui, bien sûr*, le Hussard... *stendhalien.* » Comme s'il fallait au plus romanesque des romanciers français la béquille du consul de Civitavecchia pour aller son train !

Stendhalien, Giono l'est à peu près autant, d'ailleurs, qu'il est fouriériste ou disciple du Père Enfantin ; le romancier des *Ames fortes* et du *Roi sans divertissement*, du *Moulin de Pologne* et du *Hussard sur le toit* peut bien choisir pour héros un Italien « carbonaro », ou des demi-soldes fatigués, et promener son monde en calèche dans le paysage, mouvementé, des utopies du dix-neuvième, ce n'est pas le bonheur qui l'intéresse : c'est le mal. Comme le sujet n'attire, d'habitude, que les auteurs chrétiens, l'intrusion d'un païen dans cette chasse gardée mériterait, à elle seule, d'être saluée.

(Dessin de CAGNAT.)

S'il faut des comparaisons, parlons plutôt de Victor Hugo, dont l'exilé de Manosque a l'abondance et la naïveté. Dans le monde intellectuel de mes vingt ans, où les « pisse-froid » le disputaient aux « pisse-petit », Giono fut pour moi, avant l'heure, « *l'imagination au pouvoir* », « *la plage sous les pavés* » et l'homme qui, tel ce marin qu'il admirait, « *donnait de la mer à mes flottes* ».

Jamais je n'avais lu un écrivain qui mît plus d'allégresse à « mentir faux » ; or, quoi qu'on en ait dit, le devoir d'un romancier n'est pas de « mentir vrai » : quel peintre, autre qu'un « réaliste stalinien », tirerait gloire d'avoir concurrencé le cadastre et la photograghie ? « *Rien n'est vrai* », écrivait Giono dans *Noé*. « *Pas même moi ni les miens. Tout est faux.* »

Lorsque je veux voir Florence et Venise comme jamais elles n'ont existé, et comme aucun lecteur ne pourrait supposer qu'elles aient été, je lis le « *Voyage en Italie* » ; quand j'ai envie d'apprendre la vie d'Herman Melville telle que, bien entendu, le romancier américain ne l'a pas vécue, je me plonge dans *Pour saluer Melville*, et quand il me plaît de voyager dans une Provence si peu régionale qu'on dirait la forêt de Brocéliande, je rouvre *le Chant du monde*.

Les « grandioses chevaleries de ses rêves »

Un peu pirate, un peu escroc, pas très « sortable » en vérité, Giono garde à mes yeux tous les charmes d'un vice caché ; mais, si je l'aime pour ses mensonges, si je l'aime pour ses excès, je l'aime plus encore pour l'amour qu'il porte à son lecteur, amour si pareil à celui de l'imaginaire Melville pour l'improbable Adelina, griserie partagée de l'Enchanteur et de l'enchantée : « *Il faisait approcher les bois. Avait-elle jamais vu un bois comme il les lui faisait voir ? Il le lui tournait sens dessus dessous, l'envers, l'endroit, la mousse, le champignon, la couleur (...). Avait-elle remarqué les bouleaux avec leur écorce en peau de cheval ? Il appelait les bouleaux (...), il prenait l'arbre avec son miel, sa forme, ses feuilles, ses quatre saisons (...). Il lui dit :* « Regardez l'eau de ces petits marécages », *et l'eau s'approcha avec ses joncs, ses martins-pêcheurs, toutes ses plumes d'oiseau, son odeur de pluie (...). Elle put regarder à travers les eaux comme à travers des verres de couleur ; la laine des champs s'enroula autour des grandioses chevaleries de ses rêves ; les prés d'automne tapissèrent toutes les chambres d'enfant où elle avait eu la fièvre. Les forêts, les bois, les bosquets, les grands arbres, arrachés de terre par leurs oiseaux, volaient autour d'elle comme les châles dont on l'enveloppait quand elle partait en pleine nuit sur le dog-cart de son grand-père (...) ; elle dit :* « Je vous en prie, prêtez-moi votre bras, je suis ivre. »

Un ami incomparable

Comment, dans cette évocation des pouvoirs magiques du romancier, ne pas entendre l'écho de cette lettre de Flaubert à Louise Colet : « *Aujourd'hui, homme et femme ensemble, amant et maîtresse à la fois, je me suis promené à cheval dans une forêt où j'étais les chevaux, les feuilles, le vent, les paroles qu'ils se disaient et le soleil rouge qui faisait s'entrefermer leurs paupières noyées d'amour.* »

Un écrivain mort est un ami incomparable : il donne tout et n'attend rien. Seuls ceux qui n'exigent aucune reconnaissance nous permettent d'être assez généreux envers nous-mêmes pour avoir envie de les couvrir de cadeaux ; mais aux romanciers du passé ne parviendront ni remerciements ni « lettres de château ». C'est dans les pages littéraires d'un journal qu'on leur glisse, un soir, deux ou trois mots d'amour en sachant bien que, tels ces bouquets posés sur les tombes, ils ne fleuriront jamais que pour les vivants.

FRANÇOISE CHANDERNAGOR.

● **L'Association des amis de Jean Giono vient de publier son « Bulletin » nº 19 (printemps-été 1983). On y trouve deux inédits de Giono : un texte sur la Haute-Provence, et une lettre où le romancier évoque son art d'écrire. (B.P. 173, 04104 Manosque Cedex).**

Cioran et l'amour du vélo

ON a beau dire, mais on aime bien se lire en lisant les autres. Cela commence tôt. Et si l'on consent à continuer d'aimer ce que l'on aime vraiment, au lieu de céder à l'emprise des modes, notre attitude ne change pas. Cependant, le mouvement, qui imperceptiblement nous modifie, fait qu'au fil des années nous abandonnons certains auteurs. Nous arrivons même à ne plus comprendre nos engouements passés. D'autres leur succèdent. Il en est qui deviennent inséparables de nous-mêmes.

Un ami libraire m'offrit, il y a longtemps, *Syllogismes de l'amertume*, d'E.-M. Cioran. Je lus ce livre le soir même. Jamais, depuis la découverte de Céline, je n'avais reçu un tel choc. Depuis, je fais mon miel de tout ce que Cioran écrit. Un jour, je m'enhardis jusqu'à lui demander un rendez-vous. Il accepta. La rencontre eut lieu aux abords des jardins du Luxembourg et je sentis bientôt que, malgré sa courtoisie et l'allant mis à ne pas laisser choir la conversation, le silence pouvait s'installer.

Pour dire quelque chose, j'annonçais que je me rendais bientôt à Nice. « *Je ferai du vélo tous les jours* », ajoutais-je. Que venaient faire ces phrases sans importance alors que j'espérais entendre des propos d'une autre teneur ? « *Du vélo ! Vous aimez le vélo !* »

Dans les contrées du néant

Un sourire d'adolescent ; Cioran eut vingt ans de moins. « *J'ai eu deux passions dans ma vie. La lecture et la bicyclette* », dit-il. Et la conversation fut relancée... Par livres interposés et grâce à des rencontres, elle n'a pas cessé.

Voilà plus de trente ans que ce lucide de haute naissance conforte les certitudes et les épouvantes de ceux qui se sentent en communion avec lui. Familier de l'intense, bâtonné par l'immanent, Cioran se refuse à boire à la source de l'oubli. La tragédie de l'homme l'occupe. Qu'à peine né il soit déjà apte à devenir cadavre l'indigne. L'horreur a plus d'un tour dans ses bagages. Il le clame.

Ce drame d'être, et en même temps de n'être rien, l'enrage : « *Il n'est guère qu'un signe qui atteste qu'on ait tout compris : pleurer sans sujet* » ; « *Espérer, c'est démentir l'avenir* » ; « *Thraces et Bogomiles — je ne puis oublier que j'ai hanté les mêmes parages qu'eux, ni que les uns pleuraient sur les nouveau-nés et que les autres, pour innocenter Dieu, rendaient Satan responsable de l'infamie de la création* » ; « *La mort, quel déshonneur ! Devenir soudain objet...* » Mais il faudrait tout citer.

Sa pensée à base de fulgurances éclaire nos ténèbres. La vanité et lui ne sont pas originaires des mêmes lieux. Que l'individu ploie sans relâche sous le faix d'une malédiction originelle n'exclut pas l'orgueil. Car là est le miracle. Ce désespéré qui erre dans les contrées du néant, qui divulgue les vérités les moins entravées de leurres, sait aussi que « *l'on est jamais autant homme que lorsqu'on regrette de l'être* » ; homme en majesté. Et cette attitude fait que chaque ligne qui nous vient de lui, qu'elle soit épure ou charnelle, confine au superbe comme si elle sauvait du pire celui qui les rédige.

Qu'il parle des mystères de notre condition, d'une angoisse existentielle, d'histoire, d'évolution des sociétés, Cioran est incapable de bassesse et de médiocrité. « *Si le soleil et la lune se mettaient à douter, ils s'éteindraient sur le champ* », écrivait William Blake. Cioran fait pis que douter. Il brille pourtant de mille feux.

La beauté est un ordre. Cioran y entre pleinement. Elle est aussi une force. Et cette force, ne délivrerait-elle pas l'homme de ses angoisses, lui permet néanmoins de les apprivoiser ou de les narguer.

Parlant du docteur Drioton, égyptologue de bel aloi qui ne négligeait pas les intuitions, Jean Cocteau disait : « *Il communique une vie allègre aux nécropoles.* » Cioran pourrait être comme Drioton. L'humour est une arme qu'il ajoute encore à sa panoplie. Il possède le privilège du sourire. Autant dire que lorsqu'on a ouvert un jour un de ses livres, on ne peut plus s'en passer.

LOUIS NUCERA.

congrès

Les Lumières en mouvement

LES cinq cents participants au VIᵉ Congrès des Lumières, qui s'est tenu à l'université libre de Bruxelles du 4 au 30 juillet, ne constituaient qu'une petite partie des six mille cinq cents chercheurs inscrits dans le remarquable *Annuaire* publié par la Société internationale d'études du dix-huitième siècle.

Dissuadés par le contrôle des changes ou fatigués par la chaleur estivale, les Français n'étaient pas aussi nombreux qu'on le prévoyait. Comme de coutume dans ces rencontres qui ont toujours eu lieu en Occident, les chercheurs venus de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique se comptaient sur les doigts. Il n'empêche que, par la diversité des trente-trois pays représentés, des méthodes et des disciplines — de la littérature aux beaux-arts, des sciences à la philosophie, en passant par l'histoire de la *médecine* — ce congrès, fort bien organisé sous la direction d'Hervé Hasquin et de Roland Mortier, aura permis de voir ce qui bouge chez les « dix-huitiémistes » sur le front de la recherche.

Bien qu'ils soient très étudiés, les grands écrivains, à Bruxelles, n'ont pas eu la vedette, à part sans doute Diderot, avec une douzaine de communications, et Rousseau, un peu moins. En revanche, on a découvert ou redécouvert par dizaines des auteurs méconnus, comme le libertin hollandais Beverland, le révolutionnaire Boissel, Du Marsais, Chastellux, Dom Deschamps et bien d'autres.

En même temps qu'il s'enrichit de figures nouvelles, le paysage des Lumières s'ouvre sur des perspectives larges et multiples. Les organisateurs ont voulu, en effet, mettre l'accent sur de grands problèmes comme « Morale et vertu », « L'Européen et la découverte de l'autre », « Civisme, patriotisme et sentiment national », thèmes des sections les plus suivies. La section consacrée aux « Physiocrates » invitait à étudier les idées et les réalités économiques du siècle. Les recherches sur « La communication par l'imprimé » ont confirmé et précisé l'importance du rôle joué par la presse. Le *succès de la « table ronde » sur* les traitements informatiques des textes littéraires et autres a bien montré le souci de rigueur et l'esprit de travail collectif qui animent les dix-huitiémistes, notamment en France ; mais on ne sait pas si les ordinateurs répondront aux espoirs qu'ils font naître.

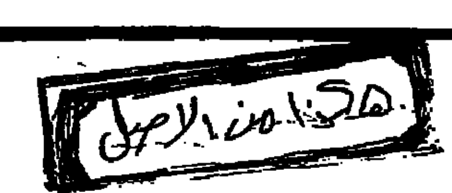
Une autre section, « La réfraction des Lumières au dix-neuvième siècle » — champ encore mal exploré, — faisait *connaître* la façon dont on a *reçu, au siècle suivant*, les œuvres et les réalisations du dix-huitième siècle. Précisément, ce VIᵉ Congrès nous aura aidés à mieux prendre nos distances avec l'héritage transmis par le dix-neuvième siècle et à réapprécier l'époque des Lumières contre la double tentation de nous y retrouver naïvement (tolérance, justice, liberté, esprit critique...) ou, à l'inverse, de n'y voir qu'un objet de curiosité archéologique (anticléricalisme, moralisme, européocentrisme...). La suite dans quatre ans, au VIIᵉ Congrès, qui se tiendra à Budapest.

ROLAND DESNÉ.

★ **Annuaire international des dix-huitiémistes, Voltaire Foundation, Taylor Institution, Oxford, 1983. 212 p., 21 × 30 cm.**

★ **Les résumés des communications ont été publiés en un volume, Actes du VIᵉ Congrès des Lumières. Voltaire Foundation. 493 p.**





FAITS DIVERS

« 90 % des incendies de forêt sont d'origine humaine »

déclare le directeur de la sécurité civile

De notre correspondant régional

Cannes. — Les incendies se sont à nouveau multipliés dans les départements méditerranéens et en Corse au cours de la journée du 3 août. Plus d'une centaines de feux et une trentaine d'alertes rouges (1) ont ainsi été enregistrés sur le continent où le mistral, soufflant à 70 kilomètres-heure, avec des rafales de 100 kilomètres-heure, a rendu particulièrement difficile la tâche des sapeurs-pompiers et des militaires luttant à leurs côtés. Dans le seul département du Var, trente et un feux se sont déclarés sur une dizaine de communes. La plupart ont été enrayés assez rapidement. Deux foyers ont cependant créé des situations difficiles, à Ramatuelle et à Fréjus où le feu a pris à l'intérieur d'un camping et a détruit plusieurs tentes et caravanes.

Dans les Bouches-du-Rhône, quatre cents personnes ont combattu toute la journée un important incendie dans le secteur d'Aubagne, où un millier d'hectares et quelques cabanons ont brûlé. Un sapeur-pompier volontaire de Velaux a été sérieusement blessé.

En Corse-du-Sud, des scènes de panique se sont produites près de Porto-Vecchio, où des campeurs, qui avaient fui par la mer sur diverses embarcations, ont été recueillis par un bâtiment de la marine nationale et un hélicoptère de la gendarmerie. Plusieurs maisons ont également été incendiées. Le département de Haute-Corse a, lui aussi, été durement éprouvé ainsi que ceux de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et de la Lozère.

« *Au moins 90 % des feux sont d'origine humaine,* a déclaré, à Radio-Monte-Carlo, le directeur de la sécurité civile, M. Henri Rouanet. *Certains sont dus à la pratique surannée de l'écobuage, mais il y a effectivement un nombre scandaleusement élevé de mises à feu criminelles. Dans la deuxième quinzaine de juillet,* a précisé M. Rouanet, *on a recensé trois cents mises à feu intentionnelles dans les douze départements méditerranéens continentaux et deux cents en Corse, dont une douzaine le jeudi 28 juillet dans la seule région de Corte.* »

GUY PORTE.

(1) Est considérée comme alerte rouge toute demande de moyens de lutte aériens nationaux.

FAITS ET JUGEMENTS

Un éducateur retrouvé mort à Paris

M. Jean-Paul Codaccioni, quarante ans, a été découvert mardi soir 2 août tué de plusieurs coups de couteau à son domicile, dans le quartier Saint-Barnabé (12e arrondissement). Jean-Pierre Codaccioni, ancien psychologue à l'Institut médico-pédagogique Les Cèdres, où sont scolarisés des infirmes atteints de troubles mentaux légers, avait été inculpé en janvier de « *viols sur mineurs par personne ayant autorité, et attentat à la pudeur* ». Le psychologue, placé pour ces faits, qu'il niait partiellement (*le Monde* du 14 janvier 1983), en détention provisoire à la prison des Baumettes, avait été remis en liberté, il y a un mois environ. La sûreté marseillaise a été chargée de l'enquête.

● *L'Assocation France-Algérie* se déclare « *profondément indignée par la recrudescence des actes de violence et des crimes systématiquement dirigés contre des ressortissants maghrébins* » en France.

L'Association, présidée par M. Georges Gorse, ancien ministre du général de Gaulle, « *se félicite de l'attention que les hautes autorités françaises ont portée aux conditions de vie dans les grands ensembles où sont concentrées les populations immigrées* ». Elle appelle les Français à « *s'opposer aux manifestations de racisme et d'intolérance et demande au gouvernement de châtier sans faiblesse les responsables* ».

● *M. Jean Salles, âgé de soixante-deux ans,* directeur administratif de la Mutuelle nationale des préfectures et administrations territoriales (M.N.G.P.A.T.), vient d'être inculpé d'abus de confiance, faux et corruption. Il a été écroué à Toulouse. M. Salles était employé de la Mutuelle depuis sa création, en 1948. En juin dernier, il était mis à pied pour fautes graves de service. Le secrétaire général de la Mutuelle (M.N.G.P.A.T.) se livrait alors à des investigations, mettant ainsi au jour des anomalies de gestion. Le conseil d'administration décida alors la révocation de M. Salles et déposa une plainte.

Il semble que M. Salles se soit rendu coupable d'un détournement de 600 000 francs en falsifiant des devis de construction et de réparation. — *(Corresp.)*.

ÉCHECS

LE TOURNOI DES PRÉTENDANTS AU CHAMPIONNAT DU MONDE

L'U.R.S.S. refuse le choix des villes retenues par la Fédération internationale pour disputer les demi-finales

L'Union soviétique a « définitivement » décidé de ne pas disputer — dans les villes choisies par M. Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE) — les demi-finales du Tournoi des prétendants au championnat du monde. *Ces demi-finales devaient opposer, le vendredi 5 août à Pasadena (Etats-Unis), Gary Kasparov (U.R.S.S.) à Victor Kortchnoï (Suisse) et, le même jour à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis), Vassili Smyslov (U.R.S.S.) à Zoltan Ribli (Hongrie).* Après la décision soviétique, les Emirats ont fait savoir qu'ils retiraient leur candidature. Ce jeudi, ni la fédération des Etats-Unis ni la FIDE n'avaient encore fait connaître leur position, tandis que l'Union soviétique affirme toujours vouloir disputer les demi-finales mais, dans des villes choisies par les concurrents.

Lorsque la FIDE annonça que Pasadena, un faubourg de Los Angeles (Californie), et Abou-Dhabi étaient choisies comme lieux de rencontre pour les demi-finales du Tournoi des prétendants, ce fut la surprise. Faire jouer, en plein mois d'août, dans les Emirats arabes unis, un match qui peut durer des semaines tenait de la gageure. Cependant, M. Campomanes, le nouveau et turbulent président philippin de la FIDE, pouvait arguer du fait que c'était le seul pays qui avait accepté d'organiser le match Smyslov-Ribli.

Le choix de Pasadena pour la rencontre Kasparov-Kortchnoï ressemble bien, lui, à une provocation. Trois villes étaient candidates : Rotterdam, Las Palmas et Pasadena. Les prix offerts étaient à peu près identiques. Kasparov choisit Las Palmas en premier, sinon Rotterdam. Kortchnoï : Rotterdam. Sans consulter qui que ce fût, M. Campomanes désigna Pasadena ! C'était agiter le chiffon... rouge devant la fédération soviétique.

Celle-ci prit le temps de la réflexion et, à la mi-juin, déclara qu'elle « contestait » la décision de M. Campomanes. La réponse de ce dernier prit la forme d'une attaque de mat : les Soviétiques ont « *pris l'habitude dans le passé d'obtenir satisfaction à leurs exigences en exerçant une lourde pression sur* [mes] *honorables prédécesseurs* ». Mais on ne mate pas facilement un pays qui détient quinze des dix-sept titres mondiaux possibles aux échecs, et une guerre de communiqués suivit la peu diplomatique déclaration du président de la FIDE.

Arguments des Soviétiques : nous n'irons pas à Abou-Dhabi à cause de la chaleur ni à Pasadena puisqu'aucun des deux joueurs n'a choisi cette ville. Or, dans le passé, ce sont toujours les joueurs qui ont choisi le lieu de leur rencontre. Nouvelle réponse de M. Campomanes : ce sont les intérêts de la FIDE — donc des échecs — qui passent en premier. Le président se rendit même à Moscou et proposa... de retarder les matches d'une semaine. L'U.R.S.S. reçut l'appui de la Hollande et de plusieurs grands maîtres internationaux. Kortchnoï mit un peu d'huile sur le feu, suggérant qu'en réalité les Soviétiques ne voulaient pas que Kasparov puisse jouer et avoir une chance d'arriver au titre suprême parce qu'il était « *demi-juif et intellectuel* ».

Le « bras de fer » se poursuivit ainsi sans concession, et ce qui devait arriver arriva. Un seul perdant, pour l'instant : les échecs.

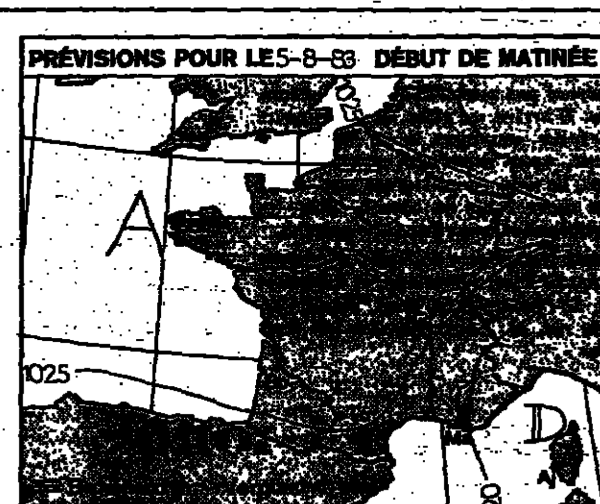
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4.8.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-8-83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 août à 0 heure et le vendredi 5 août à minuit.

Le champ de pression reste élevé sur la France, et les perturbations atlantiques circulent à des latitudes élevées.

Vendredi matin, le temps sera frais et parfois brumeux, particulièrement de la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien et au Nord. Au cours de la journée, le temps sec et ensoleillé prédominera, cependant quelques passages nuageux seront observés sur les régions du Nord-Est. Les vents seront faibles (16° à 18° près de la Méditerranée.

Les températures minimales, voisines de 12° à 14° près des côtes, dépasseront difficilement 10° dans les régions de l'intérieur ; elles pourront même descendre en-dessous de 5° sur les régions du Centre et le Massif Central. Le réchauffement diurne permettra une remontée rapide des températures qui atteindront l'après-midi 19° à 23° sur les régions au nord de la Loire, 22° à 25° sur les régions méditerranéennes.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 4 août à 8 heures : 1 028 millibars, soit 771,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second le minimum dans la nuit du 3 août au 4 août) :

Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 21 et 8 ; Brest, 20 et 9 ; Caen, 19 et 7 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 20 et 8 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille-Marignane, 24 et 14 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 19 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 27 et 13 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 18 et 12 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 22 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 20 et 14 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 32 et 25 ; Genève, 19 et 9 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 26 et 10 ; Luxembourg, 19 et 9 ; Madrid, 34 et 20 ; Moscou, 22 et 13 ; New-York, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 41 et 27 ; Tunis, 34 et 22.

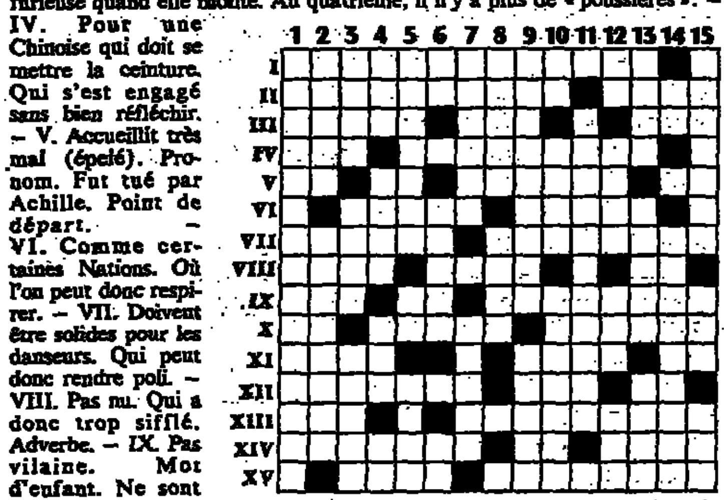
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3508

HORIZONTALEMENT

I. Permet d'aller sans inquiétude à la chasse. — II. Livre qui intéresse les grands. Passé quand il y a un « blanc ». — III. Pas très doux. Semble furieuse quand elle monte. Au quatrième, il n'y a plus de « poussières ». — IV. Pour une Chinoise qui doit se mettre la ceinture. Qui s'est engagé sans bien réfléchir. — V. Accueillit très mal (épelé). Pronom. Fut tué par Achille. Point de départ. — VI. Comme certaines Nations. Où l'on peut donc respirer. — VII. Doivent être solides pour les danseurs. Qui peut donc rendre poli. — VIII. Pas nu. Qui a donc trop sifflé. Adverbe. — IX. Pas vilaine. Mot d'enfant. Ne sont parfois que des ignorants. — X. Conjonction. Quand ils sont faux, peuvent être considérés comme des avantages acquis. Peut qualifier la lune. — XI. Le mot de celui qui vient d'être sonné. Poils de « barbe ». Article arabe. — XII. Appareil indispensable pour une bonne prise de son. Un agrément. Abréviation. — XIII. Circulent en Roumanie. Mettrait sur la voie. — XIV. A revoir. Jeu chinois. Partie de bâtiment. — XV. Nom de villa. Endroits où s'amassent les eaux.



VERTICALEMENT

1. Qui ne donnent vraiment pas l'impression d'être mouillés. — 2. Sorte de foire. On se repose sur lui les yeux fermés. — 3. Quand il est sûr, c'est une bonne retraite. Récipient pour les poussières. Briller comme un ver. — 4. Sous la croûte. Peut être due à un choc. Pas fin. Difficulté. — 5. Est bordée par les Carpates. Qui a donc dû être déclaré. Passé à l'huile. — 6. Romains pour un Charles. Satisfaisant quand il y a un bon bout. En soirée. — 7. Certains furent écrits en prison. Fait des relations. — 8. Mousse au café. Ville du Var. — 9. Qu'il vaut mieux ne pas chercher. On en fait des bâtons. — 10. Article. Faire l'innocent. Peut être un bout de ficelle. — 11. La maladie de ceux qui ne peuvent pas rester en place. — 12. Possessif. Viennent souvent avant les autres. Obtenue. Passe facilement sous la porte. — 13. Ce qu'on a en main quand on tient le manche. Pour le tirer, il faut un arc. Pas gâté. — 14. Invitation à faire le grand saut. Qui peut facilement tourner. — 15. Point de côté. Son esprit est de mauvais goût. Possessif.

Solution du problème n° 3507

Horizontalement

I. Pignocher. — II. Ecouteur. — III. Na. Bolero. — IV. Iroise. Ai. — V. Télécrans. — VI. Noirci. — VII. Nus. PF. EV. — VIII. Cramées. — IX. Iule. Rapt. — X. Eburne. Me. — XI. Rut. Ossu.

Verticalement

1. Pénitencier. — 2. Icare. Urubu. — 3. Go. Ol. Salut. — 4. Nubien. Mer. — 5. Otoscope. Nô. — 6. Célérifères. — 7. Hué. Ar. Sa. — 8. Errance. P.M.U. — 9. Oisiveté.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 AOUT

« Dieppe », 8 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« La coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg.

« La place des Victoires », 15 heures, 4, place du Louvre, M. Lépany.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, Parvis (Arcus).

« Navire-école Bélem », 14 h 45, quai Branly, devant le navire (L'art pour tous).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 août :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article R.145-1 du code du travail relatif à la saisie-arrêt et à la cession des rémunérations.

● Relatif à la prise en charge partielle, par les collectivités locales et leurs établissements publics à caractère administratif, du prix des titres de transport de leurs agents pour le trajet domicile-travail en région parisienne.

DES LISTES

● D'admission à l'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement.

● D'admission à l'École de l'air en 1983.

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

ARLEQUIN

RÉSULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 50 DU 3 AOUT 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 70 F dans toutes les séries
95	Tous les billets terminés par 59 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 95 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
382	0238	1238	2238	3238	4238	5238	6238	7238	8238	9238	F. 400
	0283	1283	2283	3283	4283	5283	6283	7283	8283	9283	400
	0328	1328	2328	3328	4328	5328	6328	7328	8328	9328	400
	0382	1382	2382	3382	4382	5382	6382	7382	8382	9382	4 000
	0823	1823	2823	3823	4823	5823	6823	7823	8823	9823	400
	0832	1832	2832	3832	4832	5832	6832	7832	8832	9832	400
972	0279	1279	2279	3279	4279	5279	6279	7279	8279	9279	400
	0297	1297	2297	3297	4297	5297	6297	7297	8297	9297	400
	0729	1729	2729	3729	4729	5729	6729	7729	8729	9729	400
	0792	1792	2792	3792	4792	5792	6792	7792	8792	9792	400
	0927	1927	2927	3927	4927	5927	6927	7927	8927	9927	400
	0972	1972	2972	3972	4972	5972	6972	7972	8972	9872	4 000

Finale	Numéros gagnants	Sommes à payer : Série 32	Sommes à payer : Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer : Série 32	Sommes à payer : Autres séries
9464	4469	F. 20 000	F. 4 000	6449	F. 20 000	F. 4 000
	4496	20 000	4 000	6494	20 000	4 000
	4649	20 000	4 000	6944	20 000	4 000
	4694	20 000	4 000	9446	20 000	4 000
	4946	20 000	4 000	9464	3 016 000	32 000
	4964	20 000	4 000	9644	20 000	4 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 18 AOUT 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES GLAÏEULS

TIRAGE N° 49 DU 03 AOUT 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	1 0 581 326 631	F 100 2 100 4 000 100	6	846 37 566	F. 500 10 000
2	32 182 6 642 26 442	200 300 2 000 10 000	7	17 077 607 767 9 337 48 877	200 500 500 500 2 000 10 000
3	423 2 063 9 313 10 013 82 533	500 2 000 2 000 10 000 10 000	8	48 0 688 172 478	200 2 000 1 000 000
4	034 084 34 844 30 964	500 500 10 000 10 000	9	9 029 559 739 989 9 209	100 600 600 600 600 2 100
5	465 565 86 565	500 500 10 500	0	230 600 670 700 6 000 8 750 9 130 69 030 90 770	500 500 500 500 2 000 2 000 2 000 10 000 10 000
6	06 86 406 546	200 200 700 500			

PROCHAIN TIRAGE LE 10 AOUT 1983
TRANCHE DES MOISSONS à MEYMAC (Corrèze)

LOTO					
4	7	11	16	19	45

TIRAGE N° 31 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 10 AOUT 1983 VALIDATION JUSQU'AU 9 AOUT APRES-MIDI



SOIRÉES

American graffiti

Est-ce vraiment la peine de chercher midi à 14 heures, et les États-Unis à 8 francs le dollar ? Paris, c'est aussi l'Amérique, surtout l'été.

Humphrey Bogart, au bar, a l'air tellement sceptique. *« Please, Sam, play for me... »,* dit la jeune femme au pianiste. *Casablanca ?* Non, le Hollywood Savoy.

Evitez la voisine qui compare son steack californien avec celui qu'elle sert chez elle. Éloignez-vous si possible des tables branchées (lui, cravate sur polo, elle, une épaule nue), et réservez vos couverts près du micro, là où les clients américains forment l'îlot qui convient : silencieux quand le *crooner* se lance, déchaînés quand on leur jette *a joke.*

Ouvert il y a trois mois par un Texan de Houston, le Hollywood Savoy arbore à l'extérieur (sur le flanc de la Bourse) un store rouge bien français, et a l'intérieur des miroirs, des photos de stars, des ventilateurs aux longues pales qui font trembler les lustres. Les Américains de Paris sont très contents des *barbecues* qu'ils y trouvent. Et si l'endroit a très vite été envahi par une foule de personnages droit sortis d'un roman de Françoise Sagan, il n'en reste pas moins une bonne adresse. *Passion,* le magazine des Américains à Paris, n'a pas manqué de le signaler.

Actuellement, celui dont on dit qu'il est le meilleur animateur, Stacy McAdams, est en vacances. Mais on a de quoi passer le temps, avant qu'apparaisse Rochelle Robertson, vers 23 heures. Format Jane Fonda, voix à toute épreuve, elle bouscule rondement sa salle. Quand elle chante, c'est New-York comme on le rêve, comme on l'a vécu, dans la vie ou au cinéma.

⁂

Rien de tel pour se remonter le moral lorsqu'on a décidé de revoir *Coup de cœur,* de Francis Ford Coppola, film que tout esprit curieux se doit d'avoir examiné. Dans un Las Vegas plus faux que nature, un couple pas très clinquant s'agite autour de l'amour. Le cinéaste tout-puissant manipule ses images et ses décors, féériques et dérisoires gadgets, tandis que Fred Forrest, bouleversant d'énergie, essaie de faire fondre la couche de sucre glacé.

Un jour, *Coup de cœur* va disparaître du circuit. Le nouveau directeur du Studio Bertrand (rue du Général-Bertrand, 7e), Gabriel Benattar, le garde jusqu'en septembre. Il a l'intention de programmer des choses de ce genre, qui n'ont pas reçu un très bon accueil, des films difficiles, et d'accueillir de jeunes auteurs (pour le moment, Maria Koleva).

En attendant, le Studio Bertrand a beau être une antiquité respectable (construite en 1929), avec balcon et ambiance quartier, on est heureux après de se réfugier dans un coin confortable, rue Notre-Dame-des-Victoires, où le service, malgré le monde, est si sympathique.

⁂

Attention, dîner à l'Hollywood Savoy exige que l'on soit prêt à verser 150 F ou 200 F. Quand on sort du somptueux *New-York New-York,* que le cinéma Calypso (avenue des Ternes) a le bon goût de garder à l'affiche dans sa version de quatre heures, on peut préférer d'un coup de métro atterrir près du Centre Georges-Pompidou. Là, à l'entrée de la rue Saint-Martin, et jusqu'à 2 heures du matin, l'Astaire propose des salades, des fruits frais, des clubs sandwiches *« comme à l'Harmonies Garden de New-York »,* et 50 F suffisent.

Ce sont deux jeunes Français retour des Etats-Unis, Richard Tabachnik et Didier Walter, qui ont ouvert ce havre, le 26 avril dernier. Une paille dans un *milk-shake* à la banane, on a envie de rester là des heures : en vidéo passent de façon continue des séquences de Fred Astaire, Gene Kelly ou Ginger Rogers, des films entiers de Chaplin, des Laurel et Hardy, des dessins animés. Il ne reste malheureusement que trois jours pour profiter de ces merveilles, car l'Astaire ferme pour travaux. Rendez-vous le 28 août, il y aura alors une deuxième salle au sous-sol.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Hollywood Savoy :* 44, rue Notre-Dame-des-Victoire, Paris 2e. Tél. 236-16-73. On sert les repas jusqu'à environ minuit, mais l'endroit reste ouvert fort tard.

La route des festivals

BAYREUTH

Tristan reconquis

(Suite de la première page.)

Au premier acte Isolde, la tête ceinte d'une couronne à double rangée de fleurs blanches au milieu de la vaste corolle déployée de sa robe, rejette peu à peu l'une et l'autre dans son indignation d'être traitée comme une petite fille par celui qui a tué son fiancé, et qu'elle a sauvé. ue par un irrésistible amour, elle le force littéralement à venir la regarder, à l'aimer, et le philtre d'amour n'est que le symbole de cette fusion définitive de leurs destins.

Symbole superbe d'ailleurs : Tristan s'écarte à plusieurs reprises, affolé par les cris des matelots qui annoncent le rivage ; implacable, Isolde l'oblige à saisir la coupe où tous deux trempent à peine leurs lèvres et s'écroulent, foudroyés, dans une obscurité totale. La lumière revient doucement, d'un bleu matinal, comme au début. Ils se cherchent, aveugles, s'étreignent, immobiles ; arrachés l'un à l'autre par Kurwenal, ils restent hébétés, courbés, Tristan en un geste qui semble présenter au roi Isolde, dont la couronne tombe à terre.

Comment dire ce qui s'est passé pendant une heure et demie, sans un instant de creux scénique, avec cet art « chorégraphique » des distances, des parcours, ces gestes esquissés, ces transparences, ces éclairages et ces ombres symboliques, un art que l'on croyait perdu depuis Wieland Wagner ?

Le deuxième acte plus admirable encore et l'on ne saurait le décrire. Au feu, à l'arbre, à la nuit qui enveloppe ce cantique panthéiste de l'amour, Ponnelle adjoint la fraîcheur d'une toute petite source ; et comme en souvenir de *Pelléas,* c'est près d'elle que se déroule le sublime duo avec Isolde en robe blanche, assise sur la mousse tendre au milieu des fleurs, en un exquis tableau à la Breugel de Velours. L'eau est ainsi sans anecdote une autre « source » de gestes et de significations dans cette grande scène de consommation totale, tel ce moment où leurs quatre mains enchevêtrées puisent l'eau pour boire, renouvelant le geste sacré du philtre.

Mais il faut en venir au surprenant troisième acte, où Ponnelle a fait d'un honorable ténor, Spas Wenkoff, un admirable Tristan qui nous tient en haleine, presque seul en scène pendant une heure vingt. Une vraie voix généreuse, même si elle manque de diversité, et une belle prestance malgré un naturel un peu fruste que le metteur en scène montre transfiguré par l'amour. Soutenu par l'orchestre de Barenboïm devenu un brasier, la puissance du lyrisme vocal et l'énergie indéracinable qui tord ce corps martyrisé suscitent la vision d'Isolde ; la lumière d'un implacable gris argenté vire à l'or solaire, puis aux lueurs sombres d'un Caravage ou d'un La-tour, enfin aux clairs-obscurs métaphysiques de Rembrandt.

Bouleversé, le vieux pâtre joue pour Tristan la mélodie joyeuse (et mensongère) du cor anglais : Isolde arrive, elle est là dans l'ombre au-dessus de Tristan, irradié. Pas une note n'est changée à la musique, mais Tristan ne meurt pas. Il vit, halluciné, la présence d'Isolde, le combat où périssent Melot et Kurwenal, le pardon de Marke, le chant de mort d'Isolde, tandis que l'éclairage prend les naïves couleurs d'un petit tableau romantique allemand. Quand le chant s'éteint, l'obscurité est totale. Sur les dernières vagues orchestrales, peu à peu revient la lumière grise du début. Tristan est mort entre Kurwenal et le berger. Isolde a disparu, elle n'était jamais venue que dans l'immense désir visionnaire de Tristan.

A-t-on le droit de gauchir ainsi de dénouement, la signification d'une œuvre ? La question reste ouverte et cette conclusion pessimiste peut paraître trop désillusionnée. Mais le spectacle est d'une rare et admirable splendeur, à la fois proche et différent du *Tristan* de Wieland Wagner. Plus fleuri et gracieux, plus divers, il a peut-être moins de grandeur abrupte, de force mythique, comme un sommet d'interprétation française à côté d'un sommet germanique.

Près de l'émouvant Wenkoff, la blonde Johanna Maier vit, elle aussi, par la puissance scénique de Ponnelle. La voix au timbre clair vibre avec de beaux élans d'intensité, bien que son trémolo constant lui ôte une véritable continuité, sinon dans les moments de grande douceur. Mais comment oublier ce personnage aussi exquis que flamboyant ? Et magnifiques, vocalement et scéniquement, sont Matti Salminen (Marke), Hanna Schwartz (Brangaene) et Hermann (Becht), un peu à l'étroit cependant dans le personnage sympathique mais rustre de Kurwenal.

Ce *Tristan* va quitter irrémédiablement Bayreuth par la volonté de Wolfgang Wagner. Il sera heureusement filmé bientôt par Unitel, avec René Kollo, dont on doute qu'il éclipse complètement Wenkoff. Une cassette qu'on devra absolument se procurer pour se consoler qu'aucun des bouleversements réalisés par Wieland Wagner n'ait été fixé sur pellicule.

JACQUES LONCHAMPT.

Autour du Ring

Au cours de l'assemblée des Amis de Bayreuth et de l'habituelle conférence de presse, Wolfgang Wagner a donné quelques précisions sur les représentations de la Tétralogie et sur l'avenir du festival.

... Le *Ring* de Peter Hall et Georg Solti a coûté un million sept cent cinquante mille marks (environ cinq millions deux cent cinquante mille francs), soit un demi-million de marks de plus que celui de Chéreau et Boulez, somme consacrée à la fabrication de la fameuse plate-forme hydraulique mouvante qui développe une puissance de cent vingt atmosphères. La piscine des filles du Rhin contient quarante mètres cubes d'eau à vingt-neuf degrés, avec une hauteur de cinquante-cinq centimètres (empêchant les nageuses-chanteuses de se noyer).

Il faut cinquante-deux minutes pour la remplir.

Pour défendre sa conception « naïve » du Ring, Peter Hall a fait cette déclaration définitive : *« Si Wagner avait voulu écrire une œuvre sur les barricades de Dresde, il l'aurait fait. Mais il a composé un opéra qui traite des dieux et des géants, du vol et du meurtre, et c'est cet opéra que j'ai essayé de mettre en scène ».* Conclusion : pas de politique à l'opéra.

Le metteur en scène semble serein, bien qu'il se plaigne de n'avoir pas eu assez de temps pour le réaliser : il n'assistera pas au deuxième cycle de son Ring et l'an prochain n'assurera que les répétitions. On se rappelle ici que Chéreau a participé à toutes les représentations pendant cinq ans et mis sans cesse la main à la pâte (allant même jusqu'à doubler René Kollo sur scène !). Sir Peter Hall, lui, s'est montré aux spectacles en smoking blanc dans la loge officielle.

L'an prochain, il n'y aura aucune nouvelle mise en scène à Bayreuth ; l'ancien *Vaisseau fantôme,* réalisé par Kupfer, remplacera simplement *Tristan* que Wolfgang Wagner se propose de remettre en scène en 1985.

Signalons enfin que la société des Amis de Wagner, qui compte deux mille trois cent soixante-quinze membres, dont cent soixante-dix-sept français (au premier rang des étrangers), s'est donné un nouveau gérant, M. Schautz, qui connaît bien l'emploi pour avoir dirigé pendant la guerre le bureau du « festival de la Wehrmacht » qui était alors le festival de Bayreuth, réservé exclusivement à l'armée.

J. L.

AVIGNON

Carolyn Carlson, la transparence

Carolyn Carlson danse, à la cour d'honneur, *l'Ours et la Lune* avec la compagnie réunie autour d'elle à la Fenice de Venise, qui a produit le spectacle en collaboration avec le conseil culturel d'Avignon et où une première version a été créée en avril. Carolyn Carlson a dédié la soirée à Anne Béranger, morte récemment (*le Monde* du 22 juillet).

Une soirée de mistral. Dans le ciel sans étoiles ni lune, les larges tuniques des danseuses se déploient gracieusement. Quelques fenêtres sont faiblement éclairées. Les projecteurs délimitent des espaces de lumière bleutée. Des arbres bordent le plateau. Crissement ininterrompu de cigales, pépiements, ruptures musicales : les tableaux enchaînent les épisodes d'un conte cristallin. Les danseurs ressemblent à des oiseaux blancs, à des lys nacrés dont les pétales s'enroulent dans le vent. Ils ressemblent à Carolyn Carlson, ils ont la même silhouette idéalement longiligne, les mêmes mouvements nets, à la fois rapides et fluides, sans trace d'effort. Ils évoluent en état d'apesanteur, s'enlacent sans paraître se toucher. Les femmes s'échappent et glissent à terre comme des rêves évanouis, créatures somnambuliques, ombres blanches, héroïnes d'Edgar Poe, fantasmes d'adolescents candides.

Puis, garçons et filles apportent des chaises, deviennent des automates aux gestes saccadés. Les filles s'assoient sur les genoux des garçons, un garçon est assis sur les genoux d'une fille ; on enlève les chaises, on transporte en courant des tuyaux, on amène un gros ours blanc en peluche. Un homme, torse nu, coiffé d'une calotte, semble dicter les règles du jeu — comme celui qui, dans le quadrille, ordonne les changements de figures. On amoncelle des pièces de vêtements que le vent disperse ; il y a un jeu avec des mouchoirs et des écharpes, des évocations d'Orient. Une femme s'enfouit dans une boule de volants en tulle, des danseurs font rouler trois grands globes ivoirins...

Le spectacle se construit par association harmonieuse des images. Ombre et clarté, gravité et humour, mouvements en avancée et en retrait, larges et retenus ; lignes droites et courbes s'équilibrent à la perfection, mais sans novation.

Carolyn Carlson s'enferme dans un monde transparent qu'elle peuple de nymphes et de premiers communiants sympathiques, avec pour seul désir l'innocence et pour récompense la beauté. Un monde désincarné qui charme sur l'instant et ne laisse pas de souvenir.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

« LA MÉMOIRE », de Youssef Chahine

Que dire à l'enfant qu'on a été ?

Dans son indispensable *Dictionnaire des nouveaux cinémas arabes,* Claude-Michel Cluny n'hésite pas à écrire du cinéaste égyptien Youssef Chahine, l'auteur de *la Mémoire : « L'œuvre de Chahine est de moins en moins réductible à des données simples. Elle est la plus diverse, et sans doute la plus riche des cinémas arabes dans leur ensemble. »* Parvenu à la cinquantaine, Youssef Chahine doit subir une opération à cœur ouvert Londres dans Harley Street, le temple de la médecine britannique. Il en réchappe et pour lui une autre vie commence, avec la volonté de ne plus tricher sur son travail, sur ses ambitions : il parlera en premier à autrui et à la première personne, c'est à dire de ce qu'il connaît le mieux.

Cette page toute neuve, Youssef Chahine la tourne dès 1978 avec *Alexandrie, pourquoi ?,* souvenirs de jeunesse d'un fanatique du cinéma américain qui part pour Hollywood dans l'espoir de conquérir la Toison d'or après avoir connu les premières fièvres du nationalisme dans une Egypte qui rêve d'indépendance. *La Mémoire* (montré à Venise l'an dernier sous le titre *Une histoire égyptienne*) reprend et amplifie ce propos : c'est toute sa carrière de cinéaste que Chahine remet en jeu, devant le tribunal de l'histoire, le sens de son travail, le rapport à l'Occident. Que dire à l'enfant qu'il fut il y a bien longtemps, quelle réponse apporter à ses questions insistantes ?

Tout se passe dans les artères, dans le sang, au cœur de la vie. Avec un mauvais goût total, ce côté kitsch qui peut tant choquer, Youssef Chahine enfonce le clou. Yéhia le cinéaste, son double, achève de réaliser un de ces films orientaux où le tournage lui-même relève du poème, pas si différent de ce qu'on peut voir à Bombay. Avant même le générique de *la Mémoire,* une musique sentimentale exhale toute la douleur, toute la sensualité du monde. L'accident, l'infarctus... Yéhia devra arrêter de fumer ses quatre paquets de cigarettes par jour, passer sur le billard londonien. Le passé refait surface, violemment, agressivement. Qu'ai-je réussi ou raté, pourquoi d'abord ces rapports familiaux si contraignants ? Et nous plongeons dans ses artères devenues monstrueuses.

Rêve d'Occident

La famille bourgeoise défile comme un cauchemar, mère, sœur, épouse, tout un cocon féminin qui paralyse les initiatives, vous conditionne malgré vous. Un jour le cinéma frappe à la porte, le rêve européen, puis américain : Cannes, Berlin, Moscou, le court intermède new-yorkais. Oui, *Gare centrale* (1958), remarqué chez nous à la télévision, vaut presque un prix d'interprétation berlinois au cinéaste, le vrai Chahine, qui tient aussi le rôle principal. Mais il ne s'est pas déplacé jusqu'à Berlin. *« Jusqu'à quand allons-nous rêver de l'Occident ? »,* demande le héros de *la Mémoire.* Le trait est impitoyable, et d'abord le regard jeté sur Cannes, grand souk du business filmique.

L'histoire, c'est bien celle de *All That Jazz* de Bob Fosse, Palme d'or cannoise, avec la même interrogation de sa propre vie par l'artiste opéré à cœur ouvert. Mais cette fois le cinéaste mélange de manière très impure l'actualité et la fiction, la politique et l'usine de rêves. Avec les moyens du bord, la vulgarité clinquante de la tradition cinématographique égyptienne, Youssef Chahine apostrophe le spectateur, et d'abord ses compatriotes, le tiers-monde. *« Ton public est ici, dans la rue ! »* s'exclame Yéhia. Le rêve de Chahine est la parade d'un Arabe catholique au rêve de Glauber Rocha en Amérique latine, de Ritwik Ghatak au Bengale, de Sembène Ousmane en Afrique noire. Avec quelle curiosité nous attendrons son prochain film, une coproduction franco-égyptienne sur Bonaparte en Egypte, *Adieu Bonaparte.* Quels paradoxes va-t-il nous asséner ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ **François Truffaut a fait un choix de douze films en noir et blanc pour la Cinémathèque française. Cette *« série noire »* est projetée au palais de Chaillot tous les jours, à 21 heures, du 3 au 16 août.**

Le directeur de la Cinémathèque de Toulouse démissionne

Selon une convention signée il y a deux ans, le Centre national de la cinématographie avait pris en charge et délégué à la Cinémathèque de Toulouse comme directeur, agent permanent à plein temps, Pierre Cadars, enseignant détaché de l'éducation nationale. Cette convention était l'aboutissement de pourparlers engagés par Raymond Borde, conservateur et président de l'association toulousaine, qui souhaitait alors de nouveaux rapports avec l'État et avait choisi lui-même Pierre Cadars, bénévole à ses côtés depuis plusieurs années.

Pierre Cadars vient de donner sa démission car il se trouve en désaccord avec Raymond Borde et le bureau de la Cinémathèque de Toulouse sur la politique générale, les perspectives d'avenir et la fonction même de directeur d'une association régie par la loi de 1901. Il a demandé à être remis à la disposition du ministère de l'éducation nationale.

Au C.N.C., on regrette cette situation qui va remettre en cause la convention passée avec Toulouse. Pierre Cadars était considéré comme extrêmement compétent, et une étude approfondie du dossier doit être, désormais, entreprise pour déterminer les pouvoirs réels du directeur dont le C.N.C. assure la rétribution. En fait, le problème qui se pose, après cette expérience, est de savoir si la Cinémathèque de Toulouse a vraiment besoin d'un directeur, intermédiaire privilégié dans l'intervention de l'État (qui, en la subventionnant, préservait, de toute façon, l'indépendance de l'association) et si elle préfère se replier sur sa position locale.

En deux ans, la Cinémathèque de Toulouse s'était placée sur le même plan officiel que la Cinémathèque française et le Service des archives du film de Bois-d'Arcy. Elle risque maintenant, pensons-nous, une baisse de son prestige acquis, au moment où prend corps l'idée d'une fédération nationale des organismes conservateurs de films en France. Même si, évidemment, l'importance de son patrimoine reste intacte. – J.S.

■ **M. Georges Hirsch, qui a quitté ses fonctions d'administrateur de la danse à l'Opéra de Paris le 31 août, a pris le 1er septembre la direction générale du Théâtre des Champs-Elysées. Il succède à Mme Marie-Claire Valène, qui ne souhaitait pas que son mandat soit renouvelé.**

■ **Matty Peters, l'une des trois sœurs du trio noir américain les Peters Sisters est morte à Copenhague, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une longue maladie. Matty Peters s'était fixée au Danemark en 1956 après avoir épousé l'écrivain danois Herman Wolsgaard-Iversen, décédé en 1971. Durant la guerre du Vietnam, elle s'était moralement engagée du côté des pacifistes et avait notamment abrité chez elle plusieurs déserteurs des forces armées américaines, en transit sur le chemin de la Suède. – *(Corresp.)***

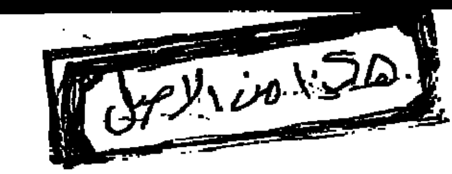
■ **On apprend la mort du saxophoniste anglais Chris Wood, à Birmingham, des suites d'une maladie du foie. Il était âgé de trente-neuf ans. Ancien musicien du groupe Traffic, il avait notamment travaillé aux côtés de Jimi Hendrix et de Fela.**

■ **Les organisateurs des Chorégies d'Orange attendent avec impatience le 6 août, en espérant que Ghena Dimitrova ne fera pas défaut ce jour-là. Ce sont d'abord Giorgio Lamberti et Silvano Caroli qui ont dû être remplacés par Bruno Rufo et Juan Pons dans *Aïda,* dont la mise en scène fut confiée à Giancarlo Del Monaco, au lieu de Vittorio Rossi. Le même Giorgio Lamberti a cédé la place à Nenzio Todesco dans *la Gioconda.* A présent, on apprend que Katia Ricciarelli renonce à *Turandot* et que Teresa Zillis-Gara reprend le rôle.**

■ **Palavas-les-Flots (Hérault) organise son premier Festival de marionnettes. Jusqu'au 6 août, et en cinq lieux de spectacles, vingt-cinq troupes sont accueillies, venant de toute la France.**

■ **Un Atelier international des arts visuels réunira à Budapest, du 18 août au 2 septembre prochain, des artistes plasticiens, architectes et cinéastes des pays de l'Est, d'Occident, du tiers-monde. Organisé par l'Union des architectes hongrois, celle des cinéastes et celle des arts plastiques, l'Atelier sera animé par Pierre Vago, président d'honneur de l'Union internationale des architectes. Parmi les chefs d'atelier, on note les architectes Frei Otto (R.F.A.) et Yona Friedman, les sculpteurs Nicolas Schöffer et Pierre Szekely (France), les cinéastes Alexandre Trauner (France) et Miklos Jancso (Hongrie).**

■ **ERRATA : Rendons à Hans Sachs sa profession de cordonnier et non de jardinier et à Brünnhilde son dialogue avec Waltraute. Quant aux héros tout nus qu'emportent les Walkyries dans leurs chevauchées, ils sont bien *« morts »* et sans doute pas *« maures »* dans cette vieille légende germanique (*le Monde* des 26, 30 juillet et 2 août).**



SPECTACLES

théâtre

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE - CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play It Again, Sam (en anglais).
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. 18 h 30 : L'esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures au plus tard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : l'Escargot ; 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escalier.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet sur la tête ; 22 h : Chansons ; 23 h : Hommage à Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's Babies.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Sammy.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.
CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 21 h 45.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaii.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES BERGÈRE (246-77-11), 20 h 45 : Folies de Paris.
TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Christian Ferly (guitare) (Sor, Sanz, Barrios, Albeniz, Tarrega).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pedro Wognin.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h : François Allysse Group.
MÉRIDIEN (758-12-30) 22 h : François Guin.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier, J.-Cl. Jouy.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : René Urtreger Quartet.

Les festivals

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

20 h 15 : les Cenci (Th. par le Bas).

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : Orchestre de chambre de la Communauté européenne, dir. N. Samale (Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Cargaison blanche, de G. Lacombe ; 19 h, Main basse sur la ville, de F. Rosi ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, le Doulos, de J.-P. Melville.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, Magie verte, de G. G. Napolitano ; 17 h, la Pointe courte, d'A. Varda ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : 19 h, Strange impersonation, d'A. Mann.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18 ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (h. sp.) : 4e (278-47-86).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (639-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Franco-Espagnol) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
FLICS DE CHOC (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL — VITEZ — LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

Jeudi 4 août

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
JOY (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (h. sp.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) (h. sp.) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Bri., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) (h. sp.).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse (1re partie), 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) (h. sp.).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
AGENT SECRET (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Ursulines 5e (354-39-19).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04).
LA CHÈVRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS 2 FOIS (A., v.o.) (*) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EXTRAVAGANT M. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
FREAKS (A., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE MASQUE DE FU-MANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
NEW-YORK NEW-YORK (A., version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).
REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 19e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
TRINITA VA TOUT CASSER (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN CLASS, film américain de Michael Miller (v.o.) : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ENIGMA, film américain de Jeannot Szwarc : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA MÉMOIRE, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES, film américain en système 3 D de Ferdinando Baldi (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-62).
UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Jeff Kanew (v.o) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VENGEANCE DU FAUCON, italo-germano-yougoslave de V. Mimica. — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Chercheurs d'or.
JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62).
LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h, la Dernière Chasse ; 18 h, la Chevauchée mongole ; 20 h, les Nouvelles Aventures des vengeurs insaisissables ; 22 h, Sur les traces du seigneur.
VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h, 22 h : Son nom de Venise dans Calcutta désert.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : Un jour à New-York.
JANE FONDA (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; 16 h 15, le Cavalier électrique ; 21 h, la Maison du lac.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.

— VU —

Savoir-faire

Nous regardions l'autre jour le film d'Attenborough, Un pont trop loin, et quelqu'un s'est écrié en désignant l'un des généraux alliés : « Tiens, c'est Starsky ! ». Comme je ne reconnaissais pas le copain de Hutch sous l'uniforme anglais, on s'est moqué de ma sotte ignorance : il ne s'agit pas du visage de Starsky, mais de sa voix. Il emprunte, quand il parle français, celle d'un certain Balutin. Signe des temps ! L'acteur hollywoodien n'est connu dans mon entourage que par le nom de son personnage et celui de sa doublure vocale.

Sur ce chapitre, celui de la postsynchronisation, on a fait des progrès gigantesques. Rappelez-vous l'atroce version française, on appelait ça la « V.F. », de nos vingt ans, avec ses inflexions couinantes et ses accents toniques en porte-à-faux. A ce titre, Starsky et Hutch, précisément, — à mes yeux, et de très loin, ce qu'on a vu de meilleur à la télé cet hiver — oui, Starsky et Hutch méritent tous les éloges. C'est un modèle du genre.

Pourquoi je vous parle de ça aujourd'hui ? Parce que nos écrans diffusent, c'est de tradition pendant l'été, toute une batterie de programmes étrangers. Je vous signale en passant, dans le cadre des Télévisions du monde sur Antenne 2, un excellent roman d'Agatha Christie (1) interprété par John Gielgud et produit par la chaîne commerciale britannique. Un sorbet à la menthe, une glace panachée de litotes et d'humour froid. Suivi d'une petite merveille de drôlerie : les chutes, les bavures, les séquences ratées, bafouillées d'une émission de variétés, son brouillon, l'envers du décor beaucoup plus marrant évidemment que l'endroit (2).

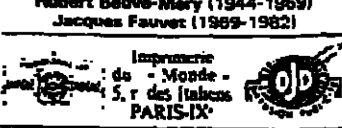
Si vous comparez cette soirée-là avec celles auxquelles nous ont déjà invités la Suède ou l'Allemagne, vous constaterez, une fois de plus, la formidable suprématie des Anglo-Saxons dans le domaine de l'audiovisuel. Pour moi, tout le génie des Anglais s'est réfugié là, dans les médias. En littérature, en peinture, zéro. Ils ont trois ou quatre bons auteurs de théâtre, c'est vrai. Ils sont repartis avec succès à l'assaut du cinéma, c'est exact. Y a-t-il rien de plus beau que les Chariots de feu *? Mais pour le reste, c'est sur les ondes, c'est à l'antenne que se manifestent leur audace, leur talent, leur esprit et leur sens prodigieux du suspense et du récit. D'où l'incessant va-et-vient — surtout entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis — qui caractérise la production de ces deux pays en l'absence, c'est vrai, de toute barrière linguistique.*

On ne s'en étonnera pas. Surtout après avoir vu, mercredi soir, sur Antenne 2, le Kimono rouge, *un télé-film franco-japonais complètement débile avec, dans le rôle principal, la jeune vedette de la série américaine* Shogun, *Yoko Shimada.* Shogun, *cette splendeur tissée, serrée, chatoyante, qui se déploie de samedi en samedi sur la chaîne à côté.* Shogun, *l'exemple même de ce savoir-faire qui nous est tellement étranger.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Télévisions du monde : *Le mystère des sept cadrans*, jeudi 4 août, 20 h 35, Antenne 2.
(2) *On fera mieux la prochaine fois*, A2, 22 h 55.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

COMMUNICATION

Jeudi 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts, réal. G. Miller, avec K. Berner.
Le fils d'un « grand savant » kidnappé par des margoulins se trouve au milieu des aborigènes. Chantages... Une série d'une particulière inconsistance.

22 h 5 Journal (et à 23 h 15).

22 h 15 Caméra festival : Sauvez les baleines-Greenpeace et La mort d'un buffle.
De C. Laperrière et B. Goulay.
Un navire de l'organisation écologique Greenpeace, au large de l'Espagne, déjoue les vigilances de la police et parvient à rejoindre l'île de Jersey.
Deuxième film : en Tanzanie, les buffles s'enlisent dans les étangs de la réserve du Sélous.

23 h 45 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Soirée anglaise. Club des télévisions du monde : (London Week-end Télévision) **: Le mystère des sept cadrans,** téléfilm de T. Wharmby.
Dans une maison de campagne peuplée de diplomates, un homme est trouvé mort. Suicide ou crime ? Un policier inspiré d'un roman d'Agatha Christie.

22 h 55 Variétés : On fera mieux la prochaine fois.
Une émission à succès animée par la vedette anglaise Denis Norden.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma 16 : La femme rompue.
D'après Simone de Beauvoir, adapt. F. Verny, réal. J. Dayan, avec M. Ribowska, P. Zimmer, P. Lesieur (rediffusion).
Monique, une femme de quarante ans, heureuse avec son mari autour duquel elle a bâti sa vie, rencontre Noëllie, une avocate libre de mœurs. Rien ne sera plus comme avant...

22 h 10 Journal.

22 h 30 Hollywood U.S.A. : Hommage à David Niven.
Portrait vif d'un des monstres sacrés de Hollywood, par C. Laporte-Coolen (rediffusion).

23 h Prélude à la nuit.
Variation sur un thème de F. Bridge, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, sous la direction de G. Armand.

FRANCE-CULTURE

20 h, *Communauté radiophonique.*
21 h, L'opérette, c'est la fête, avec Nicolaï Gedda.
22 h, Un rêveur de mots : G. Bachelard.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : l'Algérie, avec Mohamed Belhalfaoui.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 2 juillet 1983 au Théâtre de Beaulieu, pour le Festival international de Lausanne) : *Concerto pour piano et orchestre n° 2,* de Liszt, et *Symphonie n° 5,* de G. Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant ; sol. : G. Tacchino, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : histoires de flûtes ; à 23 h 35, Du côté de Stamboul, ou le mythe d'une ville à la croisée des chemins.

Vendredi 5 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : les Français du bout du monde.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 30).
20 h 35 Au théâtre ce soir : Je l'aimais trop,
de J. Guitton, mise en scène M. Roux, avec M. Roux, Y. Varco, P. Destailles, C. Salviat...
Une fleuriste apprend que son amant la trompe... elle le tue aussitôt ou tout au moins croit... l'avoir assassiné.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Crépuscules, d'E. Brach.
22 h 55 Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 10 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Fridda, France Gall, Dexy's Midnight Runners.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessin animé. : Tom et Jerry.
15 h 55 Sports été.
Planche à voile ; hockey sur glace.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
1851. Verdi retourne en Italie composer Rigoletto *qui, après une longue lutte avec la censure, connaît un triomphe à la Fenice en 1851. Une série si naïve qu'elle est parfois cocasse.*
21 h 45 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : le génie du lieu, sont invités A.-V. Charrin *(le Petit Monde du grand corbeau),* F. Grendel *(Palmes),* J.-F. Held *(la Déchirure),* C. Hermary-Vieille *(l'Epiphanie des Dieux),* C. Lepidis *(l'Or du Guadalquivir),* F. Parturier *(les Hauts de Ramatuelle).*
23 h 5 Journal.
23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Les autres.
Film français de H. Santiago (1973), avec M. Born, N. Châtelet, P. Dally, P. Destangue, B. Devoldère, R. Planchon.
Un libraire cherche à découvrir les raisons du suicide de son fils, rencontre les amis de celui-ci et se métamorphose en d'autres hommes. Film fantastique et très intellectuel dans l'esprit des œuvres littéraires de Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares, écrivains argentins qui ont participé au scénario.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Y a-t-il un pompier dans la salle ?
Magazine d'information d'A. Campana.
En janvier 1983, l'équipe de Pascal Martin s'est installée chez les pompiers de Strasbourg, où elle est restée 24 heures sur 24 pendant un mois. Les pompiers en action parlent de leur vie, de leur conception de la culture, de la mode...
21 h 30 Journal.
21 h 50 Série : l'Aventure.
Cargaison sauvage, de Frédéric Rossif.
La capture des jeunes éléphants, des panthères noires et des pélicans à Ceylan et en Malaisie.
22 h 45 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Woody Shaw Quintette.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Concerto pour deux trompettes, de J.-M. Molter, par l'ensemble La Follia.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages ou les matinales de l'été.
8 h, La vie animale en péril : le Livre rouge de la disparition des espèces en France.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : petit déjeuner de soleil ; à 9 h 7, voyages sans visa : l'Irlande ; 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
11 h, Musique : Arnold Schoenberg, la musique en spectacle ; du divertissement au scandale (et à 14 h).
12 h, Les parlers régionaux : le Morvan.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
15 h, C'était la France : gens et métier de la mer.
15 h 30, Un saint devenu roi (quinze images de la vie de Louis IX) : le chapitre de Paris.
16 h, En voile vers le XXI[e] siècle.
17 h 2, Au fil de la Seine, un fleuve et notre vie.
18 h, Entretiens avec Matta : les morphologies de Matta, ou l'homme descend du signe.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Survol de la Syrie : le destin de Palmyre.
20 h, Communauté radiophonique.
21 h, L'opérette c'est la fête, avec Marcel Cariven.
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, les obstacles de la généralisation et de l'animisme.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : l'Algérie, avec Mohamed Belhalfaoui.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Marais, Mozart, Stravinski, Chausson et Tchaïkovski.
7 h 45, Le journal de France-Musique.
8 h 15, Autour de... l'Offrande musicale : Liszt, Bach, Schumann...
12 h, Hamac : œuvres de Shulz, Guazzo, Bach.
12 h 35, Jazz : Parfum de femmes, chanteuses à découvrir.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : Louis Pernot, luth et théorbe.
14 h 4, Autour de... Denise Duval : œuvres de Ravel, Schmitt, Debussy, Roussel, Chabrier...
17 h 5, Repères contemporains : jeunes compositeurs français, J. Lenot.
18 h, Jazz : Rares, oubliés, introuvables.
18 h 30, L'imprévu.
20 h 20, Concert : festival Mozart : *Symphonie n° 25, Récitatif et air pour soprano, Scène avec rondo pour soprano, et Symphonie n° 1,* de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. K. Kord ; sol. : E. Wiens, soprano.
22 h 15 Fréquence de nuit : Histoire de flûtes ; à 23 h 30, Du côté d'Istanbul, ou le mythe d'une ville à la croisée des chemins.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 5 AOUT

– *M. Serge Depaquit,* secrétaire national du P.S.U., est l'invité de l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

Du berger à la bergère

Dans le Monde d'hier, j'ai lu sur moi des choses inexactes et méchantes.

Qui, en l'occurrence, a joué le rôle du « pauvre monde » ? Moi, ou ce journal que je continue à tant aimer ?

Qu'importe ! Le Monde a des ressources et moi du ressort. Donc, demain, tous deux nous irons forcément vers... un Monde meilleur.

MICHEL CASTE.

● *L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.* de la Librairie Larousse, qui s'inquiète de l'éventuelle prise de participation majoritaire des Presses de la Cité dans le capital de Larousse (*le Monde* des 6 et 15 juillet), vient d'être reçue par M. Jean Gattegno, directeur du livre au ministère de la culture. Elle lui a exposé son hostilité à une opération *« qui met en péril le pluralisme, l'indépendance culturelle nationale et menace gravement l'indépendance traditionnelle de la Librairie Larousse en matière rédactionnelle, éditoriale et commerciale ».* Pour préserver cette *« indépendance culturelle nationale »,* les salariés de Larousse ont démandé aux pouvoir publics de *« peser de tout leur poids »* à leurs côtés. Le ministère, qui se dit conscient de la part de Larousse dans le patrimoine culturel national – *« à quoi s'ajoutent aujourd'hui les potentialités de la banque de données que représente notamment l'informatisation du grand dictionnaire encyclopédique »,* – a réaffirmé qu'il suivait avec la plus grande attention les négociations en cours et considérait qu'*« aucune décision ne devait être prise sans l'avis du personnel ».*

A DIJON

Conflit de nouveau ouvert entre M. Lignel et le Livre C.G.T.

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, éditrice du *Progrès,* à Lyon, nous a déclaré, mercredi 3 août, qu'il souhaitait voir toutes les parties prenantes *« respecter »* l'accord définitif signé le 31 janvier dernier et scellant le sort de l'imprimerie dijonnaise du défunt quotidien *les Dépêches* (*le Monde* du 3 août). Le patron du *Progrès* nous a affirmé qu'il n'était *« pas au courant »* d'une demande de renégociation du contrat par lequel la société coopérative ouvrière de production (SCOP) Bourgogne-Presse (qui édite aujourd'hui le bihebdomadaire *la Bourgogne républicaine*) s'engageait à acheter, le 31 juillet, l'immeuble et les rotatives de Dijon pour la somme fixée par un tiers expert à 13 millions de francs.

M. Lignel fait observer que M. Jean-Philippe Milesy, directeur du nouveau journal dijonnais, *« n'a pas lui-même signé l'accord »* et qu'il n'a donc pas autorité pour le dénoncer. Le P.-D.G. du *Progrès* rappelle que cet accord avait été signé par le représentant de la SCOP, M. Jacky Harlay, qui intervenait également au titre de mandataire des quarante-sept salariés, par les sociétés Delaroche et Progrès S.A., par la Société des presses nouvelles de l'Est, aujourd'hui placée en liquidation de biens, et enfin par M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du livre (F.F.T.L.-C.G.T.).

« Que vaut la signature de M. Piot ? », s'interroge M. Lignel, qui nous a apporté deux *« précisions »* sur le contenu du document paraphé par toutes les parties : *« La bonne application de l'accord par la coopérative est garantie par la F.F.T.L. » « De plus,* a poursuivi M. Lignel, *celle-ci garantit aussi que, quelle que soit la manière dont la coopérative appliquera l'accord, il ne peut y avoir d'incidence dans les journaux de mon groupe. »* Le P.-D.G. du *Progrès* avait, on peut en juger, pris beaucoup de précautions...

« Sauver les emplois »

Dans son esprit, puisque ni la coopérative ni la F.F.T.L. n'ont procédé à l'achat des locaux et du matériel de l'ancien quotidien dijonnais (10 % des 13 millions devaient être versés dès le 31 juillet, et le solde fin octobre), les actuels utilisateurs doivent *« quitter les lieux ». « J'ai signé un accord ainsi que le liquidateur des Presses nouvelles de l'Est. Cet accord doit être respecté »,* insiste M. Lignel, qui avance un autre argument : les 13 millions ne peuvent, selon lui, être « renégociés » ; en effet, les Presses nouvelles de l'Est étant en liquidation de biens, on ne peut pas revenir sur un prix fixé par un expert neutre. Le liquidateur ne peut pas, dans le cadre d'une vente d'actif, « revenir » sur le prix fixé. Enfin, le P.-D.G. du *Progrès* rappelle que, de son côté, il a *« intégralement respecté »* les termes de l'accord.

Le P.-D.G. du *Progrès* ne manque pas d'arguments, mais ce n'est manifestement pas sur son terrain que les coopérateurs et la F.F.T.L.-C.G.T. entendent porter l'affaire. *« M. Lignel se réfugie sur le plan juridique, c'est plus facile que de se placer sur le plan politique »,* nous a déclaré, de son côté, M. Jacques Piot. Selon le secrétaire général de la Fédération du livre, il s'agit bel et bien de *« sauver soixante-dix emplois ».* Or les six mois écoulés ont montré que la nouvelle SCOP *« ne peut pas dégager les moyens de payer »* avec son activité actuelle. D'autre part, M. Piot estime aujourd'hui qu'*« aucun capitaliste ne ne rachèterait à M. Lignel son entreprise à ce prix ».*

Le secrétaire général de la F.F.T.L. conclut donc avec la SCOP Bourgogne-Presse : *« Il faut négocier à nouveau. »* Il a écrit à M. Lignel pour demander à le rencontrer ; ce dernier n'a pas donné suite à ce jour.

A Dijon, M. Jean-Philippe Milesy précise que l'imprimerie n'a pas d'autres travaux actuellement que le tirage de *la Bourgogne républicaine* (qui vend le lundi et le vendredi moins de trois mille exemplaires), mais qu'elle aura à la rentrée *« des clients importants ».* Le prochain numéro du bihebdomadaire devait être tiré normalement ce jeudi 4 août dans la soirée.

CLAUDE RÉGENT et YVES AGNÈS.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

LENS SEUL EN TÊTE

Après la troisième journée de championnat de France de football, mercredi 3 août, un seul club compte trois victoires : Lens qui, sur son terrain, a battu Monaco devant plus de trente mille spectateurs. Trois autres équipes demeurent invaincues : Sochaux, Rouen et Strasbourg. Nantes et Bordeaux ont rassuré leurs supporters en s'imposant assez facilement devant Paris-Saint-Germain et Nîmes.

RESULTATS

* Nantes b. Paris-S.-G.	3-1
* Rouen b. Lille	3-1
Auxerre b. * Toulouse	2-0
* Lens b. Monaco	3-1
* Laval b. Bastia	1-0
* Nancy et Sochaux	0-0
* Toulon et Metz	0-0
*Brest b. Saint-Etienne	3-2
* Bordeaux b. Nîmes	4-0
* Strasbourg et Rennes	1-1

Classement. – 1. Lens, 6 pts ; 2. Sochaux, Rouen, 5 ; 4. Bordeaux, Auxerre, 4 ; 6. Paris-S.-G., Toulouse, Monaco, Nantes, Brest, Metz, Strasbourg, Lille, Laval, 3 ; 15. Nancy, Bastia, Toulon, 2 ; 18. Saint-Etienne, Rennes, Nimes, 1.

A LIMOGES

L'Alma Mater se passionne pour le sport

De notre correspondant

Limoges. – Une nouvelle collection d'ouvrages économiques et juridiques sera diffusée à partir du mois de septembre. Elle va aborder un domaine peu exploré jusqu'à présent : le droit et l'économie du sport.

***Les titres des trois premiers livres montrent bien les préoccupations de cette collection : les Subventions des collectivités locales aux clubs de football, Salaires, emploi et travail dans le football professionnel, le Sponsoring.* Les auteurs des ouvrages, MM. Jean-François Nys, Jean-François Bourg, Pascal Biojout, sont tous les trois des universitaires limousins.**

Ces ouvrages sont le résultat d'un travail mené depuis cinq ans par le Centre de droit et d'économie du sport, dont le siège est à l'unité d'enseignement et de recherche de droit de Limoges, et dont les collaborateurs sont enseignants dans une dizaine d'autres universités.

Ce jeune institut universitaire est né de la volonté de la petite université limousine de s'affirmer par rapport à ses puissantes et anciennes voisines (Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Clermont-Ferrand) en occupant des « créneaux » originaux de nature à lui donner une audience nationale, voire internationale. Elle a ainsi des réussites dans les télécommunications, la céramique, la biochimie, l'environnement et, plus récemment, le droit et l'économie du sport.

C'est en 1978 qu'a été créé le centre de Limoges, sur l'initiative de deux enseignants de droit privé et ex-sportifs de haut niveau : François Alaphilippe, quarante-deux ans, cycliste amateur, présélectionné en 1960 pour les Jeux olympiques de Rome, et Jean-Pierre Karaquillo, qui joua en division d'honneur au Limoges-football-club pendant une dizaine d'années. Les autres universitaires – juristes, économistes, médecins – qu'ils avaient associé à leur travail avaient tous une connaissance « de l'intérieur » du monde sportif, soit comme pratiquants, soit comme dirigeants.

« Quand nous avons commencé, notre idée a fait sourire », se souviennent les deux animateurs. Les débuts furent modestes, et, aujourd'hui encore, le droit et l'économie du sport ne constitue encore qu'une option dans une maîtrise d'administration économique et sociale.

Le travail de recherche a été important : création d'une bibliothèque spécialisée unique en France, collecte et mise en fiches de la jurisprudence en matière de contentieux sportif. MM. Alaphilippe et Karaquillo collaborent depuis 1979 aux publications *Dalloz,* en collectant et en rédigeant des commentaires sur cette jurisprudence. Ils ont rédigé ensemble le premier tome, qui paraîtra d'ici à la fin de l'année : *l'activité sportive dans les balances de la justice »,* et ils Réparent un *« répertoire juridique et économique du mouvement sportif,* sous forme de fascicules, dont la publication est financée par le Comité national olympique et sportif fançais.

Ce centre est devenu en quelque sorte la commission juridique du Comité olympique et, plus généralement, des grandes fédérations sportives françaises. *« Nous intervenons beaucoup dans la formation des dirigeants sportifs,* dit M. Karaquillo, *plus sans doute que dans l'enseignement universitaire classique. Nous effectuons notamment un gros travail de consultation. »* M. Alaphilippe a ainsi travaillé à la refonte ou à l'élaboration des statuts et des règlements de nombreuses associations sportives. *« Ces liaisons avec le mouvement sportif nous apparaissent essentielles. »* L'équipe du centre anime notamment les journées d'étude du Comité national olympique.

Un ouvrage collectif de synthèse, *Sports et collectivités locales,* sera publié, à la rentrée, chez Dalloz, à partir de cet ensemble de travaux. Limoges commence à attirer des étudiants qui travaillent des thèses sur le sujet, et on envisage la création d'un doctorat spécialisé. Le centre est aussi sollicité par le Conseil supérieur du sport en Afrique, et il a établi des contacts avec le Comité international olympique.

GEORGES CHATAIN.

NATATION. – *L'Américain Nick Carey a battu le record du monde du 200 mètres dos en 1 min. 58 sec. 93, mercredi 3 août à Clovis (Californie), à l'occasion de la première journée des championnats des États-Unis. L'ancien record appartenait à son compatriote John Naber en 1 min. 59 sec. 19, depuis la finale olympique des Jeux de Montréal. Frank Iacono qui participe à ces championnats a amélioré de 3 sec. 31 son record de France du 800 mètres en 8 min. 11 sec. 13.*

TENNIS. – *Le Français Henri Leconte s'est qualifié, mercredi 3 août, pour le troisième tour du tournoi de Columbus, doté de 100 000 dollars, en battant l'Américain Matt Anger, 6-2, 7-6. En revanche, Christophe Roger-Vasselin a été éliminé par l'Américain Roscoe Tanner, 6-1, 6-4, tout comme à Indianapolis (300 000 dollars) Thierry Tulasne, battu par le Bolivien Mario Martinez, 6-1, 6-3.*

CARNET

Naissances

– M. Jean-Pierre Leng et Mme, née Catherine Pigeon,
Marie-Laurence, Edouard et Frédérique
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Emmanuel,
à Bordeaux, le 31 juillet 1983.
74, avenue Foch, Paris-16e.

Mariages

– **Katia RIGHETTI**
et Philippe JAFFÉ
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a lieu à Lugano, le 5 août 1983.
24, chemin du Passout,
1234 Vessy, Genève (Suisse).

Décès

– Mme Léonce Bonnefont, née Bartoli,
M. et Mme Jean Bonnefont, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Bonnefont et leurs enfants,
M. et Mme Edmond Lorang, leurs enfants et petit-enfant,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

M. Léonce BONNEFONT,
ancien combattant 1914-1918,

survenu à Porticcio (Corse-du-Sud), le 31 juillet 1983, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Frasseto (Corse-du-Sud), le 1er août 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, sentier des Tricots,
92130 Issy-les-Moulineaux.
34, avenue du Général-de-Gaulle,
92130 Issy-les-Moulineaux.
16, Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.
23, rue Alphonse-München,
Luxembourg.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 27 juillet 1983, de

M. Maurice CUVILLON,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
rosette de la Résistance,
King Medal of Courage,
croix du combattant,
organisateur du mouvement Libération Sud
avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie pendant la guerre,
secrétaire général du Mouvement de libération nationale (M.L.N.),
administrateur du journal *Action*
puis administrateur du journal *Libération*.

Les obsèques ont eu lieu à Ajaccio, le 30 juillet 1983.

[Sous le nom de Résistance Robert, Maurice Cuvillon a fait partie du mouvement Libération Sud, qui a réuni des syndicalistes et militants de gauche dans le sud de la France, durant l'occupation nazie, et qui, dès juillet 1941, a imprimé à Clermont-Ferrand un journal sous l'impulsion d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie et du groupe Dernière Colonne, que ce dernier avait constitué autour de lui.

Le 1er mai 1943, il est l'auteur d'un tract appelant les travailleurs français à protester, par des grèves, des sabotages et des manifestations, en zone Sud, contre les déportations. Arrêté en juillet, il est toutefois relaxé en cour martiale parce que la Gestapo ne réussit pas à percer sa véritable identité sous le faux nom de Charles Vandenbrouk.

En décembre 1943, Maurice Cuvillon est le négociateur de Libération Sud dans les discussions avec le mouvement Libération Nord lors de la constitution du Mouvement de libération nationale (M.L.N.), qui tente de rassembler les résistants des deux zones en France. C'est en mai 1944, lorsque les bureaux du M.L.N. seront installés à Paris, que Maurice Cuvillon en deviendra le secrétaire général.]

– Mme Hector Delaporte, son épouse,
M. et Mme Daniel Delaporte, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Delaporte, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Beraud *et leurs enfants*,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Hector DELAPORTE,

architecte expert honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
médaille des évadés,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier du Mérite social,

survenu le 3 août 1983, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Sannois.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août 1983, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sannois, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Sannois, dans la sépulture familiale.

18, rue de Stalingrad,
95110 Sannois.

– Jean-Maurice et Claudine Devault, ses enfants,
Ses amis,
Ses alliés,
Sa fidèle Romuilde,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEVAULT,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées (promo 1930),
ingénieur général honoraire des services techniques de la Ville de Paris,

survenu le 31 juillet 1983, à Montigny-sur-Loing.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Henri HOUILLON,

survenu à Paris le 1er août 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– M. André Martin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André MARTIN,
née Madeleine Schirmer,

survenu le 1er août 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 4 août 1983, au temple réformé de Neuilly-sur-Seine.

3, rue Ancelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Ferdinand et Raymonde Mathis, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Mme Louise MATHIS,
née Passinge,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église du Perréon (Rhône), le 16 juillet 1983.
Priez pour elle.
4, rue Jules-de-Rességuier,
31000 Toulouse.

– Yvonne Bernard,
Janine Mouton, ses filles,
Patrick et Chantal Bernard,
Olivier Bernard, ses petits-enfants,
Alexandre et Guillaume Bernard, ses arrière-petits-fils,
Jeanne Chaine, sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Joseph MOUTON.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 août 1983, à Sury-le-Comtal (Loire).
56, rue Vieille-du-Temple,
Paris-3e.
25, rue Henri-Barbusse,
Paris-5e.

– M. Jean-Loup Reinhold,
M. Michel Reinhold,
Mlle Janine Landau et leurs familles
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Mme Marguerite REINHOLD,
née Rain-Jacobi,
survenu le 23 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu, à Paris, dans la plus stricte intimité familiale.

– M. et Mme Jacques Richard, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Philippe Richard, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Marcel RICHARD,
ingénieur I.E.G.,

décédé le 24 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Le service religieux en l'Eglise réformée et l'inhumation ont été célébrés, le 24 juillet, à Mens (Isère).
M. Jacques Richard,
96, avenue Kléber, 75116 Paris.
M. Philippe Richard,
Le Balcon, rue Louis-Rippert,
38710 Mens.

– Mme René Rosio, son épouse,
Mlle Hélène Rosio, sa sœur,
M. Jean Rosio et sa fille Caroline,
M. et Mme Léon Mas et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Guth et leurs enfants,
M. et Mme Michel Baillet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René ROSIO,
proviseur honoraire,
conciliateur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 1er août 1983, dans sa soixante-quatorzième année.

Le défunt a fait don de son corps à la recherche médicale.

Afin de rassembler ses nombreux amis qui n'ont pu s'associer dans le souvenir et le recueillement au moment de son départ, une messe sera célébrée, le jeudi 4 août, à 18 h 30, en l'église Sainte-Catherine de Bonneville (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

158, rue des Bairiers,
74130 Bonneville.

– Mme Françoise Serrano,
M. et Mme Jean-Bernard Serrano,
Les familles Danet, Voiron, Peres et alliés,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Albert SERRANO,
proviseur au lycée Daumier à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 1er août, à Uzer (Hautes-Pyrénées).
Lycée Daumier,
46, avenue Clot-Bey,
13008 Marseille.

Anniversaires

– Le vendredi 7 août 1981 disparaissait cruellement

Daniel STERNBERG,
ingénieur A.M.,
homme d'action et d'engagement, d'un dévouement exceptionnel.
A ceux qui l'ont connu et aimé est demandée une pensée affectueuse.

Témoignage

PIERRE VERDIER, MON AMI

Après la mort de M. Pierre Verdier (le Monde *du 3 août), M. Jacques Rolland de Réneville, Professeur à la faculté des sciences humaines de l'université de Poitiers, nous apporte son témoignage :*

Pierre Verdier a été mon ami, je devrais dire mon frère. Il vient de mourir accidentellement. Professeur d'hypokhâgne à Tours pendant plus de vingt-cinq ans, fondateur d'un Ciné-club de Touraine qui a été glorieux, Pierre Verdier a exercé une véritable magistrature intellectuelle, et non seulement en Touraine.

La générosité même – au sens cartésien du terme comme à tous les autres, – Pierre Verdier incarnait une immense culture, au temps où ce mot signifiait encore. Éveilleur d'âmes comme l'avait été Socrate, il a suscité d'innombrables ouvrages de l'esprit, tout en observant, de son poste, comme une sentinelle avancée, le silence absolu de ceux qui savent toute expression un échec. Gravement menacé dans sa santé, obsédé par l'absolu, la nuit, la mort, mais aussi par l'impossibilité d'exprimer exhaustivement sans que la forme trahisse la matière, il aura été ce veilleur auquel J.-S. Bach avait consacré une célèbre cantate.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RÉGIONS

M. MAUROY ANNONCE PLUSIEURS MESURES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE DE LA CORSE

A l'issue de la première réunion du Comité de coordination pour le développement industriel de la Corse, le 3 août, le premier ministre a présenté une série de projets essentiellement axés sur les technologies de pointe.

Parmi les « points forts » détaillés par M. Mauroy, on note le développement d'activités électroniques, avec les sociétés CERNE et AETA (70 emplois), et la décentralisation à Ajaccio du Centre de réservation électronique de la société nationale Corse-Méditerranée. D'autre part, l'île accueillera, toujours à Ajaccio, Corse composites aéronautiques, qui emploiera une centaine de personnes dans un premier temps.

Dans le secteur tertiaire (bureaux, activités administratives), on retiendra la création à Ajaccio de la Mutuelle des motards (130 emplois en trois ans).

Le premier ministre, qui préside le comité, a également fait le point des mesures annoncées à l'occasion du voyage du président de la République en Corse, les 14 et 15 juin. Elles concernent notamment le renforcement des moyens administratifs : création d'une direction départementale de l'industrie dès cette année, d'une direction régionale des postes, ouverture prochaine à Ajaccio d'un centre de la Caisse nationale d'épargne, installation progressive du système Postéclair, destiné à faciliter les relations postales dans l'île et avec le continent.

M. Mauroy a précisé qu'E.D.F. étudiait un aménagement des tarifs pour les rendre plus conformes au développement de l'île. Ses premières conclusions seront remises à l'Assemblée corse en septembre. Enfin, le premier ministre a rappelé la récente décision du comité interministériel d'aménagement du territoire de créer un institut universitaire de technologie, doté de deux départements : « biologie appliquée » et « gestion et administration de l'entreprise ».

Le Monde

économie

L'ENVOLÉE DU DOLLAR MENACE LA REPRISE

ÉTATS-UNIS : inquiétude des industriels

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a déclaré, le 3 août, que des interventions sur les marchés des changes peuvent être valables à court terme, mais qu'elles perdent rapidement de leur utilité si elles ne sont pas appuyées par des politiques fondamentales adéquates. Soulignant, devant une sous-commission bancaire de la Chambre des représentants, que ces interventions doivent être effectuées *« avec prudence »*, il a donné à entendre qu'elles ne pourraient avoir d'effets suivis que si des efforts étaient faits pour réduire le déficit du budget fédéral. Pour le président du Fed, le comportement *« désordonné »* des marchés des changes, qui a amené les Etats-Unis à intervenir, a été provoqué par la hausse des taux d'intérêt américains, dont l'évolution est en rapport avec l'ampleur des déficits budgétaires courants. Leur ampleur, qui contribue à amener les taux d'intérêt à des niveaux *« extraordinairement élevés »*, constitue, selon M. Volcker, *le « problème numéro un »*. – *(A.F.P.)*

De notre correspondante

New-York. – L'intervention du gouvernement fédéral sur le marché des changes pour tenter de freiner l'envolée du dollar traduit l'inquiétude qui se manifeste depuis quelques jours dans les milieux économiques et financiers américains. C'était la première intervention, depuis octobre 1982, d'une administration qui a fait de la loi du marché son credo économique. Il y a dix mois, il s'agissait de parer aux effets possibles de la masse montante des dettes du tiers-monde sur le système bancaire du pays.

Cette fois, les bruits de restriction possible des facilités de crédit provoquent ce que les économistes redoutaient depuis plusieurs mois : la remontée des taux d'intérêt, qui attirent les capitaux étrangers, mais risquent de compromettre la reprise économique. Le crédit peut se raréfier devant la concurrence d'un secteur privé encouragé par une reprise plus rapide que prévu et un secteur public contraint à emprunter pour faire face à un formidable déficit budgétaire.

M. Alan Greenspan, ancien conseiller financier du président Ford, qui continue à jouer un rôle important dans l'administration Reagan – son nom avait été prononcé pour remplacer M. Volcker, – vient de tracer un tableau assez peu réjouissant de la situation. Selon lui, si rien n'est fait pour juguler le déficit budgétaire – qui s'établit entre 180 et 200 milliards de dollars, – la reprise va se ralentir d'une façon spectaculaire vers la fin de l'année, faute d'investissements. Le « boom » actuel est tout à fait artificiel, dans la mesure où, à la suite d'une longue période de récession, les grossistes comme les détaillants doivent reconstituer leurs stocks. Les achats des ménages ont augmenté pour les mêmes raisons et aussi parce qu'un certain climat psychologique s'est institué, laissant le public croire à la fin de la crise.

Pour M. Greenspan, qui est l'auteur du plan de sauvetage du système des retraites, la seule solution est une nouvelle augmentation des impôts, assortie d'une réduction des dépenses militaires et des programmes sociaux. Ce programme a été repoussé déjà à plusieurs reprises par l'administration, qui continue à passer d'importantes commandes de matériel militaire.

Des signes inquiétants

Déjà, des signes inquiétants apparaissent çà et là : la sidérurgie et la machine-outil, qui paraissaient en meilleure posture au printemps, s'essoufflent de nouveau, faute d'investissements, et la hausse continuelle du dollar leur a fermé de nombreux marchés étrangers.

Pour sa part, après une reprise spectaculaire de plusieurs mois, la construction, seconde industrie du pays après l'automobile, marque le pas : en juin, la vente des maisons individuelles a diminué de près de 3 % par rapport au mois de mai, en raison de la remontée des taux des prêts hypothécaires de 12 % à 13 % (ils sont aujourd'hui à 14 %). Plus inquiétant encore, alors que la lutte contre l'inflation était, jusqu'alors, le grand succès de l'administration Reagan, le coût moyen d'une maison individuelle est passé de 75 400 dollars en mai à 77 200 dollars.

On risque d'observer le même phénomène dans l'automobile, au moment où les constructeurs enregistrent une remontée spectaculaire des ventes après trois ans de marasme : depuis 1979, le prix de la voiture meilleur marché (la Chevette de General Motors) a augmenté de 37 %, passant de 4 527 à 6 218 dollars. L'automobile, première industrie de main-d'œuvre et l'un des premiers secteurs d'exportation, risque de pâtir de la hausse incessante du dollar.

Il peut en être de même dans l'électronique, durement concurrencée sur les marchés intérieur et étrangers par les Japonais, du textile, battu en brèche par la main-d'œuvre à bon marché d'Extrême-Orient, du caoutchouc (les pneus Goodyear ont vu leurs ventes à l'étranger baisser de près de 10 % entre le premier et le deuxième trimestre 1983 et leurs bénéfices réduits de 73 %), le tourisme : New-York, qui avait accueilli plus de deux millions d'étrangers en 1981, n'a pas encore fait ses comptes cette année, mais on parle indiscutablement très peu allemand, français, italien, et même japonais, sur la 5e Avenue en cet été 1983.

Certaines régions, comme le *Texas et la Floride*, où hommes d'affaires et vacanciers latino-américains avaient investi au temps de la prospérité, connaissent une dure crise immobilière. La crise pétrolière frappe aussi le Texas, où, à l'époque du « boom » sur l'or noir, de nombreuses petites sociétés d'exploitation avaient investi à des taux d'intérêt qui ont, aujourd'hui, doublé, alors que le prix du pétrole s'est effondré.

Cependant, le déficit de la balance commerciale américaine atteindra sans doute 60 milliards de dollars cette année. Ce phénomène s'est déjà traduit par la perte d'un *million d'emplois. Mais ce que certains* spécialistes craignent surtout, si le dollar reste à des taux prohibitifs, c'est la perte de nombreux marchés étrangers pour des industries américaines condamnées, à terme, à s'étioler.

NICOLE BERNHEIM.

Le gouvernement grec a décroché, le 2 août, la drachme par rapport au dollar, auquel elle était liée jusqu'à présent, ce qui équivaut pratiquement à une nouvelle dévaluation. La parité de 84 drachmes pour 1 dollar a été supprimée. Selon le ministre de l'économie, M. Arsenis, la monnaie grecque suivra désormais *« une évolution proche de celle des devises européennes »*.

De 1975 à 1982, la drachme avait perdu environ 100 % par rapport au dollar et aux plus fortes devises européennes. La dévaluation de 15,6 % intervenue le 9 janvier ne répondait nullement au réajustement nécessaire, et les milieux économiques athéniens s'attendaient à une nouvelle dévaluation. – (*Corresp.*)

R.F.A. : Solidarité européenne

De notre correspondant

Bonn. – En Allemagne fédérale, où l'envolée du dollar n'avait pas jusqu'ici suscité de grands débats, l'intervention concertée mardi 2 août de la Réserve fédérale américaine, de la Bundesbank et de la Banque du Japon a réveillé l'intérêt de l'opinion publique et fait les grands titres de la presse. Cette intervention est en général accueillie très favorablement par les éditorialistes, qui ne cachent cependant pas leur scepticisme quant à son efficacité.

« L'expérience montre, écrivent de nombreux commentateurs, *que des interventions, même massives, des banques centrales, ne peuvent inverser une tendance. C'est toujours le marché qui choisit : les gouvernements et les banques centrales doivent donc trouver d'autres remèdes pour arrêter l'envol du dollar. »*

Les milieux gouvernementaux se félicitent de leur côté de cette intervention. *« La solidarité européenne existe et a indiscutablement joué pour freiner la hausse du dollar »*, estimait le 3 août un porte-parole du ministère des finances ouest-allemand. *« Cette action a obtenu un succès certain »*, ajoutait-il, affirmant que *« les principales banques centrales des pays de la C.E.E. avaient participé à cette action »*, tout en refusant de les citer nommément. Mercredi, on apprenait en effet à la Bourse de Francfort que la Banque de France serait intervenue ce jour, certes *« de façon limitée »*, aux côtés de la Bundesbank en vendant des dollars.

Si cette intervention concertée des grandes banques centrales est une *« manifestation importante »* de la solidarité européenne, elle n'est *pas la seule, souligne-t-on à Bonn.* Tout aussi important est « l'accord », qui se manifeste actuellement au sein des Dix, lors des consultations régulières entre hauts fonctionnaires des finances et dirigeants des banques centrales, et selon lequel, *« l'on ne peut réagir à la flambée du dollar par une hausse des taux d'intérêt, par égard pour les partenaires qui connaissent des difficultés »*. De plus, une hausse des taux d'intérêt en R.F.A., comme le bruit, aussitôt démenti, en avait couru, nuirait à la relance.

Dans les milieux proches des marchés des changes de Francfort, on affichait également une satisfaction après les interventions sur les marchés des devises et on laissait entendre que pour la seule journée de mardi, la Bundesbank aurait en tout vendu plus de 300 millions de dollars. *« Mais,* ajoutaient les spécialistes, *il faut attendre de voir si les banques centrales ont vraiment l'intention de faire un effort très sérieux pour influencer de façon durable la tendance du marché. »*

Priorité à la stabilité

De leur côté, les industriels ouest-allemands semblent, à court terme, devoir être relativement favorisés. Ils sont en mesure de bénéficier de la « prime » à l'exportation que représente la flambée du dollar. Même si, en revanche, les importations de matières premières et de pétrole, qui se règlent en « billets verts », seront plus chères.

« La faculté d'adaptation de la production et la diversité des produits que l'industrie offre sur le marché ainsi que leur qualité » constituent autant d'avantages dans la compétition internationale, vis-à-vis notamment de la France, spécialisée dans quelques secteurs – la chimie, l'aviation, les armes, le nucléaire, – reconnaît-on dans les milieux industriels. *« Mais la priorité de la R.F.A.,* s'empresse-t-on d'ajouter dans ces mêmes milieux, *reste la stabilité »*, que ce soit celle des prix (l'inflation est à moins de 3 % actuellement en R.F.A.) ou celle des monnaies...

Les milieux spécialisés ouest-allemands attribuent pour une part la faiblesse actuelle du mark, même vis-à-vis de la plupart des autres monnaies du S.M.E., aux vacances, les touristes ouest-allemands étant actuellement très nombreux à l'étranger, et ils ont la réputation d'être les plus dépensiers d'Europe.

La crainte d'un « automne chaud » en R.F.A., émaillé d'actions terroristes, avant l'installation de fusées nucléaires à moyenne portée sur le sol ouest-allemand en cas d'échec des négociations de Genève, pèse également sur la monnaie ouest-allemande, estiment les milieux économiques. Cependant, en dépit de sa faiblesse, en particulier vis-à-vis de la livre sterling et du yen, le mark se maintient par rapport au franc français.

Enfin, les déclarations du ministre des finances, M. Jacques Delors, ont été accueillies à Bonn avec une prudence marquée. Ainsi son homologue ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, a indiqué qu'il partageait *« avec des réserves »* les critiques formulées par M. Delors envers les Américains. Quant à l'appel à la solidarité européenne lancé par son collègue français, M. Stoltenberg a souligné *« qu'elle existait déjà et qu'elle s'était notamment manifestée en mars dernier lors du compromis sur le système monétaire européen »*.

(Intérim.)

GRANDE-BRETAGNE : La crainte d'une hausse des taux d'intérêt

De notre correspondant

Londres. – La Grande-Bretagne a joué un rôle très discret dans le tohu-bohu politico-monétaire provoqué dans le monde industrialisé par *la poussée du dollar. L'effacement* des Britanniques dans cette affaire s'explique à la fois par la singularité de la position de la livre et par les affinités idéologiques qui rapprochent Mme Margaret Thatcher et M. Ronald Reagan.

Depuis que les Banques centrales des principales puissances industrielles interviennent pour freiner la montée du dollar, un institut d'émission brille par son absence : la Banque d'Angleterre. La *« vieille lady »*, comme la surnomment les gens de la City, n'a pas éprouvé le besoin d'intervenir, en partie parce que jusqu'au début de cette semaine la livre sterling a accompagné le dollar dans sa progression : tout en restant faible par rapport à la monnaie américaine, la livre s'est renforcée vis-à-vis des autres devises européennes. Les spéculateurs escomptaient en effet qu'une possible hausse des taux d'intérêt aux États-Unis entraînerait un phénomène similaire en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, le cabinet conservateur de Mme Thatcher estime que les taux de change sont et doivent être fixés par les forces du marché, et qu'il n'est pas possible de les influencer de façon durable par des interventions gouvernementales. Cela n'empêche cependant pas les Britanniques de *juger que l'intervention* des Banques centrales contre la hausse du dollar a été utile puisqu'elle a calmé le marché des changes. Le gouvernement britannique a souvent dit qu'à défaut de cible précise en matière de taux de change la stabilité du marché était son objectif essentiel.

Cependant, si la livre avait poursuivi sa promenade vers les sommets en compagnie du dollar, l'administration Thatcher aurait été probablement contrainte de faire violence à son libéralisme économique et de stopper la montée du sterling. M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, avait d'ailleurs laissé entendre qu'il aurait pu intervenir pour *séparer le couple sterling-dollar*, en sorte que la monnaie britannique se rapprochât des autres devises européennes. La baisse du sterling, mardi 2 août et mercredi 3 août, sur la place de Londres aura réduit la nécessité d'une telle intervention qui aurait pu prendre la forme, dans le cas d'une hausse des taux d'intérêt américains, d'un gel des taux britanniques à leur niveau actuel (9,5 %).

Certains experts de la City pensent pourtant qu'une poursuite de la montée du dollar pourrait forcer le gouvernement britannique à augmenter ses taux d'intérêt pour écarter le risque d'une chute du sterling susceptible de compromettre sa politique anti-inflationniste. Cela ne serait ni du goût du patronat ni de celui de Mme Thatcher, qu'on dit pressée de réduire le loyer de l'argent.

Plus près des Américains que des Français

Dans son dernier rapport trimestriel, la confédération patronale C.B.I. insiste sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt compromettrait la *« lente et inégale » reprise économique en cours dans* l'industrie britannique. Elle entraînerait en effet un nouveau renforcement de la livre vis-à-vis des autres devises européennes, en plus d'accroître le coût des emprunts des entreprises. En ce qui concerne les taux de change, les chefs d'entreprise britanniques se plaignent moins de la hausse du dollar, qui en fait monter le prix des matières premières et du carburant importé, que de la force de la livre « dopée » par son statut de pétrodevise par rapport aux monnaies du continent. Il ne faut pas oublier qu'environ 60 % des exportations britanniques sont dirigées vers le reste de l'Europe occidentale.

En revanche, la dépréciation de la livre par rapport au dollar, depuis l'automne dernier, a facilité la tâche des firmes britanniques qui exportent outre-Atlantique, comme en témoigne la remarquable reprise des ventes de voitures Jaguar aux Etats-Unis. La chute du sterling commença à la mi-novembre 1982, en raison de la stagnation des prix du pétrole et des médiocres performances de l'économie britanniques à l'époque. Cette baisse, forte et continue, contrastait crûment avec la courbe ascendante suivie par la monnaie britannique en 1979 et en 1980, à l'époque où l'administration Thatcher rendait encore euphorique le monde de la finance.

Pour le gouvernement britannique, l'affaiblissement de la livre face au dollar a eu des conséquences contradictoires. D'un côté, il a accru les revenus que l'Etat tire de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, puisque le prix de l'or noir est fixé en dollars. D'un autre côté, la hausse du dollar a ralenti la reprise économique en forçant le cabinet Thatcher à maintenir les taux d'intérêt à un niveau relativement élevé. Même s'ils se jugent mieux lotis que d'autres, comme les Français, les Britanniques considèrent qu'en fin de compte ils sont perdants dans cette affaire. Aussi souhaitent-ils que les Américains s'attaquent sérieusement au problème de leur déficit budgétaire et réduisent leurs taux d'intérêt.

Pourtant, contrairement à M. Jacques Delors, les ministres britanniques préfèrent garder un *« profil bas »* sur cette question, estimant qu' *« en fin de compte, les Américains sont leurs propres patrons »*. Les Britanniques ont le sentiment de se trouver quelque part entre les Américains et les Français. *« Peut-être plus près des Américains que des Français »*, ajoute-t-on dans les milieux gouvernementaux.

(*Intérim.*)

AFFAIRES

Le Monopoly des nationalisés

Paralysés pendant deux ans par les élections présidentielles, l'avant et l'après-nationalisation, les grands groupes industriels français ont engagé depuis l'été 1982, à l'instigation le plus souvent de leur nouvel actionnaire unique, un vaste remodelage de leurs activités et de leurs portefeuilles.

Après la sortie de Saint-Gobain de l'électronique, la cession par Thomson et la C.G.E. de leur informatique à Bull, la reprise par Elf-Aquitaine de ATO-Chloe et de la majeure partie des actifs chimiques de PUK, c'est maintenant au tour de Saint-Gobain et de la C.G.E. de procéder à une très importante rectification de frontières dans le bâtiment et les travaux publics.

Numéro deux français du secteur, à travers sa filiale à 53 %, la Société générale d'entreprise-Sainrapt et Brice (une pléiade de sociétés, dont Cochery, et une vingtaine de milliards de francs de chiffre d'affaires), la C.G.E. va passer progressivement la main à Saint-Gobain. Si le principe de l'opération avait été rapidement acquis, la négociation entre MM. Fauroux et Pébereau a été fertile en rebondissements. Une belle partie de « billard industriel », comme aime à les jouer le directeur général de la C.G.E., qui a su fort habilement tirer parti de son paquet d'actions dans la Générale des eaux pour amener Saint-Gobain à accepter ses conditions financières dans la transaction concernant S.G.E.-Sainrapt et Brice.

Aux termes de l'accord conclu à la fin de la semaine dernière (*le Monde* du 30 juillet), Saint-Gobain a donc pris une option d'achat sur 25,7 % du capital de la S.G.E.-Sainrapt et Brice au prix de 174 F l'action. L'option pourra être levée d'ici au 30 décembre 1983.

La C.G.E. conservera donc un peu moins de 28 %. S'il est officiellement prévu une « cogestion » par les deux groupes, il ne fait aucun doute que celui de M. Fauroux deviendra progressivement le tuteur réel de la S.G.E. Pourquoi, dans ces conditions, Saint-Gobain n'a-t-il pas acquis la totalité des actions détenues par la C.G.E. ? Les ressources du groupe de M. Fauroux ne sont pas illimitées. Les 25,7 % de la S.G.E. lui coûtent déjà 160 millions de francs, et il a dû débourser, par ailleurs, plus de 800 millions de francs pour les 20 % dans la Générale des eaux. En outre, une prise de contrôle pure et simple de la S.G.E. l'aurait obligé à proposer aux petits porteurs le rachat de leurs actions au même prix.

Le schéma retenu évite cette procédure, puisqu'il n'y a pas, officiellement, transfert d'un bloc de contrôle, la C.G.E. conservant 28 %. L'opération ne manquera pas cependant de susciter quelques interrogations quant au respect, sinon de la lettre, du moins de l'esprit de la réglementation boursière. Il est vrai que la Bourse de Paris en a vu d'autres.

Interrompue par la trêve du mois d'août, la partie de Monopoly entre les grands groupes industriels, nationalisés ou non, devrait reprendre à la rentrée. Avec, au programme, l'électronucléaire et le cas de Creusot-Loire, l'ingénierie et toujours l'électronique.

J.-M. QUATREPOINT.

PRÈS DE 1 000 EMPLOIS SERAIENT SUPPRIMÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE B.T.P. COLAS

Près de 1 000 des 7 100 emplois que compte la société de bâtiment et de travaux publics Colas vont être supprimés. C'est ce que la direction a indiqué le 3 août dans une note liminaire aux membres du comité central d'entreprise. Les élus C.G.T. et C.F.D.T. du C.C.E. ont indiqué qu'il s'agissait de procéder dans un premier temps à 627 suppressions d'emplois, dont 69 seraient des licenciements économiques (dans le Sud-Est) et 558 des départs en préretraite, par une convention du Fonds national de l'emploi, pour les personnes ayant atteint cinquante-cinq ans à la fin avril 1984.

Les syndicalistes sont d'autant plus inquiets que, selon les fédérations patronales des B.T.P., 30 000 suppressions d'emplois seraient nécessaires dans le bâtiment et 60 000 dans les travaux publics.

L'entreprise Colas a perdu 182,2 millions de francs en 1982. L'année précédente, elle avait déjà perdu 59,2 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 7,6 milliards. Elle avait été reprise, au début de 1983 (*le Monde* du 20 janvier), par la Société chimique routière d'entreprise générale (SCREG). Cette restructuration apparaît donc comme la première initiative du nouvel actionnaire principal.

Alors que Colas réclame une dérogation du F.N.E. (sur l'âge de la préretraite), les pouvoirs publics seront peut-être enclins à la lui refuser, de crainte de provoquer, par effet d'entraînement, une forte hémorragie d'emplois dans ce secteur en crise.

LA PRODUCTION A L'ÉTRANGER D'AUTOMOBILES JAPONAISES POURRAIT DOUBLER EN CINQ ANS

D'ici à 1988, la production hors du Japon d'automobiles nippones va augmenter de 137 %, selon une étude publiée par le *Nihon Kezai*.

Cette étude, destinée à faire le point sur les stratégies des onze constructeurs nippons pour les cinq années à venir, prévoit que la production atteindra 3,7 millions de véhicules.

Nissan, deuxième constructeur japonais mais fort actif à l'étranger, gardera sa première place, avec un million de véhicules.

Toyota devrait produire environ sept cent mille véhicules et Honda conservera la troisième place.

● **Le ministère américain de la justice** a intenté un procès à General Motors afin d'obtenir le rappel de 1,1 million de véhicules aux freins défectueux produits par ce constructeur en 1979 et 1980.

Le département de la justice accuse le fabricant automobile d'avoir été au courant des défauts que présentaient ses voitures de taille moyenne dès leur lancement en 1979, et d'avoir volontairement fourni de fausses données aux services fédéraux de la sécurité routière. Cet organisme a reçu plus de 1 740 lettres d'utilisateurs faisant état d'un blocage des roues lors du freinage. Selon le gouvernement américain, les accidents qui se sont produits dans ces circonstances ont fait au moins quinze morts et soixante et onze blessés.

En 1981 et en février dernier, General Motors avait procédé au rappel de plus de 280 000 des modèles incriminés mais, selon le ministère de la justice, le défaut n'a pas été correctement corrigé et General Motors savait que les réparations proposées seraient inadéquates. – *(A.F.P.)*

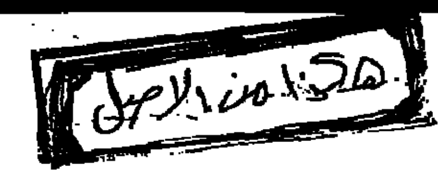
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	8,0015	8,0035	+ 135	+ 185	+ 270	+ 330	+ 515	+ 655
$ can.	6,4895	6,4927	+ 130	+ 200	+ 280	+ 355	+ 640	+ 780
Yen (100)	3,2914	3,0034	+ 145	+ 180	+ 300	+ 350	+ 880	+ 960
DM	3,0090	3,0097	+ 175	+ 200	+ 360	+ 390	+ 940	+ 1000
Florin	2,6909	2,6925	+ 140	+ 155	+ 300	+ 325	+ 780	+ 850
F.B. (100)	15,0178	15,0258	+ 360	+ 460	+ 750	+ 900	+ 1580	+ 1950
F.S.	3,7164	3,7191	+ 225	+ 250	+ 480	+ 500	+ 1330	+ 1400
L (1 000)	5,0800	5,0826	– 270	– 215	– 540	– 460	– 1700	– 1550
£	11,9382	11,9492	+ 260	+ 370	+ 528	+ 650	+ 1060	+ 1330

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 5/8	11
DM	4 7/8	5 1/8	5	5 3/8	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/2	6 1/4	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	8	8 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 3/4	10 1/4	10 3/4
F.S.	3 7/8	4 1/2	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	15 1/4	15 3/4	17 1/4	17 3/4	17 1/4	17 3/4	18 1/2	19 1/4
£	8 3/8	8 7/8	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8	10 3/16	10 9/16
F. franç.	12 1/2	12 3/4	14 1/2	15 3/4	15 1/4	16	16 3/4	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

TENSION ENTRE L'IDI ET BOUSSAC-SAINT FRÈRES

L'affaire Willot est loin d'être terminée

Close, l'affaire Willot ? On l'a cru trop vite. La signature, en juillet, d'un accord entre les propriétaires du groupe failli, les quatre frères Willot, et la direction de la compagnie Boussac-Saint Frères, qui gère provisoirement, en location-gérance, ses sociétés textiles, est loin de régler l'avenir de l'entreprise. Au contraire, il semble que les conditions dans lesquelles a été approuvé l'accord aient provoqué un profond malaise au sein de l'Institut de développement industriel (IDI), organisme parapublic chargé par le gouvernement de régler cet épineux dossier et principal actionnaire de la compagnie B.S.F. L'intervention, semble-t-il maladroite, des pouvoirs publics dans cette affaire, a porté atteinte, estime-t-on à l'IDI, au principe d'autonomie de l'institut, qui est administré par de véritables industriels bien que son capital soit détenu par l'Etat et son émanation. On murmure même que le président de l'IDI, M. de La Martinière, aurait fait part au gouvernement de son intention de remettre sa démission.

Cette décision, si elle est confirmée – on aurait demandé à M. de La Martinière de s'abstenir de toute initiative publique d'ici à l'automne, – placerait le pouvoir dans une situation embarrassante. L'IDI, héritage de l'ancien régime, constitue en effet un pont, aussi rare qu'apprécié, entre le secteur privé de l'industrie et les pouvoirs publics, et son président, par ses amitiés politiques – MM. Jacques Chaban-Delmas et Delors, Mme Marie-France Garaud, – ses opinions et surtout sa compétence incontestée dans le domaine financier – il a été directeur général des impôts, – représente une sorte de caution du pouvoir auprès des milieux financiers *a priori* hostiles.

Sa démission risquerait également de poser de graves problèmes au groupe Boussac-Saint Frères, qui va devoir faire face à d'importants besoins de financement et demandera, de ce fait, plus que jamais l'appui des banques et des milieux financiers.

L'accord finalement intervenu après moult péripéties entre la compagnie B.S.F. et les frères Willot ne résout, en effet, qu'une question juridique, certes épineuse : comment regrouper à nouveau les sociétés textiles déficitaires du groupe et ses fleurons, eux largement bénéficiaires (Dior, Conforama, Au Bon Marché, la Belle Jardinière, etc.), et sortir du règlement judiciaire sans être obligé d'indemniser fortement les Willot ou – pis – de leur restituer leur ancien pouvoir ? Les quatre frères Willot restent en effet propriétaires de la plus grosse part (42 %) du capital de la S.F.F.A.W., société holding du groupe, mise en règlement judiciaire, qui contrôle donc, outre la société primitive Boussac-Saint Frères, Conforama, Dior, etc. Pour récupérer cet ensemble, il fallait donc soit passer par une mise en liquidation de la S.F.F.A.W., juridiquement difficile et qui risquait de mettre en difficulté les filiales bénéficiaires jusqu'ici miraculeusement préservées, soit racheter leurs titres aux Willot, si possible à moindre coût.

Ce n'était pas facile, les quatre frères, fidèles à leur pugnacité légendaire, ne s'étaient pas laissés intimider par les poursuites judiciaires engagées contre eux, et menaçaient même de contre-attaquer, en contestant, auprès du tribunal de commerce, les conditions de location-gérance accordées à la compagnie B.S.F. Un accord à l'amiable s'imposait donc. Lorsque le président de la compagnie, M. Mayer, prit langue avec les quatre frères, par l'intermédiaire, au demeurant curieux, de l'homme qui, aux Etats-Unis, avait réglé l'affaire Korvette pour le compte des Willot auprès de certains milieux financiers américains, personne, même à l'IDI, n'y trouva à redire.

Les choses se gâtèrent lorsque le contenu du premier projet d'accord, négocié entre les deux parties, fut connu. Il prévoyait, en effet, une fusion entre la compagnie B.S.F. et la S.F.F.A.W. dans des conditions telles qu'au bout du compte il y avait fort à parier que les frères Willot, soit récupéreraient leurs droits de vote sur 30 % du capital de la nouvelle société et donc son contrôle puisque deux filiales du groupe détenaient alors environ 24 % des parts, l'IDI et les banques étant ramenés à 6,5 % du total, soit se verraient indemnisés à hauteur de 364 millions de francs (alors que le montant nominal des actions de la S.F.F.A.W. n'atteint que 160 millions de francs) !

Le projet provoqua, on le comprend, un tollé tant à l'IDI qu'au sein des banques et du gouvernement. Un second protocole mis au point en quelques jours se révéla de fait plus avantageux. Il prévoyait de même la fusion, après concordat, de la compagnie B.S.F. et de la S.F.F.A.W., mais il était spécifié que les frères Willot ne pourraient en aucun cas récupérer leurs droits de vote et qu'ils ne seraient indemnisés qu'à hauteur de la valeur nominale de leur titre. Un excédent étant presque inévitablement obtenu après l'évaluation des parités de fusion – établies sur la base de 80 millions de francs pour le capital de la compagnie B.S.F. et 1,2 milliard de francs pour celui de la S.F.F.A.W. à condition que les banques acceptent de consolider leurs créances (plus d'un milliard de francs) au capital – cet excédent était cédé à la société Aufinec, filiale chargée du reclassement des salariés.

Un obstacle : la société Aufinec, à laquelle les frères Willot devaient donner, outre l'équivalent des titres évoqués plus haut, un cinquième de leurs parts (soit 8 % du capital de la S.F.F.A.W.) risquait de devenir ainsi le principal détenteur de parts. Une fois les titres des Willot définitivement rachetés, la nouvelle société se retrouvait contrôlée à 52 % par... ses propres filiales. Outre que l'autocontrôle – c'est bien de cela qu'il s'agissait – est interdit par la loi, l'IDI et les banques, principaux bailleurs de fonds, se retrouvaient dans ce cas actionnaires minoritaires, donc sans aucun pouvoir.

L'appui des pouvoirs publics

Une rude bagarre s'engagea en coulisse entre la direction de la compagnie, soucieuse de faire passer son accord, et ses actionnaires, décidés à ne pas l'approuver. Il a fallu semble-t-il que les pouvoirs publics appuient de tout leur poids pour que les administrateurs de la compagnie approuvent cet accord. Encore ces derniers sont-ils finalement parvenus à faire rectifier le projet de façon à éviter l'autocontrôle. La société Aufinec, détenteur à l'issue des opérations de 32 % des droits de vote, doit se défaire d'une partie de ses titres au profit de l'IDI et des banques, permettant à ceux-ci de conserver leur contrôle du nouveau groupe. En attendant la fin des opérations, ladite Aufinec s'est engagée à avoir un comportement « *fidèle* » vis-à-vis des actionnaires principaux de la compagnie. La nomination au poste de secrétaire général de la compagnie, chargé de suivre la mise en œuvre de l'accord et de diriger Aufinec, d'un homme neutre, M. Gérard Belorgey, jusqu'ici directeur général adjoint de la compagnie mais initialement amené par l'IDI, est destinée à garantir l'opération et à apaiser les esprits.

Le président de la compagnie B.S.F., M. Mayer, dont les démêlés avec M. de la Martinière ont défrayé la chronique depuis un an, paraît en effet décidé désormais à éviter tout éclat. Interrogé, il nous a déclaré : *« Je peux vous assurer qu'à aucun moment le débat n'a de mon fait dégénéré en une mise en cause personnelle de quiconque, et encore moins de M. de la Martinière. Mon souhait est que la « durée » que j'avais demandée au ministre de l'industrie quand il m'a nommé soit également assurée au président de l'IDI pour la poursuite de ses missions. »* On ne saurait faire plus clairement amende honorable.

Cela suffira-t-il à rapprocher la compagnie de ses actionnaires ? C'est plus que jamais nécessaire. Car si l'accord finalement conclu avec les Willot permet d'envisager à terme une réunification du groupe, il n'en résout pas pour autant les problèmes financiers et industriels. Où en est exactement la compagnie de ce point de vue ? A vrai dire, et ce n'est pas le moins étonnant, personne, même parmi les banques, l'IDI ou les pouvoirs publics n'en sait rien.

On sait seulement que la compagnie a une trésorerie serrée du fait essentiellement que son capital (200 millions de francs), extrêmement faible au regard de son chiffre d'affaires (4,5 milliards de francs), et l'image fort entamée du groupe ne lui permettent pas d'obtenir des crédits fournisseurs suffisants. On sait aussi qu'elle continue à perdre – modestement – de l'argent (60 millions de francs prévus en 1983) bien qu'elle n'ait à supporter ni frais financiers ni charges de restructuration (deux mille cinq cents suppressions de postes ont d'ores et déjà été annoncées), lesquelles sont laissées à la charge de l'ancienne société B.S.F. en règlement judiciaire, et qu'elle ait bénéficié, en plus de la totalité des stocks et des créances de l'ancienne société, d'un prêt du FDES de 60 millions de francs, d'un prêt participatif de 65 millions de francs, ainsi que d'un allégement de ses charges sociales (à hauteur de 50 millions de francs).

De lourds remboursements

Ce dont on est sûr, par contre, c'est qu'il faudra bien rembourser tôt ou tard les créanciers du groupe Willot. La signature d'un concordat, préalable à l'opération de fusion projetée, devrait intervenir d'ici la fin de l'année. La note est lourde : 3,4 milliards de francs au total dont, après abattement, 2,8 milliards au moins devraient être effectivement remboursés en plusieurs années. En admettant – en l'état actuel des choses l'hypothèse la plus probante – que les banques, exaspérées elles aussi par la conclusion de l'accord entre les Willot et la compagnie, n'acceptent pas de consolider en capital 1 milliard de créances, la société devra débourser environ 300 millions de francs par an pendant sept ans pour être enfin au clair. Or, contrairement à ce qu'on a pu penser, les bénéfices dégagés par les fleurons de l'empire (Conforama, Dior, etc.,) n'y pourront suffire.

En effet, sauf à puiser directement dans la trésorerie de ces filiales – ce pour quoi les frères Willot ont notamment été poursuivis – on risque de les affaiblir considérablement et de compromettre à terme leur développement. Dior, Conforama et compagnie ne pourront au mieux dégager que 60 à 70 millions de francs par an de dividendes pour leur maison-mère. Ce n'est pas à l'échelle du problème.

Il est donc impératif, à moyen terme, que les sociétés textiles parviennent à dégager d'importants bénéfices. En l'état actuel de l'héritage, cela ne peut passer que par une restructuration en profondeur du groupe, exigeant des investissements massifs, afin de développer les branches porteuses (hygiène, textile « lourd », etc.), créer de nouveaux centres de profit et se séparer en douceur des branches les plus déficitaires. D'où, presque inévitablement, des suppressions d'emplois supplémentaires ou des cessions d'activités à d'autres groupes, dont les syndicats ne veulent à aucun prix. D'où surtout la nécessité d'une injection de fonds très importante et relativement rapide.

Le programme d'investissement annoncé par la Compagnie (200 millions de francs) n'a pas encore concrètement été engagé de façon significative. Les estimations faites en 1981 à l'occasion du plan de redressement soumis aux pouvoirs publics par les experts réunis au sein de l'IDI, tablaient sur des investissements de 1,2 à 1,5 milliard de francs. La compagnie a d'ores et déjà fait savoir aux pouvoirs publics qu'elle aurait besoin, au cours des prochaines années, d'au moins 600 millions de francs supplémentaires.

A l'évidence, le redressement à accomplir ne peut avoir de chances de réussir qu'avec une direction solide et unie, travaillant en parfait accord avec ses syndicats, ses actionnaires et ses banques. On en est, pour l'heure, très loin. Outre que le malaise créé au sein de l'IDI – ou pire, la démission de son président si elle était confirmée – risque, s'il persiste, de compromettre durablement les chances de redressement en privant le groupe de ses appuis auprès du système bancaire, il y a peu de chances que les syndicats – jusqu'ici relativement « *coopératifs* » – acceptent sans réagir les mesures difficiles qui risquent de devoir être prises.

La C.G.T., qui s'est fait évincer du conseil d'administration de la Compagnie, n'a semble-t-il pas abandonné tout espoir de voir un jour le groupe Willot rejoindre le camp des nationalisées, conséquence inéluctable de l'échec des solutions actuellement envisagées. Les réticences syndicales devraient en outre être avivées par le retour au sein de l'état-major (prévu par l'accord conclu avec la direction de la Compagnie) de M. Jean-Pierre Willot, chef et homme fort du « *clan* », qui n'a jusqu'ici pas montré d'aptitudes à jouer un rôle de figuration. Or il a pour lui une parfaite connaissance du groupe – meilleure sans nul doute que celle par nature encore imparfaite de la direction mise en place il y a quinze mois, et une parfaite maîtrise – à défaut de l'estime – du maniement des milieux financiers. Face à ce diable d'homme la direction de la Compagnie saura-t-elle assez vite renforcer ses appuis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe ? L'affaire Willot, en tout état de cause, n'est pas terminée...

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

CONSEIL DU 29 JUILLET 1983

Le conseil du Crédit Foncier et Immobilier, réuni le 29 juillet 1983, prend acte, avec regret, de la décision de M. Jean Lamey de démissionner pour raison de santé de la présidence de la société et le nomme président d'honneur de la société.

Le conseil nomme président-directeur général, à compter du 1er août 1983, M. Maurice Gontier.

M. Claude Altmayer a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur-directeur général.



société française d'investissement
en France et à l'Etranger
SICAV

Situation au 30 juin 1983

Valeurs françaises	41 %
Valeurs étrangères	47 %
Liquidités	12 %

Valeur liquidative 391,40 F
Rappel du dividende brut attribué en 1983 18.31 F

(Rappel de la valeur liquidative au 31 décembre 1982 : 331,73 F)

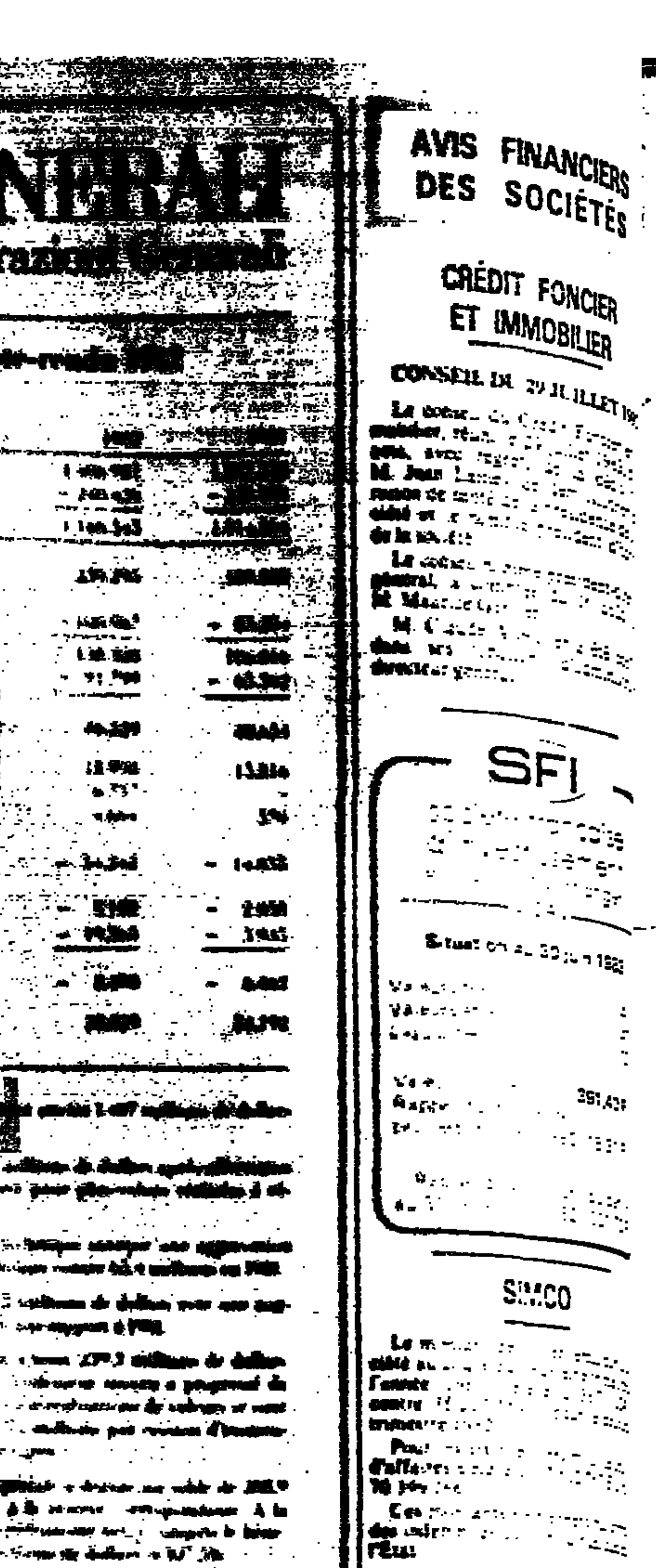
SIMCO

Le montant des loyers émis par la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1983 s'élève à 38 751 324 F contre 35 203 559 F pour le deuxième trimestre 1982.

Pour les six premiers mois, le chiffre d'affaires s'élève à 77 502 767 F contre 70 399 766.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'État.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 août

Poursuite de la hausse des actions, chute du dollar-titre

L'accalmie constatée sur les marchés des changes où le dollar se maintient, pour l'instant, à un palier de 8 F (8,0035 F lors du « fixing » de 13 h 30) a permis aux opérateurs de reporter leur intérêt sur les valeurs mobilières.

Peu de temps avant le son de cloche, les actions françaises s'adjugeaient près de 1 % de hausse ce qui porte à près de 2 % l'avance de la cote en quarante-huit heures.

Le fait marquant de cette séance de mercredi a été la reprise de S.G.E.-S.B. Cette filiale à 53 % de la Compagnie Générale d'Electricité a regagné plus de 6 %, alors qu'elle avait perdu environ 14 % depuis le début de la semaine, après avoir été « réservée à la baisse » deux jours de suite en raison d'ordres de ventes trop importants.

Il est à présent confirmé que la C.G.E. a l'intention de céder une partie de ses intérêts dans S.G.E. (plus communément appelée Générale d'Entreprise à St-Gobain). Cette dernière a déposé le 29 juillet dernier un contrat optionnel portant sur neuf cent mille actions Général d'Entreprise « à l'un des cours cotés » *ce jour-là. Si cette option est levée à la date prévue (le 30 décembre 1983), St-Gobain détiendra alors 25,7 % du capital de la S.G.E.-S.B. tandis que la C.G.E. en conservera près de 27 %.*

Parmi les principales hausses figurent Fives-Lilles (+ 6 %), Promodès et Béghin-Say (+ 4 %) tandis que Géophysique Mamurhin et BIS perdent entre 4 % et 5 %.

A 10,60 F, environ, le dollar-titre est en net recul sur la veille (10,73/76 F) sous l'effet de ventes de valeurs étrangères effectuées en majeure partie par des SICAV.

Le cours de l'or est en baisse de un dollar, à 412,75 dollars l'once à Londres et le lingot perd 550 F, à 106.050 F, le napoléon cédant 5 F, à 704 F.

NEW-YORK

Amélioration

Wall Street avait, mercredi, moins mauvaise mine. Après cinq séances de baisse, les cours se sont un peu redressés. Mais le mouvement de reprise, si tant est qu'on puisse ainsi le qualifier, ne s'est vraiment produit qu'une heure avant la clôture, le marché ayant navigué de droite à gauche pendant la majeure partie de la journée. Un moment même, l'indice des industrielles était tombé à 1 179,29. Finalement, il s'inscrivait à 1 197,81, soit à 9,81 points audessus de son niveau précédent.

Ce sont surtout les « Blue Chips » qui ont profité de ce sursaut de dernière minute, le bilan de la séance n'étant pas très révélateur de la tendance. Sur 1 942 valeurs traitées, 788 ont monté, 769 se sont repliées et 385 n'ont pas varié.

Correction technique ? Bien des analystes le pensaient. Rien de plus normal à l'issue d'une glissade voisine de 56 points du « Dow Jones », la plus prononcée en un laps de temps aussi court depuis la hausse historique du marché amorcée en août 1982. Un fait a cependant retenu l'attention : le retour des « blue chips » sur le devant de la scène s'est fait sous la direction d'A.T.T., la plus grande entreprise mondiale. Selon l'analyste de la firme Oppenheimer, cela pourrait bien signifier que le marché commencerait à surmonter sa peur des taux d'intérêt élevés.

L'activité a porté sur 80,62 millions de titres contre 74,46 millions.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Alcoa	37 5/8	39 1/2
A.T.T.	60 3/4	62 3/4
Boeing	40 7/8	41 3/4
Chase Manhattan Bank	48	49 1/4
Du Pont de Nemours	47 3/8	48
Eastman Kodak	71 3/8	71
Exxon	36 3/4	37 1/8
Ford	57 3/4	57
General Electric	49	49 5/8
General Foods	44 3/4	44 1/2
General Motors	71	71
Goodyear	27 1/4	29
I.B.M.	120 1/4	121
I.T.T.	45	43 3/8
Mobil Oil	30	30 5/8
Pfizer	37 1/4	38 1/8
Schlumberger	55 5/8	58 1/2
Texaco	35 7/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	32 1/4
Union Carbide	64 7/8	65
U.S. Steel	24 1/4	24 1/2
Westinghouse	44 3/4	44 1/4
Xerox Corp.	45 1/4	45 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GOODYEAR. — Le « numéro un » mondial du pneu a laissé prévoir une chute de ses bénéfices pour le second trimestre, qui seraient revenus de 79 cents par action pour les trois premiers mois à 30 cents environ. L'information avait provoqué, mardi, une baisse de 7 % environ de l'action à Wall Street. Mais le lendemain 3 août, cette dernière remontait d'autant. D'après les analystes newyorkais, les mauvais résultats du groupe seraient dus à des éléments extraordinaires à caractère non répétitifs liés au rachat de Céleron et à la fermeture d'unités étrangères. Les usines américaines de Goodyear tournent à pleine capacité et ne parviennent pas à satisfaire les besoins du marché.

BANK OF NEW YORK. — Cet établissement, qui figure au dix-huitième rang des banques commerciales américaines, a annoncé son intention de prendre le contrôle d'une importante banque du Connecticut dès que les dispositions légales le permettront, un délai que la banque évalue à trois ans au moins. La banque visée est la Northeast Bancorp Inc, de New Haven, dont les avoirs s'élèvent à 1,5 milliard de dollars et qui dispose d'une soixantaine d'agences dans l'Etat du Connecticut.

De son côté, la Bank of New York Co, dont les actifs étaient estimés à 12,8 milliards de dollars au 30 juin dernier, dispose d'un réseau de cent quarante-six agences, la plupart implantées dans l'Etat et dans la ville même de New-York. Cette banque a fait savoir qu'elle s'était engagée à acheter, dans un premier temps, sous la forme de *warrants*, quelque 18,5 % du capital de la Northeast Bancorp Inc pour un prix voisin de 30 millions de dollars.

La législation bancaire actuellement en vigueur aux Etats-Unis interdit toute opération de fusion entre banques d'un Etat à un autre aux termes Bank Holding Company Act de 1956. Toutefois, un certain nombre d'assouplissements ont été trouvés tant au plan fédéral qu'à celui des divers Etats. Ainsi, l'Etat de New-York autorise ce type de fusions dès lors qu'existent des accords de réciprocité. De même, l'Etat du Connecticut autorise, depuis le premier juillet de cette année, des fusions bancaires mais seulement avec les cinq autres Etats de la Nouvelle-Angleterre (Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts et Rhode Island).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	2 août	3 août
Valeurs françaises	131,6	132,8
Valeurs étrangères	155,7	153,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	2 août	3 août
Indice général	129,2	130,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 août .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 août	4 août
1 dollar (en yens)	243,05	242,70

BOURSE DE PARIS Comptant 3 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	2 523
5 %	41 40	2 521
3 % amort. 45-54	71	0 025
4 1/4 % 1963	105 50	3 895
Emp. 7 % 1973	9780	..
Emp. 8,80 % 77	111 19	1 756
9,80 % 78/93	88 55	0 616
8,80 % 78/86	90	5 888
10,80 % 79/94	91 45	9 893
13,25 % 80/90	100 15	2 245
13,80 % 80/87	101 90	11 040
13,80 % 81/99	101 35	7 599
16,75 % 81/87	110 35	15 052
16,20 % 82/90	111 15	9 010
16 % juin 82	110 97	2 448
E.D.F. 7,8 % 61	137	8 111
E.D.F. 14,5 % 80-82	100 60	2 388
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101	1 293
CNB Paribas	101 05	1 293
CNB Suez	101 10	1 293
CNI janv. 82	101 10	1 293
B.S.N. 10,50% 77	2160	210
Carrefour 6,75% 75	298	..
Interbail (obl. conv.)	198	..
Lafarge 6 % 72	315	31 600
Martell 8,75 % 77	975	86
Michelin 5,50% 70	622	62 200
Moët-Henness. 8%77	1490	145
Pétr. (Fse) 7,50% 79	207 20	20 720
Peugeot 6 % 70-75	343	..
Sanofi 10,25 % 77	552	..
SCREG 8,75 % 78	141	14 100
Télém. 7 % 74	155 50	15 500
Thom.-CSF 8,9% 77	215	21 500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	42 50	42 10
A.G.F. (St Cent.)	370	360
A.G.P. Vie	3125	3130
Agr. Inc. Madag.	60 50	62 d
Alfred Herlicq	78	80 25
Allobroge	295	295
André Roudière	58	60 30
Applic. Hydraul.	298	286
Arbel	40	41 60
Artois	315	320
At. Ch. Loire	14 40	15
Aussedat-Rey	14	14 20
Bain C. Monaco	80 50	82
Banania	404	402 50
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	280 30	....
B.N.P. Intercontin.	85	83
Bénédictine	1197	1204
Bon-Marché	76	72
Borie	295	....
Bras. Glac. Int.	520	520
Calif	384	384
Cambodge	184	....
C.A.M.E.	97	98
Campenon Bern.	200	205 10
Caout. Padang	208	222 50 d
Carbone-Lorraine	53 50	53 10
Carnaud S.A.	108	107
Caves Roquefort	781	785
C.E.G.Frig.	129	129
C.E.M.	30 70	30
Centen. Blanzy	727	728
Cestrest (Ny)	126 50	111 o
Cerabati	67 10	68
C.F.F. Ferrailles	111	110
C.F.S.	590	600
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	8 40	8 70 d
C.G.V.	69	74 d
Chambon (M.)	346	332
Chambourcy (M.)	1170	....
Champex (Ny)	103	102 50
Chim. Gde Paroisse	52 80	52 50
C.I. Maritime	302	302 10
Ciments Vicat	182	181
Citram (B)	128	....
Clause	271 80	271
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mer Medag.	5 40	....
Cochery	52 50	....
Cofradel (Ly)	405	400
Cogifi	200	203 20
Comindus	385 20	368 20
Comiphos	150 20	148 10
Comp. Lyon-Alem.	188	185
Concorde (La)	240 50	243 50
C.M.P.	12 15	13
Conte S.A. (Li)	17 20	....
Crédit (C.F.B.)	190	....
Créd. Gén. Ind.	398 50	398 50
Crédit Univers.	399	404 90
Créditel	101	100 20
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	145	141
De Dietrich	317	315 50
Degremont	192	178 80 o
Delalande S.A.	170	170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dalmas-Vieljeux	531	534
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 80	111 20
Didot-Bottin	275	275
Dist. Indochine	295 10	300
Drag. Trav. Pub.	183	182
Duc-Lamothe	225	....
Dunlop	4 45	4 60
Eaux Bass. Vichy	1120	1090
Eaux Vittel	718	690
Ecco	1955	1965
Economats Centre	450	450
Electro-Banque	212	212
Electro-Financ.	453	454
Elf-Antargaz	153	....
E.L.M. Leblanc	600	595
Entrepôts Paris	268 80	256 10
Epargne (B)	1200	....
Epargne de France	288	283
Epeda-BF	1090	1060
Escaut-Meuse	350	350
Eurocom	451	457
Europ. Accumul.	27 90	28 20
Eternit	208 50	214
Félix Potin	1060	1060
Ferm. Vichy (Ly)	135	127 o
Files-Fourmies	2 90	....
Finalens	95	95 60
FIPP	78	78
Fnac	195	198 60
Focep (Chât. eau)	1500	....
Foncière (Cie)	162 10	165
Fonc. Agache-W.	78	80
Fonc. Lyonnaise	1280	1270
Foncina	128 10	128
Forges Gueugnon	12 50	....
Forges Strasbourg	120	118 10
Forinter	1221	1230
Fougerolle	120	120
France I.A.R.D.	106	107
France (La)	448	449
Frankel	156	158
Fromageries Bel	550	550
From. Paul Renard	398	398
GAN	675	677
Gaumont	579	578
Gaz et Eaux	1100	1096
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	23 10	23 50
Gerland (Ly)	578	580
Gévelot	82 50	....
Gr. Fin. Constr.	161 40	162 50
Gds Moul. Corbeil	82	82
Gds Moul. Paris	283 90	258
Groupe Victoire	364	378 60
G. Transp. Ind.	130	130
Huard-U.C.F.	33 50	35 80
Hutchinson	29 80	30 30
Hydro-Energie	86	86
Hydroc. St-Denis	53	54 40
Immindo S.A.	170	172
Imminvest	115 20	....
Immobail	248	245
Immobanque	390 50	405
Immob. Marseille	1191	1220
Immofice	334	326
Imp. G.-Lang	3	....
Industrielle Cie	580	580
Interbail (act.)	308	310
Jaeger	48	50
Kinta S.A.	610	605
Lafitte-Bail	235	240
Lambert Frères	37 40	38
Lampes	105 50	109 50
La Brosse-Dupont	49	50
Lebon Cie	601	589
Lille-Bonnières	238	238
Locabail Immob.	398	398
Loca-Expansion	140	140
Locafinancière	181 50	181 60
Locatel	329 80	329
Lordex (Ny)	101	....
Louvre	263	263
Luchaire S.A.	127	192
Machines Bull	36	36
Magasins Uniprix	56	57
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	133 50	....
Marocaine Cie	30 60	31 60
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	285	282
M. H.	48	....
Mic	243	....
Mors	415	415
Nadella S.A.	62 60	65 d
Navel Worms	126 50	126 50
Navig. (Nat. de)	53 50	53 50
Nicolas	327 60	327 10
Nodet-Gougis	60 70	....
OPB Paribas	109	105
Optorg	84	83 50
Origny-Desvroise	142	145
Palais Nouveauté	300	300
Paris France	137 50	139 90
Paris-Orléans	113	115
Part. Fin. Gest. Im.	227	229
Pathé-Cinéma	167 10	179
Pathé-Marconi	119	123 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piles Wonder	87	90
Piper-Heidsieck	275	275
P.L.M.	136	....
Porcher	172	175
Profils Tubes Est	6 65	6 40 o
Prouvost ex-Lain.R.	36	....
Providence S.A.	322	320
Publicis	842	816
Raff. Souf. R.	161	161
Ressorts Indust.	92 30	91 50
Révillon	495	490
Ricqlès-Zan	139	139
Ripolin	45	....
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	76 80	....
Rochette-Cenpa	16 25	16 40
Rosario (Fin.)	85 60	....
Rougier et Fils	57	59 20 d
Rousselot S.A.	420	404
Sacer	39 50	....
Saclier	2 37	2 67 d
SAFAA	67	....
Safic-Alcan	180	180
SAFT	135 20	137 50
Saunier Duval	31	29 o
SGE-SB	146 80	158
Saint-Raphaël	73	74
Salins du Midi	225 10	226
Santa-Fé	189 50	185
Satam	43 10	44 60
Savoisienne (M)	81	84 20
SCAC	191	189
Sellier-Leblanc	257	260
Senelle Maubeuge	145	150
S.E.P. (M)	91	91
Serv. Equip. Véh.	37	37 80
Sici	42	42
Sicotel	208	213
Sintra-Alcatel	630	650
Sinvim	116 10	118
Siph (Plant. Hévéas)	175 10	168 10
Sitminco	410	407
SMAC Acieroïd	153	152 80
Sofal financière	328	328
Soffo	158	....
Soficomi	340	341
S.O.F.I.P. (M)	100	....
Sofragi	725	724
Sogepal	211	211
Soudure Autog.	82	78 70
S.P.E.G.	89 50	88 80
Speichim	160	162
S.P.I.	152 60	152 60
Spie Batignolles	142	142
Stami	230	240
Synthelabo	265	276
Taittinger	463	470
Testut-Aequitas	100 20	94 30 o
Thann et Mulh.	46	45 20
Tissmétal	30 10	31
Tour Eiffel	294	283
Trailor S.A.	200	....
Ufiner S.M.D.	156	160
Ugimo	174 50	174 50
Uniball	440	457
Unidel	135	140 40
U.A.P.	555	555
Union Brasseries	54	55
Union Habit.	215	215
Un. Imm. France	221	220 50
Un. Ind. Crédit	275	285
Usinor	1	1
U.T.A.	194	186 20
Vincey Bourget (Ny)	4 80	5 d
Virax	55	51 20 o
Waterman S.A.	210 80	219 20
Brass. du Maroc	142 10	142 10
Brass. Ouest-Afr.	22	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	271	....
Akzo	265	289
Alcan Alum.	380	367
Algemeine Bank	1400	1390
Am. Petrofina	550	....
Arbed	210	....
Asturienne Mines	81	....
Banco Central	97 50	97 50
Bco Pop Espanol	89	86
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37000	37000
Barlow Rand	118	....
Blyvoor	177 30	....
Bowater	38 60	37 60
British Petroleum	67	....
Br. Lambert	450	....
Caland Holdings	121 10	....
Canadian-Pacific	401	395
Cockerill-Ougre	20	20
Cominco	474	....
Commerzbank	729	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	719	700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Beers (port.)	107	....
Dow Chemical	360 50	350
Dresdner Bank	746	737
Entrep. Bell Canada	229	229
Femmes d'Auj.	82	....
Finoutremer	275	280
Finsider	0 34	0 35
Fosaco	19 90	20
Gén. Belgique	391 50	378 40
Gevaert	420	....
Glaxo	141	....
Goodyear	319 90	298
Grace and Co	465	459
Grand Metropolitan	59	57 50
Gulf Oil Canada	160	161 50
Hartebeest	890	888
Honeywell Inc.	1200	1150
Hoogoven	128	....
I. C. Industries	500	....
Int. Min. Chem	459	449
Johannesburg	1410	1440
Kubota	14 85	14 80
Latonia	251 50	246 70
Mannesmann	558	....
Marks-Spencer	34 70	34 70
Midland Bank S.A.	66	73 d
Mineral-Ressourc.	140 10	131
Nat. Nederlanden	582	580
Noranda	236 50	227
Olivetti	18	17 10
Pakhoed Holding	202	....
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	840	820
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	11 30	11 60
Procter Gamble	551	570
Ricoh Cy Ltd	39	39
Rolinco	1106	1089
Robeco	1127	1109

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	205	210
Sperry Rand	450	446
Steel Cy of Can.	248	243
Stilfontein	210 30	202 50
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	400	412
Thorn EMI	86	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	19 45	18 65
Vieille Montagne	650	660
Wagons-Lits	390	390
West Rand	100 20	99 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	735	725
Dafsa	253	254
Far East Hotels	1 34	1 39
Merlin Immobilier	1840	1845
Métallurg. Minière	123 80	128 80 d
M.M.B.	285	285
Novotel S.I.E.H.	1270	1305
Petit Bateau	369	370
Petrofigaz	472	491
Sodexho	1947	1960
Softbus	217	218
Rodamco	488 50	480

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 10	....
Alser	170	....
Cellulose du Pin	29 80	....
Coparex	378	439 d
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Procuptia	130	....
Rorento N.V.	692	681
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	105	105
Total C.F.N.	64	....
Ufimex	234	....

SICAV 3/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	198 01	189 03
Actions-Investiss.	262 22	250 33
Actions sélectives	296 18	282 75
Aedificandi	320 94	306 38
A.G.F. 5000	223 17	213 05
Agimo	......	......
Altefi	221 01	210 99
A.L.T.O.	180 88	172 49
Amérique Gestion	541 75	517 18
Associc	20618 51	20618 51
Bourse-Investiss.	255 97	244 36 ◆
Capital Plus	1169 84	1169 84
C.I.P.	801 88	765 52
Convertimmo	280 90	268 16
Corexa	1020 56	974 31
Credinter	394 01	376 14
Croiss. Immobil.	341 63	326 14
Démeter	61136 24	60963 38
Drouot-France	267 59	255 46
Drouot-Investiss.	889 39	839 04
Drouot-Sécurité	187 13	178 64
Energie	243 33	232 30
Epacourt Sicav	5830 83	5801 82 ◆
Epargne Associations	22663 25	22585 49
Epargne-Croiss.	1402 79	1339 18
Epargne-Industr.	407 04	388 58
Epargne-Inter	670 72	640 31
Epargne-Oblig.	169 26	161 58
Epargne-Unie	833 91	796 10 ◆
Epargne-Valeur	330 98	315 97
Eparoblig	1022 12	1022 12 ◆
Eurocic	8348 45	7970 84
Euro-Croissance	386 68	369 15
Foncier Investiss.	580 10	583 34
France-Garantie	268 37	263 11 ◆
France-Investiss.	396 25	378 28
Fr.-Obl. (nouv.)	386 44	369 92 ◆
Francic	220 83	210 82
Fructidor	229 16	218 76
Fructifrance	386 16	368 65
Fructivar	56120 20	55980 25
Gestion Associations	105 77	103 19
Gestion Mobilière	554 91	529 76
Gest. Rendement	471 61	450 22
Gest. Sél. France	344 55	328 93
Haussmann Oblig.	1175 87	1122 55
Horizon	568 29	542 52 ◆
I.M.S.I.	337 05	321 77
Indo-Suez Valeurs	636 68	607 81
Ind. françaises	12047 28	12047 28
Interoblig.	9685 84	9437 56
Intersélect France	252 10	240 67
Intervaleurs Indust.	374 23	357 26
Invest. Obligataire	11779 11	11765 60 ◆
Invest. St-Honoré	686 42	654 34
Laffitte-crt-terme	112091 82	112091 82
Laffitte-Expansion	621 40	593 22

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-France	177 74	169 66
Laffitte-Oblig.	134 84	128 73
Laffitte-Rend.	197 16	188 22
Laffitte-Tokyo	820 27	783 07
Lion-Associations	10576 09	10576 09
Livret portefeuille	471 67	450 28 ◆
Mondiale Investissem.	322 45	307 83
Monecic	51981 11	51981 11
Multi-Obligations	449 43	429 05
Natio.-Assoc.	21475 61	21432 74
Natio.-Epargne	11654 31	11538 92
Natio.-Inter.	893 20	852 70
Natio.-Placements	57566 78	57566 78
Natio.-Valeurs	461 16	440 25
Oblisem	158 82	151 62
Pacifique St-Honoré	404 79	386 43
Paribas Epargne	11238 24	11193 47
Paribas Gestion	527 32	503 41
Patrimoine-Retraite	1070 68	1049 68
Phénix Placements	223 05	221 94
Pierre Investiss.	388 16	370 56
Province Investiss.	254 11	242 58
Rendem. St-Honoré	11252 66	11196 58
Sécur. Mobilière	390 80	373 08
Sél.court terme	11272 37	11189 46
Sélec. Mobil. Div.	323 80	309 12
Sélection-Rendem.	164 19	156 74
Sélect. Val. Franç.	180 13	171 96
Sicav-Associations	1012 18	1010 13
S.F.I. fr. et étr.	438 55	418 75 ◆
Sicavimmo	443 68	423 57
Sicav 5000	189 88	181 27
Silvafrance	311 92	297 78
Silvam	303 05	289 31
Silvarente	186 41	177 96
Sinimter	357 18	340 98
S.I.-Est	928 28	886 19
S.I.G.	776 76	739 73
S.N.I.	1049 93	1002 32
Sofinvest	425 64	406 34
Sogeparges	324 88	310 25
Sogevar	838 90	800 86
Sogister	1071 01	1022 44
Soleil Investiss.	452 05	431 55
U.A.P. Investiss.	331 41	316 38
Unifrance	233 90	223 29 ◆
Unifoncier	620 37	592 24 ◆
Unigestion	589 42	582 69
Uni-Japon	1022 58	976 21
Unisante	1676 48	1621 38 ◆
Univer	12407 28	12407 28 ◆
Valorem	391 77	374
Valorg	10435 53	10383 61
Valrei	114887 59	114573 02
Wormus Investiss.	694 45	662 96

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2199	2220	2220	2200
3076	C.N.E. 3 %	3056	3047	3060	3021
....	Accor	172 90	175 60	175	178 90
720	Agence Havas	750	750	750	726
415	Air Liquide	425	433	433	430
285	Als. Superm.	298	299	299	299
56	A.L.S.P.I.	58 40	58	58	58
144	Alsthom-Atl.	140 50	140 10	140 10	140 10
980	Amrep	950	960	962	931
335	Applic. gaz	317	317	317	311
280	Arjom. Prioux	276	288	288	282 30
940	Aux. Entrepr.	997	1000	1010	985
450	Av. Dass.-Br.	448	448	448	440 10
196	Bail-Equipem.	212	213	213	210
450	Bail-Investiss.	482	475 10	475 10	475 10
250	Cie Bancaire	283 50	280	283 80	285 60
106	Bazar H.-V.	105	104 20	104 20	108
....	B.C.T. Midi B.	152	153	152 90	150
290	Béghin-Say	312	325	325	318 50
545	Bic	590	610	612	610
240	B.I.S.	241	231	231	231
1190	Biscuit (Géné.)	1345	1360	1340	1350
1590	Bongrain S.A.	1600	1620	1620	1620
730	Bouygues	755	765	765	765
1890	B.S.N.-G.D.	1940	1950	1950	1950
1290	Carrefour	1265	1255	1260	1255
830	Casino	820	820	820	820
480	Cedis	508	508	508	508
184	Cetelem	201	208	208	204
475	C.F.A.O.	470	478	478	472
63	C.F.D.E.	68	67 80	67 80	66 50
7 70	Ch. France Dunk.	7 65	7 65	7 65	7 50
225	Charg. Réunis	236 80	236 80	236 80	232 10
14	Chiers-Châtill.	14 50	14 50	14 50	14 20
172	Ciments franç.	174	174	174 90	172 10
1170	C.I.T. Alcatel	1240	1250	1250	1230
720	Club Méditerr.	695	708	708	706
87	Codetel	96 80	97 20	97 50	96
174	Cofimeg	169	172	172	168 10
210	Coles	224	223	223	219
107	Compt. Entrepr.	115 10	115 10	115	113 10
240	Compt. Mod.	245 10	245 10	246	240 20
415	Créd. Foncier	442	444	445	444
183	Crédit F. Imm.	185	185	185	182
360	Crédit Nat.	337	335	338	341 70
30	Creusot-Loire	36 50	35	35 50	35
106	Crouzet	126	129	129	131
290	C.S. Saupiquet	290	290 30	290 30	290 30
900	Damart-Servip	940	942	942	931
615	Darty	615	615	620	625
475	Docks France	515	515	515	508
54	D.M.C.	70	69 50	71 30	69 90
775	Dumez	831	840	855	833
360	Eaux (Gén.)	378	380	380	372 40
183	Elf-Aquitaine	159 20	163	163	160 20
156	— (certific.)	161 70	161	161	164
1690	Essilor	1603	1650	1650	1650
305	Esso S.A.F.	289	288 50	289	293

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
410	Eurafrance	445	442	442	445
705	Euromarché	700	695	695	696
690	Europe n° 1	660	650	651	655
630	Facom	620	619	619	619
850	Fichet-Bauche	851	879	879	875
137	Finextel	147	147 80	147 90	145
157	Fives-Lille	161 50	171 50	171	171 50
23	Fonderie (Gén.)	22 05	22 90	22 90	23 30
88	Fraissinet	88	91	91	90
360	Francarep	368 90	363	366	368
134	Gal. Lafayette	136	138	138	135 30
1070	Gén. Géophys.	1080	1120	1120	1099
330	GTM-Entrepose	338 20	338	338	331 30
300	Guyenne-Gasc.	327	325	325	331 90
1040	Hachette	1052	1060	1060	1042
280	Hénin (La)	294 70	294 10	294	288 20
63	Imétal	66	67	68 40	65 65
220	Imm. Plaine-M.	226	228	228	226
305	Ind. et Particip.	288	286 50	286 50	288 50
670	Inst. Mérieux	740	740	740	730
1300	Intertechnique	1305	1350	1350	1350
149	J. Lefebvre	157	155 50	157	158 60
142	Jeumont Ind.	144	134	143	132 10
335	Lab. Bellon	380	381	381	378
280	Lafarge-Coppée	288	286	286 50	289
1870	Legrand	1923	1961	1961	1941
1090	Lesieur	1151	1150	1150	1127
240	Locafrance	237	238 40	238 40	240
515	Locindus	530	533	533	530
590	Lyonn. Eaux	695	692	692	695
425	Mais. Phénix	453	460	464	452
845	Majorette (Ly)	880	877	877	873
132	Manurhin	136 90	131	131	133
56	Mar. Wendel	55 20	56 60	55 60	56 05
960	Martell	985	1000	1009	990
860	Merlin-Gerin	850	877	877	877
1040	Matra	1045	1045	1045	1050
730	Michelin	720	720	720	710
920	Midi (Cie)	945	960	990	945
125	Mines Kali (Sté)	128 40	128	128	127 90
42	M.M. Penarroya	47 50	47	47	47 40
1240	Moët-Hennessy	1210	1200	1215	1200
515	Mot. Leroy-S.	518	522	522	520
81	Moulinex	80 80	80	80 10	80
380	Mumm	409	410	410	414
185	Navig. Mixtes	187 50	184	184	180 40
8	Nobel-Bozel	6 95	6 90	6 90	7 05
52	Nord-Est	47 50	47	47 30	46 10
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300
68	Nouvelles Gal.	68	68 50	68 50	67 20
695	Occident. (Gén.)	730	739	736	749
176	Olida-Caby	173	172	172	170 10
940	Omn. F. Paris	928	930	930	948
130	Opfi-Paribas	132 20	133 90	133 90	134
1760	Oréal (L')	1749	1715	1721	1740
56	Papet. Gascogne	57	57 50	57 50	57 50
480	Paris-Réescomp.	515	502	518	502
123	Pechelbronn	140	140	140	137 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoet	430	426	428	425
675	Pernod-Ricard	718	733	745	733
180	Pétroles (Fse)	172	175 50	175 60	172 10
41	— (certific.)	41 50	41 35	41 50	41
127	Pétroles B.P.	121 50	122	120 20	124
177	Peugeot S.A.	178	178	178	175 50
82	Poclain	81 30	83 50	83 50	82
325	Poliet	355	359	365	351 80
131	Pompey	116 80	117 10	117 10	114 90
285	P.M. Labinal	304 50	306 20	309	308 90
1190	Presses Cité	1150	1145	1146	1121
700	Prétabail Sic.	701	702	702	710
235	Primagaz	243 80	242	242	240 10
110	Printemps	105	103 10	103 10	103
960	Promodès	1005	1005	1007	990
365	Radiotechn.	388 50	369	368 80	365 10
95	Raffin. (Fse)	96	96	96	95 20
980	Redoute (La)	981	975	974	990
330	Roussel-Uclaf	367	367	367	360
965	Rue Impériale	901	899	898	899
136	Sade	143	145	145	145
1160	Sagem	1170	1161	1161	1184
265	St-Louis B.	275	280	281	274 40
375	Sanofi	422	421 80	421	427
245	S.A.T.	257	260 10	257	255
15 50	Saulnes	14 40	14 60	14 60	14 60
81	Schneider	91 10	91 10	92	89 50
26	S.C.O.A.	27 20	27 45	27 45	28 95
99	S.C.R.E.G.	102	103 30	104	103
360	Seb	320	310	312	310
240	Sefimeg	236 20	237	237	237
660	S.F.I.M.	684	673	673	673
123	S.G.E.-S.B.	149	156 10	156 10	153 10
690	Sign. Ent. El.	685	679	679	692
430	Silic	410	425	423	422
255	Simco	262	264	263 80	269 20
121	Simnor	120	120	120	120
920	Skis Rossignol	913	913	913	913
400	Sogerap	388 50	384	384 50	380
340	Sommer-Allib.	387	395	402	395
330	Source Perrier	338	338 90	336 20	336
300	Talcs Luzenac	311	312	312	308 60
1040	Tél. Elect.	1050	1060	1060	1048
139	Thomson-C.S.F.	148 80	145	146 50	143
1640	T.R.T.	1715	1735	1735	1720
164	U.F.B.	173	175	175 10	172
415	U.I.S.	420	419	419	419
148	U.C.B.	168 80	169	169	168
290	Valéo	283	284	284	278 40
70	Vallourec	82	83 20	83 50	81 70
1470	V. Clicquot-P.	1490	1490	1490	1480
735	Viniprix	878	885	885	884
1010	Elf-Gabon	1047	1055	1055	1040
280	Amax Inc.	289	284 10	285 50	279
725	Amer. Express	693	675	681	685
650	Amer. Teleph.	648	636	631	631
225	Anglo Amer. C.	233	229 80	225	229 80
1270	Amgold	1315	1275	1275	1289

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	930	935	935	917
610	BASF (Akt)	618	632	632	640
620	Bayer	631	623	623	623
655	Buffelsfont.	683	683	683	670
47	Charter	45 80	45 40	45 30	45 40
546	Chase Manh.	542	520	526	520
330	Cie Pétr. Imp.	330	320	320	317
105	De Beers	109 10	107 20	107 50	107
1350	Deutsche Bank	1375	1348	1346	1350
185	Dome Mines	181 80	177	178	177
385	Driefontein Ctd	390	373	370 c	373 c
490	Du Pont-Nem.	518	507	507	505
720	Eastman Kodak	772	743	742	758
205	East Rand	206	197 20	192	198
590	Ericsson	570	575	575	565
355	Exxon Corp.	397 50	394	388	394
610	Ford Motors	660	624	626	627
485	Free State	509	491	490	491 50
280	Gencor	286	285	285	285
375	Gén. Belgique	396	388	389	378 40
545	Gén. Electr.	536	517	535	510
785	Gen. Motors	794	768	757	743
89	Goldfields	92 50	91 30	91 50	91
250	Harmony	250	246 20	246 50	241 30
37	Hitachi	39 35	37 80	38 55	37 90
640	Hoechst Akt.	638	648	648	649
81	Imp. Chemical	90	89 80	89 30	89 95
157	Inco. Limited	164	160	160	160
1280	IBM	1310	1283	1280	1283
56	Ito-Yokado	56 60	55 10	56 30	58
470	ITT	485	478 90	471	478 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	72 50	70	70	70
990	Merck	1000	997	997	995
880	Minnesota M.	857	826	830	841
320	Mobil Corp.	328 50	325	325	321 10
20100	Nestlé	20110	20480	20480	20480
650	Norsk Hydro	727	729	729	721
1090	Petrofina	1163	1178	1161	1165
610	Philip Morris	653	635	644	621
183	Philips	188	185 30	185 30	185 30
500	Pres. Brand	510	500	500	491 50
560	Président Steyn	581	550	550	560
1340	Quilmès	1310	1335	1329	1308
1530	Randfontein	1615	1650	1565	1580
475	Royal Dutch	494	480	480	479
86	Rio Tinto Zinc	95 50	96 90	96 80	97
465	St Helena Co	473 50	468	471	468
585	Schlumberger	590	580	579	577
89	Shell transp.	93 05	92	92	90 90
1470	Siemens A.G.	1474	1448	1448	1450
160	Sony	149 80	150 90	150	150 20
235	T.D.K.	243 40	234 50	235	236
735	Unilever	738	747	747	....
735	Unit. Techn.	733	720	720	725
1330	Vaal Reefs	1415	1428	1425	1400
630	West Deep	634	621	616	629
565	West Hold.	595	580	575	575
495	Xerox Corp.	484	475	475	465 40
2 95	Zambia Corp.	3 11	3 05	3 08	3 05

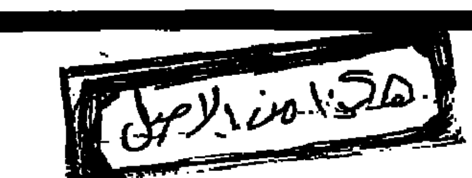
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 998	8 003	7 800	8 200
Allemagne (100 DM)	300 880	300 890	290	310
Belgique (100 F)	15 025	15 024	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 400	269 280	256	276
Danemark (100 krd)	83 680	83 710	80	88
Norvège (100 k)	107 770	107 580	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 096	12 034	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	9 445	9 425	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 083	5 084	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	373 950	373 420	361	382
Suède (100 krs)	102 710	102 500	98	105
Autriche (100 sch)	42 805	42 825	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 315	5 317	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 570	6 570	6 100	7 550
Canada ($ can 1)	6 488	6 487	6 330	6 650
Japon (100 yens)	3 292	3 292	3 150	3 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	107200	106500
Or fin (en lingot)	106600	106050
Pièce française (20 fr)	709	704
Pièce française (10 fr)	403	.....
Pièce suisse (20 fr)	687	691
Pièce latine (20 fr)	650	653
Souverain	834	837
Pièce de 20 dollars	4405	4305
Pièce de 10 dollars	2080	2060
Pièce de 5 dollars	1280	.....
Pièce de 50 pesos	4395	4400
Pièce de 10 florins	696	700



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Ralite affirme qu'il n'y aura pas de licenciements avant 1984 dans le groupe Peugeot-Talbot

Il n'y aura pas de licenciements chez Peugeot-Talbot d'ici à la fin de l'année. L'hypothèse avancée ces derniers jours est devenue une certitude. M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a en effet, sur TF 1, le 3 août, affirmé à propos des licenciements annoncés le 21 juillet par la direction du groupe : *« Pour le gouvernement dans sa totalité, c'est structurel. Cela nous a permis de gagner quatre mois. »* Les prochains comités centraux d'entreprise sont convoqués début septembre ; aucune lettre de licenciement ne partira donc avant fin décembre.

M. Ralite a également annoncé que le gouvernement allait incessamment nommer un expert qui étudiera le dossier de Peugeot jusqu'en novembre. Cette décision a précisé M. Ralite, a été prise lors d'un comité interministériel le 28 juillet. *« On connaît quelques difficultés chez Talbot et Peugeot, mais on ne connaît pas les comptes consolidés de la maison dans son ensemble. Elle est plus compétitive qu'il y a un an. Elle perd à l'étranger, elle gagne en France. »*

Dans cette affaire, le ministre de l'emploi, pour la deuxième fois en deux semaines, fait fonction de porte-parole du gouvernement. Il fut le premier, dès le 21 juillet, à affirmer le caractère *« structurel »* du plan annoncé ce même jour. Il a été, le 3 août, le premier à communiquer les résultats du comité interministériel du 28 juillet, sur lequel jusqu'alors, aucune information n'avait filtré. Le fait mérite d'être souligné. Ce même 3 août, M. Jacques Delubac, directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot, a reçu au siège de P.S.A. une délégation de la fédération des métaux C.G.T. conduite par M. Gilbert Lauriac. La fédération avait demandé à être reçue, mais par M. Jean-Paul Parayre, P.-D.G. de P.S.A. Pour la fédération, M. Delubac *« n'est pas le bon interlocuteur »*. La rencontre du 3 août, de ce fait, pendant plus de deux heures, a été *« un dialogue de sourds »*. La C.G.T. veut une véritable négociation sur le plan industriel de la firme (cf. *le Monde* du 4 août). M. Delubac, responsable social, s'en est tenu, selon la C.G.T., à la position de sa direction. Il n'a pas d'autre solution, en substance, que de supprimer ces emplois. M. Delubac, selon la C.G.T., a cherché à savoir de ses interlocuteurs quels seraient les meilleurs moyens pour faire *« passer la pilule en douceur »*. Depuis le 21 juillet, jour de l'annonce de son plan, la direction de Peugeot-Talbot se refuse à toute autre déclaration. Avant de rencontrer la C.G.T., M. Delubac avait reçu, rappelons-le, une délégation de Force ouvrière. – D. R.

STABILITÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est maintenu jeudi matin 4 août sur les grandes places financières internationales au voisinage immédiat des niveaux qu'il avait atteint la veille, dans des marchés jugés d'autre part assez calmes par les cambistes.

A Paris, le billet vert s'est échangé à 8,0050 F contre 8,0035 mercredi après-midi. Il a valu 2,66 DM à Francfort (contre 2,6613 DM) et 2,1540 FS (contre 2,1530 FS) à Zurich.

Seule, la livre sterling a légèrement faibli vis-à-vis de la devise américaine : 1,49 dollar contre 1,5052 dollar.

L'intervention concertée des banques centrales mardi 2 août semble donc dans l'immédiat avoir atteint l'objectif poursuivi : la spéculation s'est nettement ralentie. Les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine M. Paul Wolcker, affirmant que la politique monétaire n'avait pas été durcie depuis mai, ont été également bien accueillies.

Reste que des rumeurs sur l'éventualité d'un prochain relèvement du taux de base des banques américaines continuent de circuler, qui font dire aux spécialistes que le répit observé sur les marchés pourrait être de courte durée.

AMÉLIORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Selon les premières indications recueillies par le ministère de l'économie et des finances, la balance des paiements française se serait sensiblement améliorée pendant le deuxième trimestre. Le déficit enregistré n'atteindrait en effet que 5 milliards de francs contre 30 milliards de francs pour le premier trimestre.

Le redressement traduirait d'une part la réduction du déficit commercial ramené de 29 à 13,5 milliards de francs et d'autre part une augmentation de l'excédent dégagé par les services qui aurait atteint 10 milliards de francs (contre 1,7 milliard de francs).

● *Augmentation du chômage en R.F.A.* — Le nombre des chômeurs en R.F.A. s'est établi à 2 202 000 en juillet, soit 75 118 personnes de plus qu'en juin et 444 786 de plus qu'en juillet 1982. Selon l'office fédéral du travail, ces chiffres représentent 8,9 % (contre 8,5 %) de la population active *(A.F.P.)*.

Le nombre des étrangers en France

Une lettre de M. Gaston Defferre

Nous avons reçu de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la lettre suivante :

Dans votre numéro daté du 4 août, M. Bertrand Le Gendre cherche à démontrer l'inexactitude des statistiques sur l'immigration récemment publiées par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

La vérité est pourtant simple et elle est clairement exposée dans le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, auquel, d'ailleurs, il se réfère.

Le nombre des étrangers qui séjournent en France en situation régulière était de 4 318 068 au 31 décembre 1982. Il est facile à répertorier puisqu'il suffit de se reporter au nombre des titres de séjour délivrés par les services. Cependant, il ne représente évidemment pas la totalité des étrangers effectivement présents sur notre sol puisqu'un certain nombre d'entre eux ne sont pas officiellement déclarés. Pour ces derniers, les services en sont réduits à recourir à divers verses méthodes d'évaluation qui ne sauraient avoir la même rigueur arithmétique que le simple relevé des étrangers titulaires d'un titre de séjour. Les nouvelles évaluations faites cette année aboutissent à comptabiliser 141 000 jeunes supplémentaires non décomptés les années précédentes, alors qu'ils séjournaient déjà dans notre pays.

Je ne comprends pas que M. Bertrand Le Gendre veuille faire passer pour un escamotage ce qui est expliqué en toutes lettres dans le bulletin d'information de mon ministère, qui a été publié avec mon accord.

[Contrairement à ce qu'affirme M. Defferre, nous avons bien fait état des 141 000 jeunes qui ont été « retrouvés » cette année par ses services. Ce qui nous avait paru surprenant et que sa lettre n'explique pas, c'est que M. Defferre ait d'abord fait état (le 2 juillet) de 4 318 068 étrangers vivant en France, alors que ses services connaissaient à cette époque le nombre réel de ces étrangers, qui figure aujourd'hui dans le bulletin du ministère : 4 459 068.]

STATISTIQUES

Il y a 4459068 étrangers en France. On a envie de dire : et après ? Faut-il s'en effrayer, s'en réjouir, ou enregistrer le fait avec, si c'est possible, sérénité ? Combien d'étrangers, dans le domaine de la science, de la littérature, de la musique, de la peinture, ont contribué à faire de la France ce qu'elle est ? Et puis, de combien de Français je me sens parfois l'étranger...

JEAN FAGOT.

L'expulsion des syndicats de la bourse du travail de Levallois

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent une manifestation

Les unions départementales C.G.T et C.F.D.T. des Hauts-de-Seine devaient organiser, jeudi 4 août en fin d'après-midi, un rassemblement et une manifestation devant la bourse du travail de Levallois, afin de protester contre le coup de force «perpétré» dans la nuit du 2 au 3 août, contre les locaux mis à la disposition des organisations syndicales par l'ancienne municipalité communiste. Dans la nuit du 2 au 3 août, un groupe d'une dizaine de personnes ont pénétré dans la bourse du travail et en ont chassé deux militants syndicaux, à la suite de quoi le commissaire de police de Levallois a fait évacuer les locaux le 3 août au matin (nos dernières éditions du 4 août).

Ces incidents font suite à la décision prise par le nouveau maire, M. Patrick Balkany (R.P.R.), d'utiliser à d'autres fins, à partir du 1er août, les locaux municipaux qui servent de bourse du travail. Dans un télégramme adressé, le 3 août, à M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, M. Balkany s'élève contre *« l'expulsion »* par la police des élus et employés municipaux qui, selon lui, *« assuraient la sécurité des bâtiments »* après les incidents de la nuit du 2 au 3 août. Il s'indigne de *« l'ingérence inacceptable des forces de police départementales, qui n'ont pas, dans un conflit d'ordre municipal et sans qu'elles y aient été conviées par le maire, à prendre des décisions ne relevant pas de leur compétence »*.

Le commissaire de la République des Hauts-de-Seine a précisé que, *« conformément à la loi et aux instructions reçues, le commissaire compétent a pénétré dans les locaux pour procéder aux constatations nécessaires et a demandé à toute personne présente non témoin des faits de bien vouloir se retirer pour la seule durée des opérations judiciaires »*.

Pour sa part, le groupe communiste du conseil général des Hauts-de-Seine dénonce les *« méthodes terroristes »* utilisées par M. Balkany. *L'Humanité* du jeudi 4 août titre, en première page, « Totalitarisme à Levallois » et estime que le maire R.P.R. de la ville *« fait la démonstration de ce que seraient les objectifs et les méthodes de l'opposition revenue au pouvoir »*.

M. Gérard Dubus, responsable des jeunes démocrates-sociaux de Levallois et secrétaire du C.D.S. de la ville, a renouvelé, *« au nom du principe des libertés d'association et de réunion, du droit des salariés à l'expression syndicale »*, sa condamnation de l'expulsion des syndicats par M. Balkany. Il a exprimé son intention de s'associer à la manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Des voyageurs jamaïcains et nigérians venant de Grande-Bretagne sont refoulés

Londres proteste

En application des consignes destinées à contrôler l'immigration clandestine, la police de l'air et des frontières a procédé, ces jours derniers, à des refoulements de voyageurs arrivant par bateau de Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique a protesté.

Dimanche 31 juillet, une quarantaine de Jamaïcains débarquant à Calais se sont vu interdire l'entrée du territoire français. Au cours du même week-end, à Boulogne-sur-Mer, plusieurs Nigérians ont connu la même mésaventure. Mercredi 3 août, deux Jamaïcains, qui faisaient partie du groupe refoulé dimanche, se sont à nouveau présentés à la gare maritime de Calais, en compagnie, cette fois, de journalistes britanniques, dont une équipe de télévision. Ils ont été à nouveau refoulés.

Ces refoulements suscitent une certaine émotion en Grande-Bretagne et, mercredi, Londres a protesté officiellement auprès du Quai d'Orsay. A Paris, la direction de la police de l'air et des frontières donne l'explication suivante : un accord franco-britannique, qui remonte au 24 mars 1960, autorise les ressortissants de ces deux pays à séjourner en France ou en Grande-Bretagne sans autre papier qu'une *identity card* lorsque la durée de ce séjour n'excède pas soixante heures.

Cette mesure est destinée à faciliter les échanges touristiques de courte durée entre les deux pays. L'*identity card*, contrairement à ce que son nom indique, n'est pas une carte d'identité, mais plutôt une carte d'excursion délivrée très souvent par les agences de tourisme.

Le gouvernement français entend cependant réserver le bénéfice de l'accord de 1960 aux seuls citoyens britanniques et non aux ressortissants des pays du Commonwealth qui sont devenus depuis indépendants, tels ceux de la région des Caraïbes. La police de l'air et des frontières affirme qu'il n'y a pas de refoulement systématique des voyageurs de couleur arrivant de Grande-Bretagne. Ainsi une Nigériane, débarquée mercredi à Calais avec son cabas pour faire ses courses, a-t-elle pu entrer en France sans difficulté.

La police des frontières dément avoir reçu des consignes de sévérité particulières pour s'opposer à l'entrée des voyageurs de couleur venant d'Outre-Manche. Les consignes qui visent à éviter la création d'une filière d'immigration clandestine sont permanentes, précise-t-elle, et si les refoulements sont actuellement plus nombreux c'est que les touristes, vrais ou faux, qui prétendent débarquer en France le sont aussi à cette époque de l'année.

● *Le département de la santé américain a rejeté les accusations d'organisations homosexuelles* selon lesquelles une discrimination serait exercée à l'égard des victimes du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis), qui sont principalement des homosexuels, des drogués et des Haïtiens. Le secrétaire adjoint à la santé, le docteur Edward Brandt, s'adressant à une commission du Congrès, a précisé que son département a déjà consacré 14,5 millions de dollars au SIDA et qu'il a demandé 12 millions de dollars supplémentaires pour lutter contre cette affection. – *(A.F.P.)*.

Un sondage B.V.A.

LÉGER REDRESSEMENT DE LA COTE DE MM. MITTERRAND ET MAUROY

Les cotes de popularité du président de la République et du premier ministre sont en légère hausse. Selon un sondage réalisé par B.V.A. du 18 au 27 juillet auprès d'un échantillon représentatif de mille sept personnes et publié dans *Paris-Match* du 5 août, 39 % des Français (contre 37 % en juin) déclarent avoir une « *très bonne* » ou « *plutôt bonne* » opinion de M. Mitterrand. Ils sont aussi nombreux que le mois dernier (47 %) à avoir une « mauvaise » opinion. 32 % des personnes interrogées (31 % en juin) émettent un jugement positif à l'égard de M. Mauroy, et 52 % (contre 53 % le mois précédent) un jugement négatif.

D'autre part, à la question : *« Pensez-vous que, s'il était présidentde la République, Raymond Barre ferait mieux, sensiblement pareil, ou moins bien que François Mitterrand »*, 32 % des personnes interrogées répondent qu'il ferait mieux, 30 % pareil, 27 % moins bien. M. Chirac obtient, dans chacune de ces catégories, 27 %, 24 % et 34 % ; M. Giscard d'Estaing, 23 % (mieux), 44 % (pareil), 24 % (moins bien).

En 1982

L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS A ÉTÉ DÉFICITAIRE DE 181 MILLIONS DE FRANCS

Les résultats financiers de l'Assistance publique (A.P.) de Paris marquent pour l'année 1982 un déficit de 181 millions de francs qui apparaît *« préoccupant »*, lit-on dans le rapport annuel d'activité présenté par M. Jean Gardin, vice-président du conseil d'administration de l'institution. Pourtant, le prix de la journée moyen de l'année 1982 a augmenté de 19,06 % par rapport à 1981. Au total, le budget consolidé de l'A.P. a atteint 11 336 millions de francs en 1982, soit une élévation de 14,4 % par rapport à 1981.

AVANT D'ÉLABORER UNE LOI SUR LE LITTORAL

Le gouvernement lance une vaste consultation des régions côtières

Le littoral, comme la montagne, aura donc sa loi. Le texte, présenté ce 4 août par M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, l'annonce avec une certaine solennité. Le projet, qui va être soumis aux conseils généraux et régionaux et au Conseil économique et social, se veut en effet *« en rupture avec la politique des circulaires et des directives »*, et même l'amorce d'un débat *« sans précédent »*. Conformément aux engagements pris par le gouvernement aux comités interministériels d'aménagement du territoire du 6 mai et du 20 décembre 1982, quatre organes de l'Etat ont donc « planché » pour préparer le terrain de la consultation nationale : la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), le ministère de l'urbanisme et du logement, le secrétariat d'Etat à l'environnement et le secrétariat d'Etat à la mer.

Le projet soumis à la consultation (tous les commissaires de la République des régions et départements côtier sont convoqués ce jeudi par M. Lengagne) définit trois grands axes : privilégier les activités littorales créatrices d'emploi ; mieux partager la mer, en en facilitant l'accès à tous, préserver les espaces naturels en maîtrisant l'urbanisation.

La future loi s'appliquera d'abord à déterminer les limites de la zone littorale où elle s'appliquera. A cet égard, la « religion » de l'administration n'est pas encore faite. Faut-il se contenter de suivre le tracé des limites administratives (territoire des communes à façade maritime) ou établir une bande littorale dont la largeur serait fixée arbitrairement ? Le projet penche pour une solution intermédiaire : seraient soumises au régime de la loi « littoral » les communes riveraines de la mer et des grands plans d'eau (voire riveraines d'estuaires remontant assez loin dans les terres), avec la possibilité d'y ajouter, cas par cas, des communes *« dont l'évolution est directement influencée par la proximité du littoral »*.

Quant aux rôles respectifs de l'État et des collectivités locales, ils se répartiraient ainsi : aux communes la maîtrise de l'occupation des sols, sous réserve que les POS se conforment aux schémas directeurs et aux prescriptions nationales ; au département la responsabilité de la préservation et de la gestion des espaces naturels ; à la région le soin de promouvoir le développement économique ; à l'Etat, enfin, le contrôle scientifique de la qualité des eaux, afin de préserver la pêche côtière et les cultures marines et, plus généralement, la mise en œuvre des prescriptions régionales d'aménagement et des schémas de mise en valeur de la mer.

Suppression des « plages payantes »

Pour la deuxième priorité (garantir l'accès à la mer), le projet suggère plusieurs mesures. D'abord, *« poser le principe de l'urbanisation vers l'intérieur des terres »*. Ensuite, la règle des 100 mètres à partir du rivage où il est interdit de construire serait renforcée, notamment dans les secteurs à forte érosion (il arrive que le littoral recule de 20 mètres en un an). Enfin, la loi devrait *« s'opposer à toute réalisation d'endigages du domaine public maritime en vue d'opérations immobilières »*. Quant à la «plage payante», notion à bannir, elle serait limitée à des *« prestations de services balnéaires, comme la location de matériel ou la restauration, et non plus à la fourniture d'un droit d'occupation exclusive de l'espace »*.

En ce qui concerne la troisième priorité (la sauvegarde des espaces naturels), il est précisé que *« la protection des espaces sensibles n'est pas une fin en soi »*, mais que le littoral est un patrimoine collectif qui a vocation d'être *« au service du plus grand nombre »*. Pour ce faire, la loi renforcera les moyens du conservatoire du littoral et les mécanismes de protection des périmètres sensibles. Elle étendra le droit de préemption.

S'agissant de la vie économique du littoral, le projet n'hésite pas à parler de *« reconquête de notre fonds de commerce maritime »*. Le gouvernement souhaite la mise en œuvre d'une politique portuaire permettant aux grands ports à vocation internationale (Dunkerque, la Basse-Seine, Marseille-Fos) de concurrencer avec succès Rotterdam, Anvers, voire Gênes. Il va encourager à cet effet la démocratisation des conseils d'administration des ports autonomes : le nombre de représentants des collectivités locales passera de deux à quatre, tandis que celui des personnels du port passera de deux à cinq.

Le projet suggère aussi la mise en œuvre d'un *« inventaire national des ressources halieutiques »* pour permettre une *« gestion rationnelle des stocks »* de poissons. Par une modernisation de la flotte de pêche, notamment pour la transformation du poisson à bord, et par un développement des cultures marines (voir ci-dessous l'exemple des chalutiers du Languedoc), on pourrait mieux exploiter le «gisement halieutique» et donc rendre vie à certaines portions du littoral.

ROGER CANS.

● *La réglementation de l'importation des déchets.* — Un arrêté ministériel, paru au *Journal officiel* du 2 août 1983, réglemente l'importation d'une série de déchets toxiques et dangereux. Ils seront désormais suivis par les services officiels, depuis leur entrée sur le territoire français jusqu'à leur élimination. L'importateur est tenu d'envoyer une déclaration préalable au commissaire de la République du département où le centre d'élimination destinataire est implanté. Le document, signé conjointement par l'importateur, le producteur et le transporteur, mentionne notamment la composition du déchet, le mode de conditionnement, la quantité, les coordonnées du producteur et du transporteur, le mode de transport, les raisons de l'exportation vers la France, et la destination du produit.

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1983 a été tiré à 440 377 exemplaires